

Interreg



Sudoe

LIVHES

European Regional Development Fund



PCI GUIDE

**GUIDE POUR L'ÉLABORATION DE PROCESSUS DE VALORISATION
DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL (PCI)**

Coordinateur : Alfredo Asiáin Ansorena, UPNA
Rédaction : Jean Jacques Casteret, CIRDOC – Institut occitan de cultura; Jordi Montlló Bolart et Antoni Rojas Rabaneda, Edition : Ekiñe Delgado Zugarrondo et Isabel Merino González, UPNA
Illustrations : Ekiñe Delgado Zugarrondo, UPNA
Photographies cédées : partenaires d’Interreg Sudoe LIVHES, photographies creative commons, autorisations du Pays de Béarn, Gouvernement de Navarre, Députation de Burgos, Députation de Teruel et Generalitat de Catalunya
Version en français : ALPHATRAD France Optilingua International
Version en portugais : Elisabete Pais de Jesus Ramos
Version en anglais : Kit Cree
Version en basque : Eneko Garcia Uriz et Ekiñe Delgado Zugarrondo, UPNA
Version en catalan : Link Multilingüe
Version en galicien : Servizos Lingüísticos da Deputación de Pontevedra
Version en occitan : CIRDOC – Institut occitan de cultura
ISBN : 978-84-09-50605-7
Pampelune - Iruñea, Espagne, 2023

PARTENAIRES DU PROJET INTERREG SUDOE LIVHES



PRESENTACIÓN SARA GONZÁLEZ CAMBEIRO

Coordinadora del Plan Nacional
de Salvaguarda del Patrimonio
Cultural Inmaterial de España



Desde la adopción de la Convención para la Salvaguardia del Patrimonio Cultural Inmaterial de UNESCO en el año 2003 se han sucedido los instrumentos que ayudan a tomar conciencia de la importancia de salvaguardar los conocimientos y prácticas que son expresión de la identidad cultural de las comunidades. La presente Guía es una herramienta metodológica para la valorización de este tipo de Patrimonio, en la línea con los principios y acciones del Plan Nacional de Salvaguardia del Patrimonio Cultural Inmaterial promovido por el Instituto del Patrimonio Cultural de España (Ministerio de Cultura y Deporte) en colaboración con las Comunidades Autónomas. Además, dado que el PCI, además de un valor simbólico de uso y como soporte de la memoria compartida, tiene un papel fundamental en la sostenibilidad medioambiental y social, en la Guía se desgranán medidas para coordinar la salvaguardia del PCI con los acuerdos adoptados en la Estrategia Nacional frente al Reto Demográfico y el Plan Nacional de Adaptación al Cambio Climático.

De una manera transversal y con la mirada puesta en la participación de las comunidades, esta publicación no solo actualiza el marco normativo y de protección, sino que ofrece propuestas muy diversas (tanto a nivel teórico como práctico) para experimentar y salvaguardar el Patrimonio Cultural Inmaterial. Las experiencias que se incluyen en la Guía nos hablan de la diversidad del PCI y de la necesaria creatividad para ofrecer soluciones innovadoras en el reto de su identificación y salvaguardia, comenzando por la coordinación entre instituciones, administraciones y protagonistas, pues este tipo de Patrimonio Cultural requiere, más que ningún otro, un consistente trabajo de colaboración entre todos los agentes implicados.

PRÉSENTATION LILY MARTINET

Chargée de mission PCI à la
Maison des Cultures du
Monde - CFPCI



La France a approuvé le 11 juillet 2006 la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (PCI). Dix ans après, elle a introduit le PCI dans le Code du patrimoine. La mise en œuvre de la Convention a été confiée au ministère de la Culture, plus particulièrement au Département de la recherche, de la valorisation et du patrimoine culturel immatériel (DRVPCI).

Une des premières mesures prises par la France a été le lancement en 2008 de l'inventaire national du PCI. Il a été alimenté dans un premier temps par un appel à projets annuel, puis par des demandes spontanées qui parviennent directement au DRVPCI. Le Comité du patrimoine ethnologique et immatériel examine les projets de fiches et se prononce sur l'inclusion d'éléments à l'inventaire national du PCI. Il émet des avis sur les dossiers de candidature pour l'inscription sur les Listes de la Convention. Ces avis font l'objet d'une approbation par la ou le ministre de la Culture. L'inventaire national compte en 2023 plus de 500 éléments. L'inclusion à l'Inventaire ouvre depuis 2018 le droit d'utiliser l'emblème « PCI en France ».

Outre l'Inventaire, l'action du ministère de la Culture se déploie autour de plusieurs axes : la formation, la recherche, la sensibilisation et la valorisation. Des formations sont organisées chaque année avec le soutien du ministère. La recherche est encouragée grâce au financement de programmes et à la Chaire UNESCO « PCI et développement durable ». La sensibilisation à la valeur du PCI passe, quant à elle, par les initiatives portées par les acteurs impliqués dans la sauvegarde du PCI (écomusées, réseau des Ethnopôles, associations, fédérations).

APRESENTAÇÃO RITA JERÓNIMO

Subdiretora da Direção Geral
do Património Cultural



A Direção-Geral do Património Cultural (DGPC) felicita o Agrupamento Europeu de Cooperação Territorial do Rio Minho (AECT Rio Minho) pelo trabalho realizado no projeto LIVHES, “Living Heritage for Sustainable Development”, uma área da maior importância para esta Direção-Geral no quadro das suas competências e atribuições.

No âmbito deste projeto, agradecemos o convite para nos associarmos ao Guia Metodológico para a valorização do Património Cultural Imaterial (PCI) e congratulamo-nos com sua disponibilização em várias línguas, que contribui para amplificar o acesso à cultura. Este guia traduzido promove ainda a cooperação transfronteiriça na área do Património Cultural, que assume a maior relevância para a DGPC enquanto entidade responsável pela proteção legal deste património em Portugal através do seu Inventário Nacional.

Exemplo de boa cooperação transfronteiriça na área do PCI é a «Pesca nas Pesqueiras do Rio Minho». O Inventário Nacional desta arte de pesca partilhada por Portugal e Espanha entre a região do Alto Minho e a Galiza foi publicado em Diário da República de 30 de novembro de 2022. A liderança da AECT Rio Minho, a investigação conduzida pelo antropólogo Álvaro Campelo e a participação dos pescadores do troço internacional do rio Minho e outros agentes, viabilizaram a inventariação desta prática milenar pela DGPC. Outro trabalho meritório desenvolvido pelas comunidades dos dois países é o projeto “Ponte...nas Ondas!”, valendo-lhe o reconhecimento pela UNESCO na área das boas práticas. A DGPC continuará a acompanhar com interesse estas e outras iniciativas de cooperação transfronteiriça na área do Património Cultural.

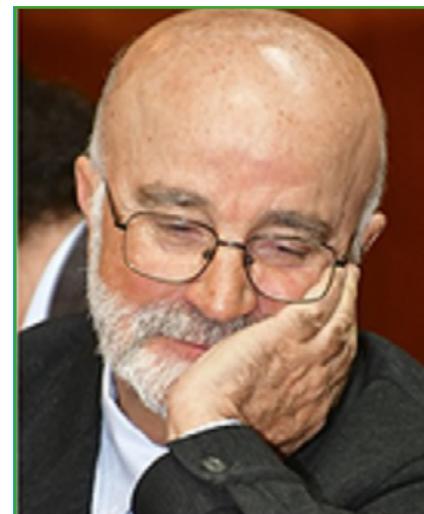
AVANT-PROPOS

HONORIO M. VELASCO

Catedrático Emérito de Antropología. UNED

Depuis sa création en tant que catégorie, le patrimoine culturel immatériel n'a cessé de croître, de s'étendre et de se développer. Il en va de même pour le patrimoine culturel en général. Le patrimoine culturel immatériel n'en est pas le principal responsable, il a constitué un domaine aussi important que le patrimoine historico-artistique. Une tâche louable a consisté à généraliser (et en quelque sorte à "éduquer") la sensibilité à l'égard de pratiques, d'objets, d'expressions et de manifestations qui, auparavant, n'étaient pas appréciés en tant que tels. "Apprécié" a ici un double sens de visibilité et de valorisation. Cette tâche n'a pas encore été pleinement accomplie, tandis qu'à l'autre extrême, l'idée qu'il n'y a pas de limite à l'élargissement semble se réaffirmer. La question de savoir si "pratiquement tout" peut être patrimoine immatériel est souvent formulée, en particulier lorsque la proposition se réfère à des éléments apparemment sans importance, triviaux. Ou, au contraire, comme cela a parfois été postulé, à des éléments de la création artistique cultivée. Si cette question était posée, des critères d'identification seraient certainement nécessaires. Des critères qui n'ont pas été établis dans la Convention de l'Unesco, bien qu'on les trouve dans les Orientations pratiques pour son élaboration. Il faut souligner qu'il s'agit plus de critères d'identification que de limites. Les seules limites claires - dicit l'Unesco - sont le respect des droits de l'homme et le respect entre les communautés, les peuples et les individus, et celle du développement durable.

Cette première question devrait être liée à un principe de base qui donne le protagonisme, l'initiative du patrimoine immatériel aux "communautés porteuses". Le concept d'identification n'est pas tant objectif que subjectif, c'est-à-dire lié aux communautés, et donc indissociablement associé à la représentativité. La Convention de 2003, par rapport à celle de 1972, a marqué un changement significatif dans ce passage de l'objet au sujet. Il reste certainement à le réaffirmer, car il reste souvent à l'arrière-plan. Les communautés ne doivent cependant



pas être considérées comme des entités sociales idéalisées. Le consensus devient parfois difficile à atteindre et, de plus, il est parfois plus le fruit de stratégies d'intérêts que de sentiments communs. En tout état de cause, les processus patrimoniaux sont des processus sociaux (et évidemment politiques).

Ce qui est impliqué dans la “sauvegarde” et la “protection” du patrimoine immatériel est un ensemble de programmes et d'actions de différents types, et probablement l'un d'entre eux est en train de devenir - selon des rapports provenant de nombreuses parties du monde - l'objet d'une attention particulière : la transmission aux jeunes générations. Il est généralement admis que les jeunes générations ne sont pas disposées à recevoir les pratiques traditionnelles et à assumer la responsabilité de les transmettre à leurs successeurs, et qu'elles ne sont pas enthousiastes à cet égard. Il convient de souligner que, selon les cas et les époques, si ce n'est pas toutes les générations, c'est la plupart d'entre elles. De plus, les anciennes générations sont de moins en moins nombreuses ou disparaissent. Il n'y a pratiquement plus de “maîtres”, de passeurs. Et les processus de mobilité et de migration dans



de nombreux territoires affectent dramatiquement les populations, les communautés sont démographiquement affaiblies et il n'y a pas assez de densité sociale pour que les pratiques aient lieu et, par conséquent, pour que la transmission intergénérationnelle ait lieu. Dans de nombreux cas, il est déjà devenu très difficile de l'assurer. En tout état de cause, la perception de la complexité et de la fragilité du processus doit être aiguës afin d'intensifier les efforts pour "protéger" ce qui est encore vivant.

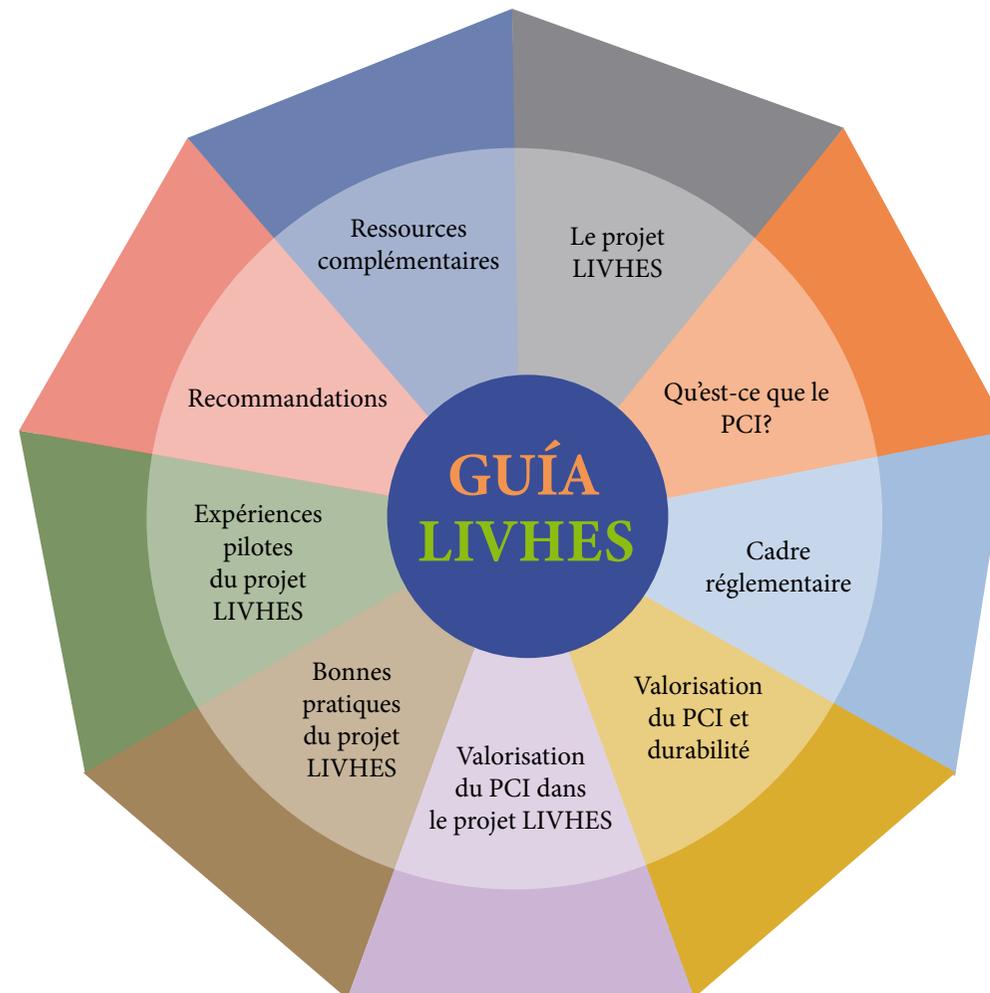
Les procédures institutionnalisées de "protection" doivent nécessairement être complétées par des procédures internes et autogérées, de sorte que la négociation devient indispensable. Il est cohérent de conclure que les mesures de "protection" du patrimoine immatériel sont fondamentalement sociales. Les voies de transmission se sont diversifiées et la coresponsabilité s'étend à travers l'interaction sociale entre égaux. Dans une large mesure, le patrimoine immatériel est suffisamment attrayant pour appeler à la participation collective et provoquer le passage du rôle de simple spectateur à celui d'interprète dévoué. Le tourisme a certainement contribué dans de nombreux cas à la folklorisation des pratiques traditionnelles, bien que dans les formes de base de la mobilité des populations se trouvent les anciens processus culturels de rencontre et d'hybridation qui ont généré le dynamisme des cultures au fil du temps.

L'objectif principal du travail sur le patrimoine immatériel est, comme le disait Lévi-Strauss dans les années 1950, de renforcer le maintien de la diversité culturelle et de favoriser sa régénération continue.



VIDÉO DU PROJECT LIVHES

SOMMAIRE INTERACTIF



LOCALISEZ LE MODULE
QUI VOUS INTÉRESSE.

CLIQUEZ SUR L'ICÔNE DE
LA MAIN POUR ACCÉDER
AU MODULE

TABLE DES MATIÈRES

GUIDE MODULAIRE

Le guide est conçu selon une structure modulaire à savoir qu'il permet la consultation précise d'une section mais aussi la lecture continue plus traditionnelle. Cette souplesse d'utilisation a des répercussions sur la conception de l'édition.

D'une part, parce qu'il présente deux modes d'indexation des modules. Le sommaire interactif de la page précédente est pensé pour la consultation plus ponctuelle. En cliquant sur l'icône correspondante, il est possible d'accéder directement à la section qui nous intéresse. Dans la partie gauche de cette page, une table des matières détaille la séquence ordonnée et numérotée des modules si on opte pour une lecture complète.

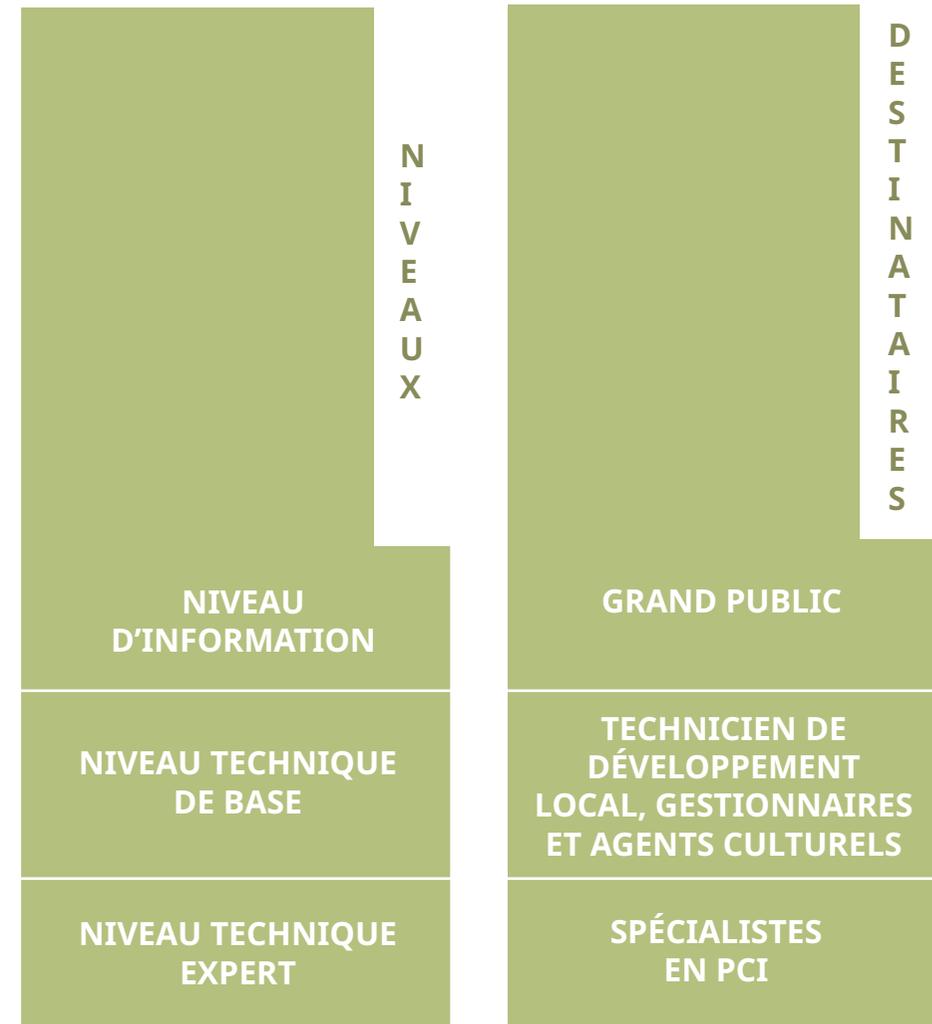
D'autre part, chaque module est identifié par une couleur et possède sa propre numérotation des pages dans la partie supérieure. La numérotation générale de l'ensemble du guide apparaît dans la partie inférieure des pages.

GUIDE COMPORTANT DIFFÉRENTS NIVEAUX D'INFORMATION

En plus de la souplesse de sa structure modulaire, le guide offre une polyvalence d'utilisation quant aux destinataires et au niveau d'information offert.

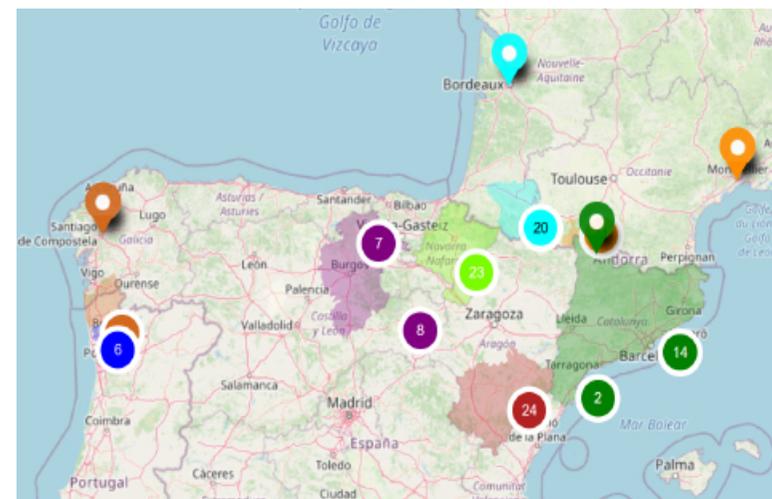
Il est pensé pour être utilisé par le grand public, peu versé dans le patrimoine culturel immatériel; les techniciens de développement local, gestionnaires et agents culturels; et par des lecteurs plus initiés et/ou spécialisés dans le PCI.

A ce motif, le choix s'est porté sur une conception très visuelle, avec de nombreuses infographies et schémas, répondant à un niveau d'information mais aussi sur une présentation de l'information à différents niveaux de profondeur croissante ou évolutive. Il est possible d'accéder progressivement au moyen de liens à un niveau technique de base et même à un niveau technique expert. L'utilité du guide a ainsi prévalu.



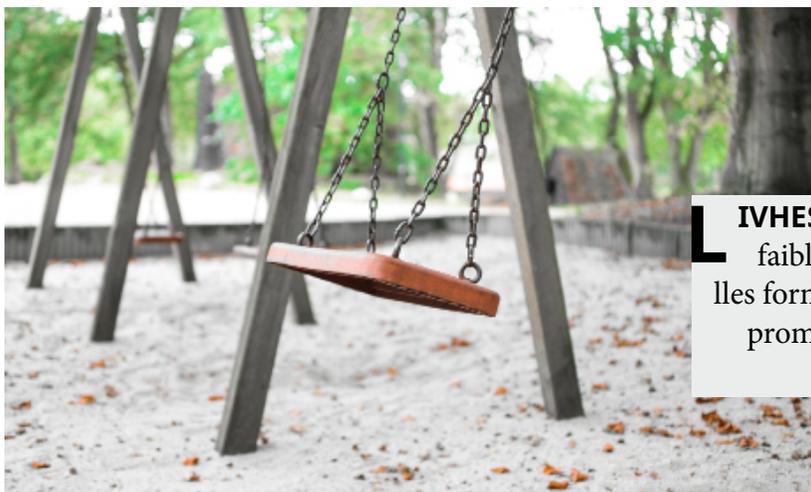
1. LE PROJET LIVHES

- Qu'est-ce que le projet LIVHES
- Objectifs du projet LIVHES
- Phases du projet (schéma pour voir le processus et la façon dont se présente le guide)
- Les partenaires du projet (carte avec la petite fiche de chaque partenaire)



QU'EST-CE QUE LE PROJET LIVHES?

Le projet **LIVHES** : Living heritage for sustainable development s'inscrit dans le Programme Interreg Sudoe qui soutient le développement régional dans le sud-ouest de l'Europe en finançant des projets transnationaux à travers le FEDER. Ainsi, il promeut la coopération transnationale pour traiter des problématiques communes aux régions dudit territoire.



LIVHES répond à un besoin européen et à un défi territorial partagé par les zones faiblement peuplées du sud de l'Europe : trouver et mettre en œuvre de nouvelles formules pour valoriser leur important Patrimoine Culturel Immatériel (PCI), promu et reconnu par l'UNESCO, comme outil de développement économique durable et de cohésion territoriale.

OBJECTIF PRINCIPAL

Générer de nouvelles formes de mise en valeur du Patrimoine Culturel Immatériel à travers le développement de nouvelles méthodologies.



OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Améliorer les méthodes de gestion du Patrimoine Naturel et Culturel par la mise en œuvre de réseaux et l'expérimentation conjointe.

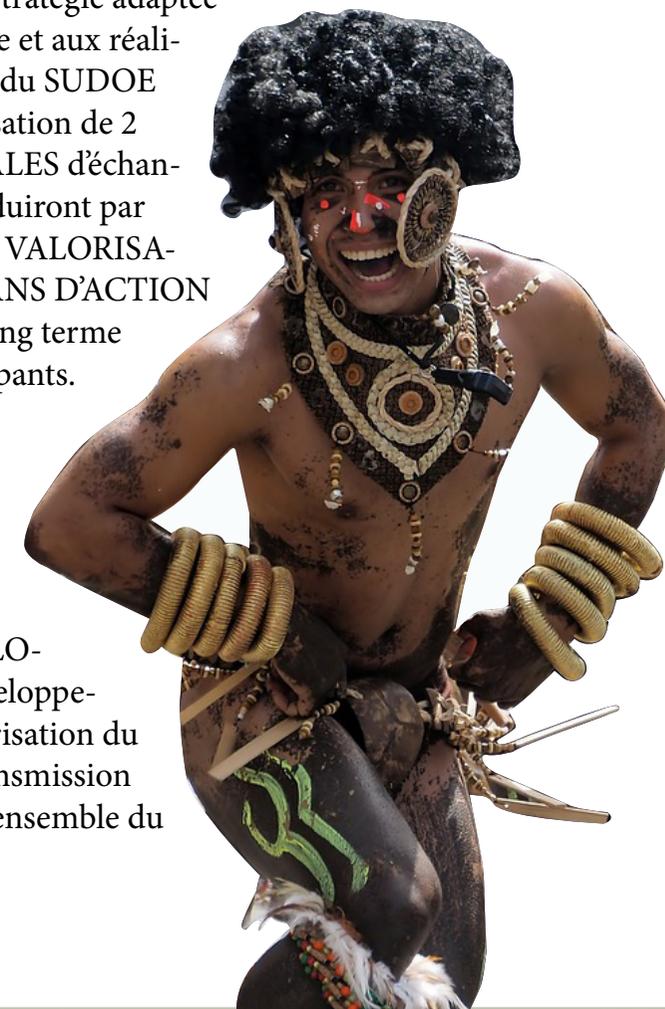


Identifier, sélectionner et étudier les meilleures pratiques autour de la valorisation du PCI comme moteur de développement local et tirer des enseignements transférables à l'espace SUDOE en impliquant les acteurs locaux, régionaux compétents en PCI et développement local par la création de GROUPES TERRITORIAUX PARTICIPATIFS (GTT) pour établir un DIAGNOSTIC CONSOLIDÉ SUR LES DÉFIS ET OPPORTUNITÉS DU PCI comme moteur de développement durable et UNE CARTE DES ACTEURS ET SOLUTIONS INNOVANTES à l'intérieur et hors de l'espace SUDOE.

REPRODUIRE LE MODÈLE DE VALORISATION à travers des activités de transfert et de socialisation des connaissances et GÉNÉRER DE NOUVEAUX PROJETS DE VALORISATION par le biais du FORUM TRANSNATIONAL DU PCI et la création D'UN RÉSEAU DE TRAVAIL.

Développer une méthodologie commune pour la valorisation du PCI et une stratégie adaptée à chaque région participante et aux réalités des différents territoires du SUDOE à travers les GTT et la réalisation de 2 TABLES TRANSNATIONALES d'échange et de réflexion qui se traduiront par un GUIDE PRATIQUE DE VALORISATION DU PCI et par 8 PLANS D'ACTION mis en œuvre à moyen et long terme dans les 8 territoires participants.

Expérimenter et évaluer la méthodologie proposée au moyen de son application dans 8 "EXPÉRIENCES PILOTES" qui associeront le développement économique à la valorisation du PCI, sa sauvegarde et sa transmission et diffuser le modèle dans l'ensemble du Territoire SUDOE.



2. QU'EST-CE QUE LE PCI?

- La Convention pour la sauvegarde du PCI
- Le PCI (définition de la Convention art. 2.1)
- Domaines du PCI (art. 2.2 de la Convention)
- Directives opérationnelles du PCI
- Concept de sauvegarde (art. 2.3)
- Le PCI dans le patrimoine local ou territorial



La **Conférence Générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture**, dénommée ci-après "l'UNESCO", a approuvé la Convention pour la Sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel lors de sa 32ème réunion organisée à Paris du vingt-neuf septembre au dix-sept octobre 2003, avec les objectifs suivants:

La sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel.

Le respect du patrimoine culturel immatériel des communautés, des groupes et des individus concernés.

La sensibilisation aux niveaux local, national et international à l'importance du patrimoine culturel immatériel et de son appréciation mutuelle.

La coopération et l'assistance internationales.

LE PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL EST DÉFINI DANS L'ARTICLE 2 DE LA CONVENTION DE L'UNESCO POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL (2003)

On entend par "patrimoine culturel immatériel" les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire -ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés- que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine. Aux fins de la présente Convention, seul sera pris en considération le patrimoine culturel immatériel conforme aux instruments internationaux existants relatifs aux droits de l'homme ainsi qu'à l'exigence du respect mutuel entre communautés, groupes et individus et d'un développement durable.



SELON L'UNESCO, LE PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL SE MANIFESTE EN PARTICULIER
DANS LES **DOMAINES** SUIVANTS

Les traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteur du patrimoine culturel.

Les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers.

Les arts du spectacle.

Les pratiques sociales, rituels et événements festifs.



Les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel.

LES DIRECTIVES OPÉRATIONNELLES (ARTICLE 1.3.) DE LA CONVENTION DE L'UNESCO ETABLISSENT LES **CRITÈRES** SUIVANTS POUR L'INCLUSION DES PROJETS, PROGRAMMES OU ACTIVITÉS DANS LE REGISTRE DES BONNES PRATIQUES DE SAUVEGARDE DU PCI

1 - Ils impliquent une sauvegarde, à savoir, des “mesures visant à assurer la viabilité du patrimoine culturel immatériel y compris l'identification, la documentation, la recherche, la préservation, la protection, la promotion, la mise en valeur, la transmission, essentiellement par l'éducation formelle et non formelle ainsi que la revitalisation des différents aspects de ce patrimoine” (article 2.3. de la Convention).

2 - Ils contribuent aux efforts de sauvegarde du PCI aux niveaux régional, sous-régional et/ou international. 2- Ils contribuent aux efforts de sauvegarde du PCI aux niveaux régional, sous-régional et/ou international. 2- Ils contribuent aux efforts de sauvegarde du PCI aux niveaux régional, sous-régional et/ou international.

3 -Ils reflètent les principes et les objectifs de la Convention.



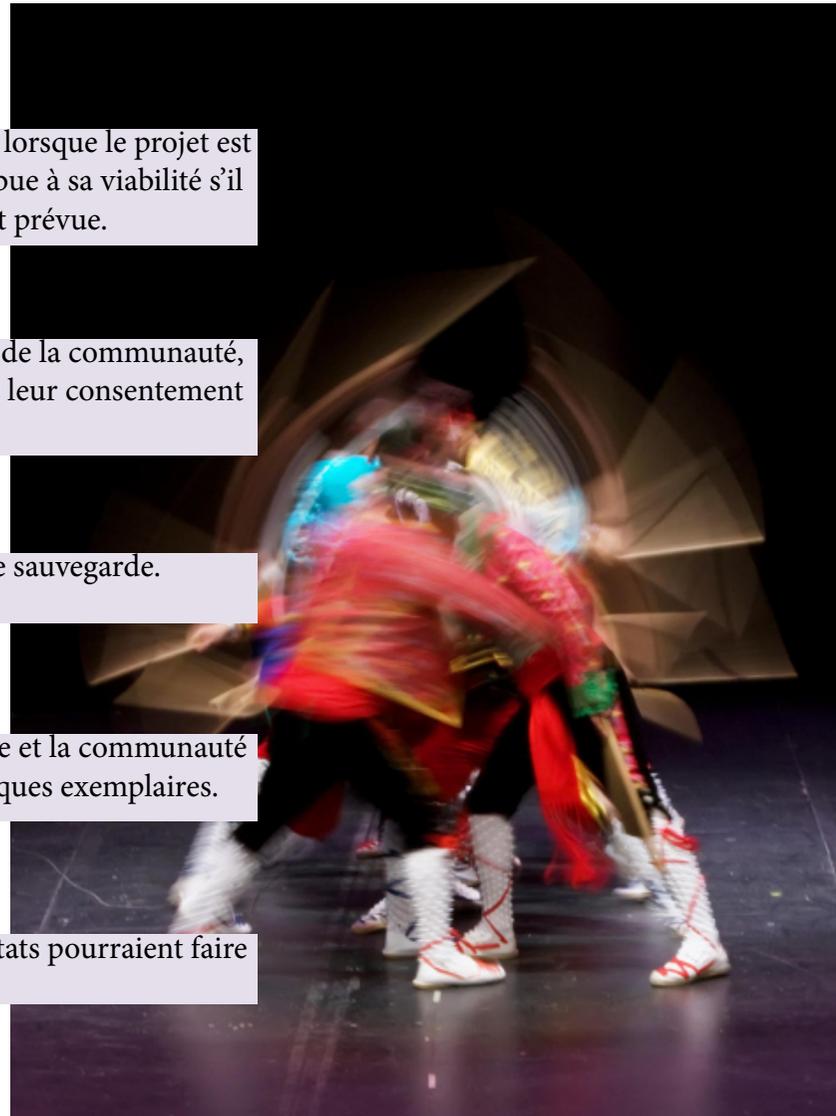
4 - Ils contribuent à la viabilité du PCI concerné lorsque le projet est déjà réalisé; on peut s'attendre à ce qu'il contribue à sa viabilité s'il n'est pas encore achevé ou si sa mise en marche est prévue.

5 - Ils ont été mis en œuvre avec la participation de la communauté, du groupe ou des personnes intéressées et avec leur consentement libre, préalable et éclairé.

6 - Ils peuvent servir de modèle à des activités de sauvegarde.

7 - Les organismes en charge de la mise en œuvre et la communauté sont disposés à coopérer à la diffusion de pratiques exemplaires.

8 - Ils comportent des expériences dont les résultats pourraient faire l'objet d'une évaluation.



On entend par "sauvegarde" les mesures visant à assurer la viabilité du patrimoine culturel immatériel, y compris l'identification, la documentation, la recherche, la préservation, la protection, la promotion, la mise en valeur, la transmission, essentiellement par l'éducation formelle et non formelle ainsi que la revitalisation des différents aspects de ce patrimoine.

En complément de la Convention de 2003 et des Directives Opérationnelles, l'Unesco définit **12 PRINCIPES ÉTHIQUES** pour la sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel



1 - Les communautés doivent jouer le rôle principal dans la sauvegarde du PCI.

2 - Le droit des communautés de maintenir les pratiques, représentations, connaissances et savoir-faire pour assurer la viabilité du PCI doit être respecté.

3 - Le respect mutuel doit prévaloir dans les interactions entre États et entre communautés.

4 - Toutes les interactions avec les communautés associées au PCI doivent se caractériser par une collaboration transparente et sont subordonnées à leur consentement libre, préalable, durable et éclairé.

5 - L'accès des communautés aux instruments, objets, artefacts, espaces culturels et naturels et lieux de mémoire dont l'existence est nécessaire à l'expression du PCI doit être garanti.

6 - Le PCI ne doit pas faire l'objet de jugements de valeur extérieurs. Il appartient à chaque communauté de déterminer la valeur de son propre patrimoine.

7 - Les communautés doivent bénéficier de la protection des intérêts moraux et matériels du PCI.

8 - La nature dynamique et vivante du PCI doit être respectée.

9 - Les communautés et les organisations locales et nationales doivent évaluer l'impact de toute action pouvant avoir une incidence sur la viabilité du PCI.

10 - Les communautés doivent jouer un rôle significatif dans la détermination de ce qui constitue une menace pour leur PCI.

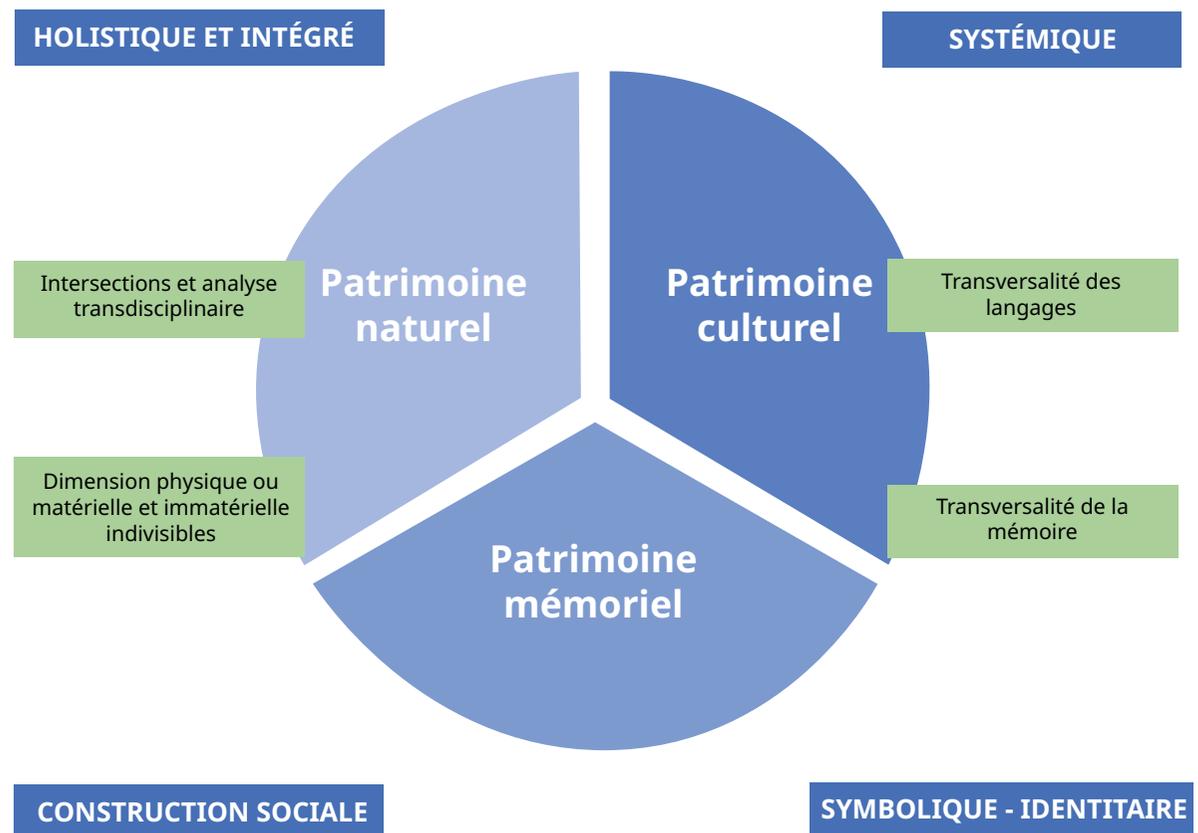
11 - La diversité culturelle et l'identité des communautés doivent être respectées.

12 - La sauvegarde du PCI présente un intérêt général pour l'humanité. Ainsi, elle doit s'inscrire dans des mécanismes de coopération multilatéraux (régionaux ou internationaux) sans pour autant éloigner les communautés de leur propre PCI.

LE PCI DANS LE PATRIMOINE LOCAL OU TERRITORIAL

Le patrimoine local ou territorial est constitué de manière holistique du **patrimoine naturel, du patrimoine culturel et du patrimoine mémoriel**. Il forme un système, un tout construit socialement, avec d'importantes valeurs symboliques et identitaires (Cuenca, 2012).

En tant que système, ces trois types de patrimoine **s'entrecroisent** et ont des limites fluides voire diffuses. Le patrimoine culturel immatériel en est un exemple, lequel, bien que faisant partie du patrimoine culturel, est étroitement lié au patrimoine naturel (savoirs traditionnels par exemple) ou au patrimoine mémoriel (commémorations festives, sans aller au-delà). Tous trois présentent une **dimension matérielle (physique) et une dimension immatérielle indivisibles**. Tous trois sont un **support ou une expression de la mémoire partagée**. Tous trois, enfin, utilisent une **pluralité de langages multisensoriels** qui sont un vecteur d'expression de la communauté (social mais aussi émotionnel).



Patrimoine naturel

“Les monuments naturels constitués par des formations physiques et biologiques ou par des groupes de telles formations qui auront une valeur universelle exceptionnelle d’un point de vue esthétique ou scientifique, les formations géologiques et physiographiques et les zones strictement délimitées constituant l’habitat d’espèces animales et végétales menacées qui auront une valeur universelle exceptionnelle d’un point de vue esthétique ou scientifique, les sites naturels ou les zones naturelles strictement délimitées, qui auront une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science, de la conservation ou de la beauté naturelle” (UNESCO, 1972).

Patrimoine culturel

“Sélection de biens et valeurs d’une culture faisant partie de la propriété symbolique ou réelle de certains groupes, qui permettent en outre des processus d’identité individuelle et collective et qui contribuent à la caractérisation d’un contexte et/ou d’un territoire” (Fontal, 2003).

Patrimoine mémoriel

Les lieux de mémoire sont des “vestiges, la forme extrême sous laquelle subsiste une conscience de commémoration dans une histoire qui la demande parce qu’elle l’ignore” (Nora, 2009).



Patrimoine naturel



Patrimoine culturel



Patrimoine mémoriel

INTERSECTIONS

La vision intégrée du naturel et du culturel, du matériel et de l'immatériel favorise les intersections entre ces trois types de patrimoine.

Les intersections entre patrimoine naturel et patrimoine culturel ont généré des unités d'interprétation et d'analyse transdisciplinaires comme les paysages culturels, les sites, les espaces culturels, les itinéraires ou routes... Celles qui se produisent entre patrimoine naturel et patrimoine mémoriel, des unités aussi intéressantes que les lieux de mémoire... Enfin, entre patrimoine culturel et patrimoine mémoriel ont été générées des unités d'interprétation et d'analyse transdisciplinaires comme les ensembles historiques...

Patrimoine holistique

On pourrait parler d'éco-patrimoine au sens où il est "le support transmissible de l'histoire et de l'identité dans l'expérience collective", à savoir, un "patrimoine conçu, protégé et exploité par une communauté qui peut être reconnu par un pouvoir légal, qui contribue au développement présent de la communauté et de sa qualité de vie et dont le but est de préserver, communiquer et transmettre la culture vivante". C'est "un instrument de gestion durable des ressources", qui possède une valeur symbolique et d'usage pour les sociétés ou communautés dont l'identification s'opère au moyen d'un processus symbolique de patrimonialisation (Dormaels, 2012:12-15).



ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX

MÉMOIRE



Le PCI fait partie de la mémoire vivante collective ou partagée en tant que réalité construite socialement. Elle renvoie tant à la biographie individuelle qu'à l'expérience collective.

LANGAGES

Le patrimoine utilise une pluralité de langages : langage verbal, iconographique, plastique, corporel, sonore-musical, etc. Ce complexe ensemble multimodal de langages verbaux et non verbaux génère des significations partagées. A savoir qu'il façonne un imaginaire partagé entre l'individu et le groupe ou la communauté, de fonctionnement et d'expression symboliques ou sémiotiques.

Dans le cas du PCI, le langage verbal est le mode d'expression de nombreux biens immatériels et est essentiel à leur transmission. Les langages non verbaux traditionnels interagissent fréquemment avec lui (dans la musique vocale par exemple) bien qu'il existe également des manifestations non verbales du PCI (une danse, la sonnerie de cloches, etc.).



IMPRÉCISION CONCEPTUELLE ET TERMINOLOGIQUE

Les intersections et les éléments transversaux entraînent une certaine imprécision conceptuelle et terminologique qui complique la délimitation de la nature du PCI dans le cadre du patrimoine local ou territorial. L'imprécision (et parfois l'abus) dans son utilisation provient d'une confusion entre l'immatériel et le patrimoine immatériel.

L'immatériel (il serait mieux de l'appeler «les immatériels») est présent dans toute action humaine (talent, connaissance...) car c'est sa composante corporelle-mentale mais nous ne pouvons pas toujours le considérer comme patrimonial car il doit également posséder une dimension collective ou sociale partagée.

La **dimension immatérielle**, qui est présente dans tous les biens patrimoniaux, fait appel à des pratiques et significations partagées des biens naturels et culturels matériels (meubles et immeubles). Elle est indivisible de la partie matérielle de ces biens.

Nous parlons de **biens patrimoniaux immatériels** pour nous référer à des biens de nature diffuse et formés "par la partie non physique des traditions des peuples : des expressions culturelles comme les langues, la musique, les cérémonies, rites, fêtes, manières de faire, attitudes de socialisation, traditions orales..." (Querol, 2010:248). A savoir que la composante centrale de ces biens est immatérielle au sens où elle réside dans les personnes, dans leur esprit incarné et leur corps étendu (Asiáin, 2013) et partagée socialement (mémoire et savoirs partagés). Les biens patrimoniaux immatériels ont également une dimension matérielle indivisible.



DÉLIMITATION DU PCI

1. Patrimoine vivant et évolutif : vitalité
2. Patrimoine enraciné dans la communauté et transmis de génération en génération : continuité historique
3. Patrimoine identitaire et partagé : représentativité - identité
4. Patrimoine lié aux formes de vie : fonctionnalité
5. Patrimoine processuel et contextualisé : occasionnalité
6. Patrimoine d'une richesse sensorielle et émotionnelle large et variée : multimodalité - multisensorialité
7. Patrimoine respectueux des droits : diversité culturelle - interculturalité - durabilité

(Asiáin, 2022)

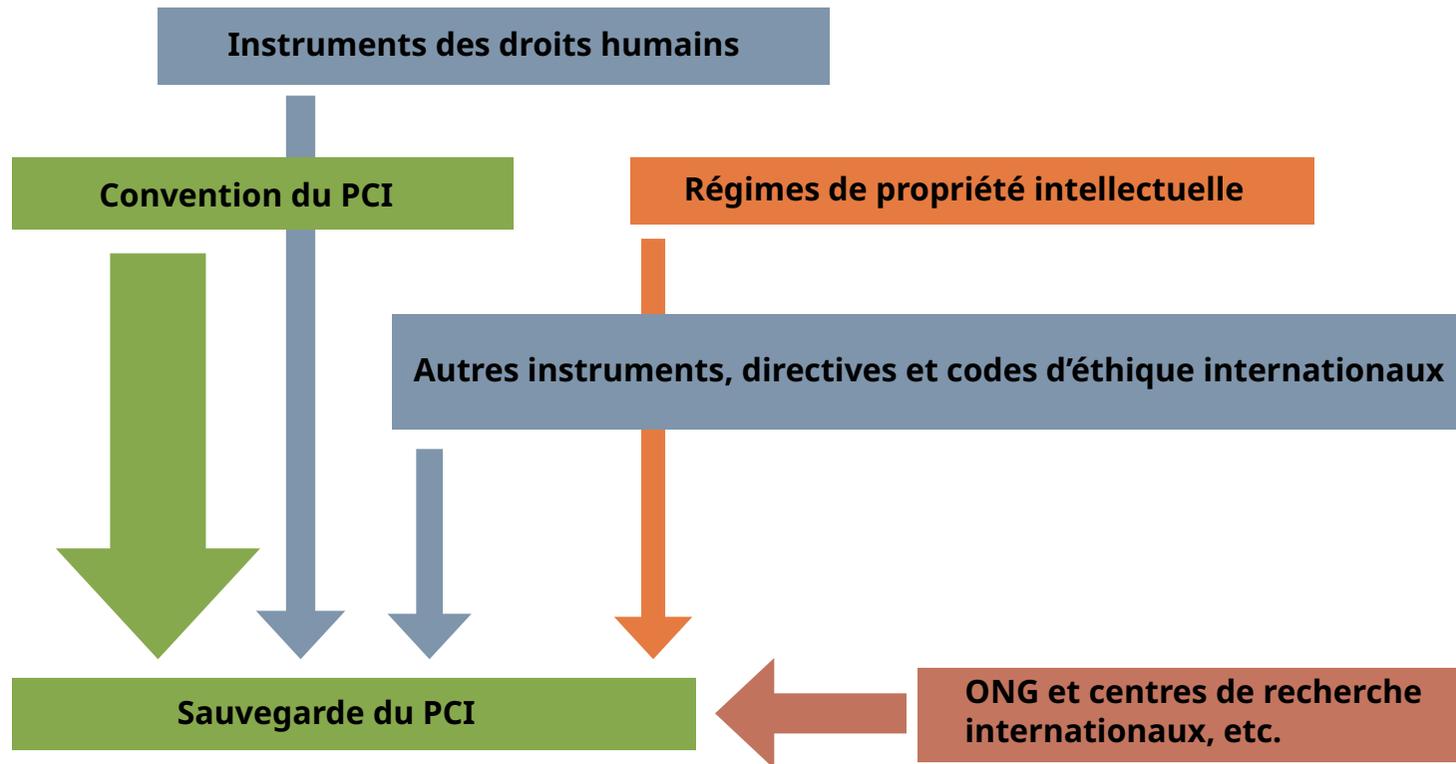


3. CADRE RÉGLEMENTAIRE ET LÉGISLATIF DU PCI DANS L'ESPACE SUDOE



- **Cadre réglementaire et législatif SUDOE**
- **France (1) : cadre réglementaire et législatif national**
- **France (2) : cadre réglementaire et législatif régional**
- **Portugal (1) : cadre réglementaire et législatif national**
- **Portugal (2) : cadre réglementaire et législatif régional**
- **Espagne (1) : cadre réglementaire et législatif national**
- **Espagne (2) : cadre réglementaire et législatif autonome**
- **Principauté d'Andorre : cadre réglementaire et législatif**

CADRE INTERNATIONAL (UNESCO, 2021)



CADRE INTERNATIONAL (1). L'UNESCO ET SES CONVENTIONS

L'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture) est une organisation intergouvernementale composée de 195 États membres. Elle contribue à la paix et la sécurité dans le monde par l'éducation, la science et la culture.

Sur les sept Conventions de l'UNESCO adoptées à ce jour, trois sont particulièrement pertinentes dans le domaine du Patrimoine Culturel Immatériel et sont clairement interdépendantes:

Convention sur la Protection du Patrimoine Mondial, Culturel et Naturel (1972).



Convention pour la Sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel (2003).



Convention sur la Protection et la Promotion de la Diversité des Expressions Culturelles (2005).



COMPARAISON DES DÉFINITIONS DES TROIS CONVENTIONS INTERDÉPENDANTES (UNESCO, 2021)

PATRIMOINE MONDIAL (1972)	PATRIMOINE IMMATÉRIEL (2003)	DIVERSITÉ DES EXPRES- SIONS CULTURELLES (2005)
1. Protection et conservation des sites et biens du Patrimoine Mondial,	1. Sauvegarde de toutes les expressions, savoir-faire, pratiques et connaissances se rapportant au Patrimoine Culturel Immatériel (PCI),	
2. culturel et/ou naturel,	2. culturel et/ou social,	
3. d'une valeur universelle exceptionnelle,	3. dont les communautés intéressées définissent la valeur	
4. dont l'authenticité et l'intégrité contribuent à définir la valeur, en limitant souvent son évolution.	4. et qui évolue au fil du temps.	
	5. Savoir-faire, pratiques, expressions et connaissances.	5. Activités, biens et services (produits) culturels.
	6. Le PCI est une pratique collective, transmise "de génération en génération".	6. Expressions culturelles : ce sont généralement des créations innovantes et individuelles.
	7. Focalisation sur la sauvegarde de la pratique et la transmission du PCI.	7. Focalisation sur les industries culturelles et sur la diffusion et le développement de produits culturels.

CADRE INTERNATIONAL (2). LA WIPO - OMPI ET LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La WIPO - OMPI est un organisme autofinancé des Nations Unies comptant 193 États membres. C'est le forum mondial où l'on débat des services, des politiques, de la coopération et des informations en matière de Propriété Intellectuelle (P.I.).

Son objectif principal est de développer un système international de P.I. équilibré et efficace qui permettra l'innovation et la créativité en respectant les droits de toutes les parties impliquées.

L'OMPI administre actuellement 26 traités dont la Convention de l'OMPI. Ils peuvent être classés en **trois catégories**. →

PROTECTION DE LA P.I.



CLASSIFICATION



ENREGISTREMENT



RÉGIMES DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET PCI

L'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (WIPO-OMPI) s'est également intéressée à la Propriété Intellectuelle appliquée au domaine du Patrimoine Culturel Immatériel. **Trois niveaux** de savoirs traditionnels ont été établis.

1^{er} NIVEAU. Savoirs traditionnels en tant que tels. A son tour divisé en trois domaines :

savoirs traditionnels au sens strict (par ex. savoirs en médecine traditionnelle);

ressources génétiques (par ex. plantes à potentiel génétique et médicinal)

et expressions culturelles traditionnelles, notamment verbales et musicales. Dans ces dernières, on considère tant les expressions ou actions immatérielles (par ex. une danse ou un jeu traditionnel) que les expressions matérielles (par ex. les costumes ou les instruments de musique traditionnels).



2^{ème} NIVEAU. Productions secondaires des savoirs traditionnels. Les inventaires et bases de données numérisées, enregistrements, etc.; les revues ethnographiques; et les contenus Internet font partie de ce niveau.



3^{ème} NIVEAU. Innovations ou créations basées sur les savoirs traditionnels. Toute une série de produits médicaux, cosmétiques, musicaux, audiovisuels...



RÉGIMES DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET PCI

DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET D'AUTEUR **SUR LES SAVOIRS TRADITIONNELS**

On part de la difficulté d'appliquer les figures juridiques aux acteurs et porteurs de ces savoirs.

Trois systèmes de protection:

.....

1°) Réglementation spécifique pour la préservation des savoirs traditionnels.

2°) Réglementation adaptant les modalités de la Propriété Intellectuelle.

3°) Réglementation utilisant d'autres procédures de Propriété Intellectuelle au sens large.

.....

DU CADRE INTERNATIONAL AU CADRE SUDOE

RATIFICATIONS DE LA CONVENTION DE 2003

La Convention pour la Sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel, adoptée par la Conférence Générale de l'Organisation lors de sa 32ème réunion, en octobre 2003, est entrée en vigueur le 20 avril 2006 en Espagne et en France.

Au Portugal, la Convention a été approuvée par la Résolution de l'Assemblée de la République n° 12/2008 du 24 janvier et ratifiée par le Décret du Président de la République n° 28/2008 du 26 mars 2008. La Principauté d'Andorre a ratifié la Convention le 8 novembre 2013.

**DÉVELOPPEMENTS RÉGLEMENTAIRES ET LÉGISLATIFS APRÈS LA RATIFICATION**

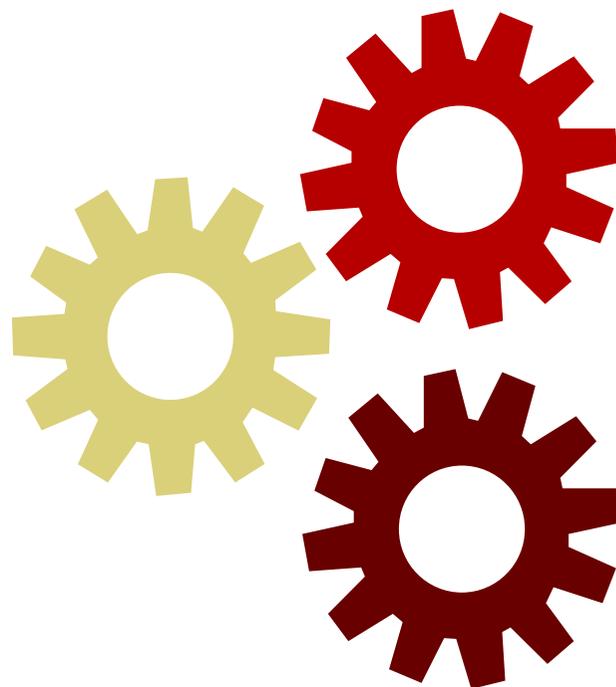
Des lois et réglementations à caractère européen, national et régional / autonome ont été élaborés dans l'espace SUDOE. L'ensemble de ce système réglementaire et législatif complexe respecte et développe la Convention pour la Sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel de 2003.

Comme l'UNESCO l'explique elle-même (2021), ce sont trois niveaux de concrétisation qui doivent fonctionner de concert pour obtenir la sauvegarde du PCI.

CADRES JURIDIQUES ET ADMINISTRATIFS

NIVEAU NATIONAL

- Constitution ou Charte des Droits.
- Politiques en matière de PCI.
- Législation relative au PCI.
- Subventions.
- Réseaux.
- Régime juridique du droit de propriété intellectuelle.
- Universités, archives et musées.



NIVEAU LOCAL

- Arrêtés, réglementations et subventions des communes et régions.
- Initiatives des communautés.

NIVEAU INTERNATIONAL

- Convention pour la Sauvegarde du PCI et autres conventions.
- Instruments universels de protection des droits humains.
- Directives de l'OMPI sur le droit de propriété intellectuelle.
- Accords régionaux.
- ONG internationales et Centres de catégorie 2.

CADRE RÉGLEMENTAIRE ET LÉGISLATIF EUROPÉEN

Le Conseil de l'Europe possède un site Web dédié au domaine du patrimoine culturel. On y promeut la diversité et le dialogue à travers l'accès au patrimoine qui y est défini comme un support d'identité et de mémoire collective et un facteur de compréhension mutuelle entre les populations.

On peut avoir accès à une liste des règlements du Conseil de l'Europe : Normes de la Culture et du Patrimoine Culturel. Partant de cet ensemble de lois et règlements, nous allons souligner les plus influents dans le domaine du PCI.



CADRE RÉGLEMENTAIRE ET LÉGISLATIF EUROPÉEN

1 Convention européenne sur le paysage (Florence, 2000).

La STE n° 176 a pour objectif de promouvoir la protection, la gestion et l'aménagement des paysages et d'organiser la coopération internationale dans ce domaine.

2 Convention de Faro sur la valeur du patrimoine culturel pour la société (Faro, 2005).

La Convention de Faro défend une vision plus large du patrimoine dans sa relation avec les droits humains et la démocratie des communautés et de la société. Elle insiste sur le fait que l'importance du patrimoine culturel tient moins aux objets et aux lieux qu'aux significations et aux pratiques que les gens leur attachent et aux valeurs qu'ils représentent. Le Conseil de l'Europe a lancé un Plan d'Action pour mettre en pratique les principes de cette convention.



3 **Stratégie 21** (2017). C'est une recommandation du conseil des ministres des États membres. La Stratégie 21 possède trois composantes principales. La première est sociale, on y impulse la promotion de la participation sociale et de la bonne gouvernance avec une série de recommandations. La deuxième composante est le développement territorial et économique qui rassemble une série d'autres recommandations dans le respect des principes de développement durable. Enfin, la troisième composante inclut également des recommandations sur l'enrichissement des connaissances et de l'éducation avec la contribution de la recherche et de la formation. Chaque recommandation est accompagnée d'exemples de bonnes pratiques. La stratégie 21 a une approche pluridisciplinaire et collaborative. Elle possède un guide méthodologique.

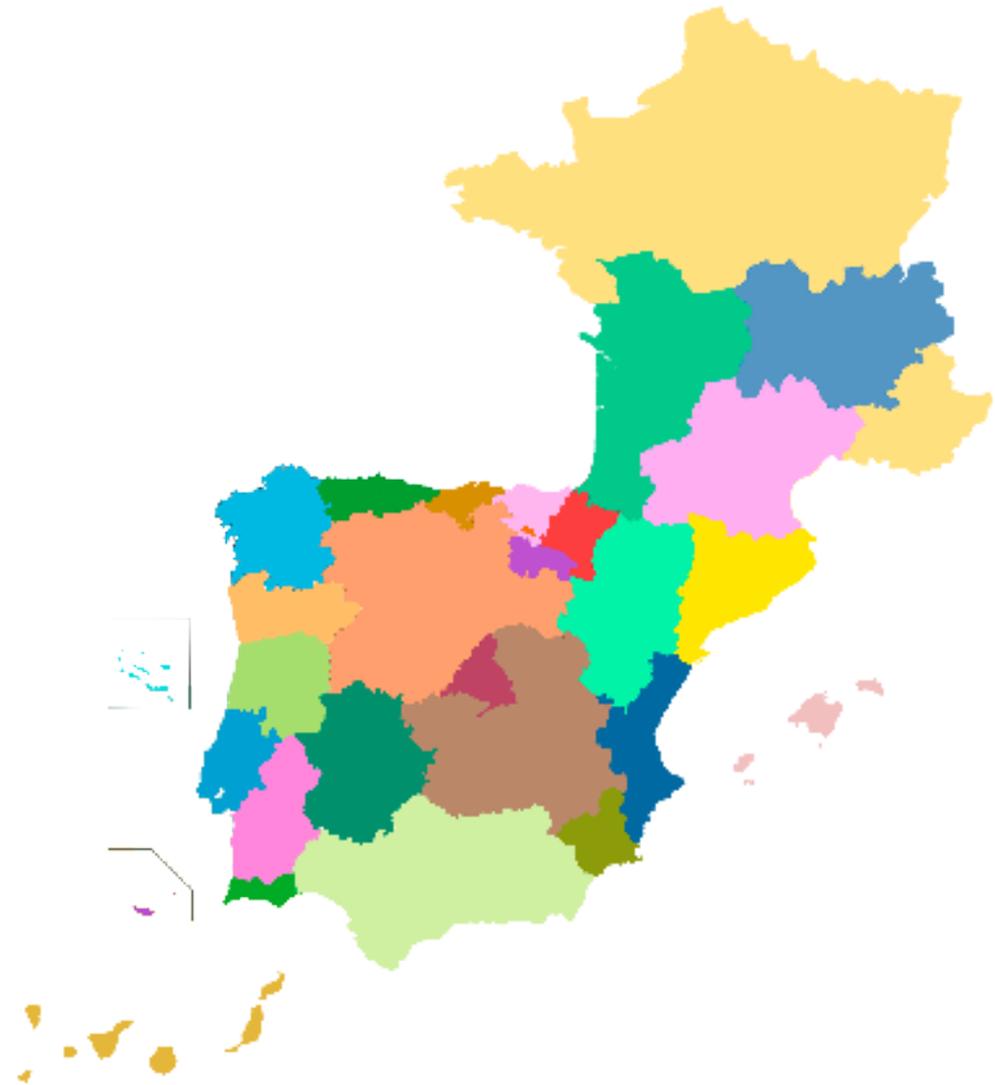
4 **Convention du Conseil de l'Europe sur les infractions visant des biens culturels** (Nicosie, 2017). La Convention a pour but de prévenir et combattre le trafic illicite et la destruction de biens culturels provoqués par le terrorisme et le crime organisé.



CADRE RÉGLEMENTAIRE ET LÉGISLATIF DANS L'ESPACE SUDOE

Ce guide s'adresse à l'espace du programme Interreg SUDOE. Actuellement, sa géographie comprend les régions suivantes du sud-ouest de l'Europe.

- Espagne : toutes les communautés autonomes et villes autonomes à l'exception des Îles Canaries.
- France : les régions de Nouvelle-Aquitaine et Occitanie et pour la région Auvergne-Rhône-Alpes, l'ancienne région Auvergne.
- La Principauté d'Andorre participe en tant que pays tiers.
- Le Portugal continental.



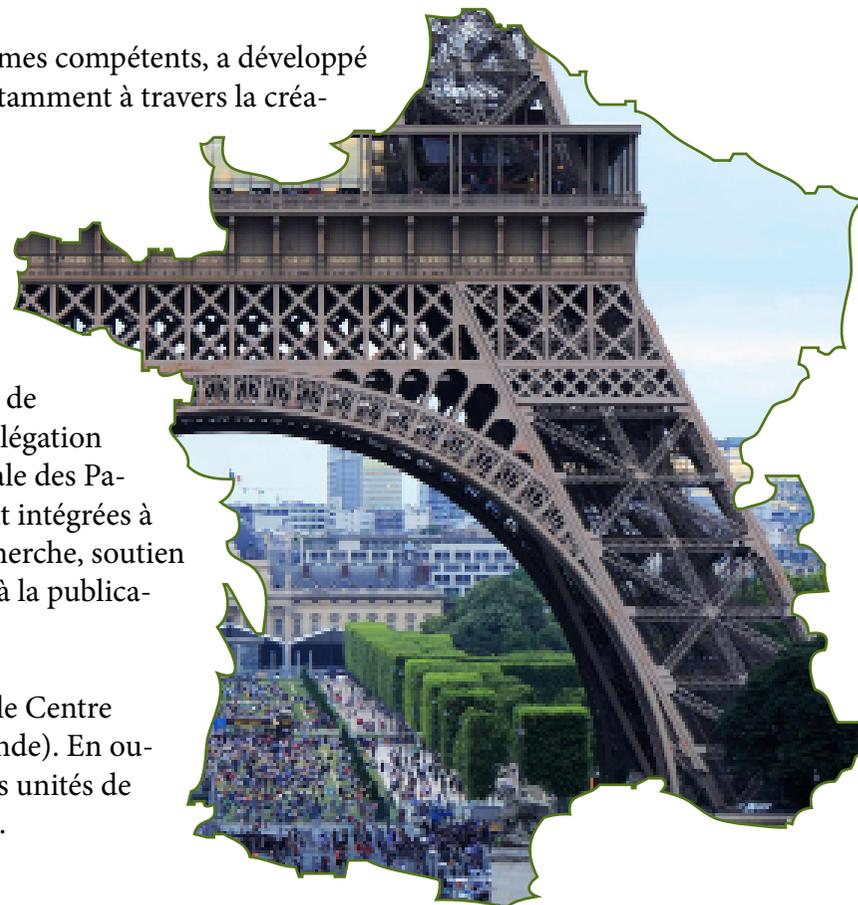
FRANCE (1) : CADRE RÉGLEMENTAIRE ET LÉGISLATIF NATIONAL

Le Ministère de la Culture, en collaboration avec les services et organismes compétents, a développé différents mécanismes pour la gestion et la mise en valeur du PCI, notamment à travers la création de **l'inventaire français du PCI**.

C'est en 2016 que la notion de patrimoine culturel immatériel a été intégrée au corps législatif français, plus précisément dans l'article L.1. **de la Loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP)**.

Le Ministère de la Culture coordonne la mise en œuvre de la Convention de 2003 à travers le Département de Recherche, Valorisation et PCI de la Délégation à l'Inspection, la Recherche et l'Innovation (DIRI) de la Direction Générale des Patrimoines et de l'Architecture. Les actions développées autour du PCI sont intégrées à tous les mécanismes dédiés à l'ethnologie de France : programmes de recherche, soutien à la recherche et la formation, soutien à la création audiovisuelle et aides à la publication.

Le Ministère développe ses actions en termes de PCI en association avec le Centre français du patrimoine Culturel Immatériel (Maison des Cultures du Monde). En outre, le Ministère travaille en collaboration avec le CNRS et avec différentes unités de recherche spécialisées dans les domaines de l'ethnologie et du patrimoine.



FRANCE (2) : CADRE RÉGLEMENTAIRE ET LÉGISLATIF RÉGIONAL

Au niveau régional, les Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC) sont les correspondants du Ministère de la Culture en matière de PCI. Les Ethnopôles, pôles nationaux de recherche et de ressources en ethnologie homologués par le Ministère et en accord avec les autorités locales, contribuent également à la sauvegarde et la valorisation du PCI dans les territoires : réalisation d'inventaires du PCI, ingénierie et soutien à des collectivités et associations, médiations, etc.

Par ailleurs, la **Loi portant nouvelle organisation territoriale de la République de 2015 (Loi NOTRe)** confie aux Régions le pouvoir de "veiller sur la préservation de [leur] identité et la promotion des langues régionales dans le respect de l'intégrité, de l'autonomie et des attributions des Départements et des Communes". Plusieurs collectivités françaises, régionales, départementales ou intercommunales, se sont à présent appropriées la notion de PCI et développent de nombreuses actions de valorisation culturelle.

Les régions françaises incluses dans l'espace SUDOE sont la Nouvelle-Aquitaine, l'Occitanie et l'ancienne région Auvergne dans la région Auvergne-Rhône-Alpes.



PORTUGAL (1) : CADRE JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF NATIONAL

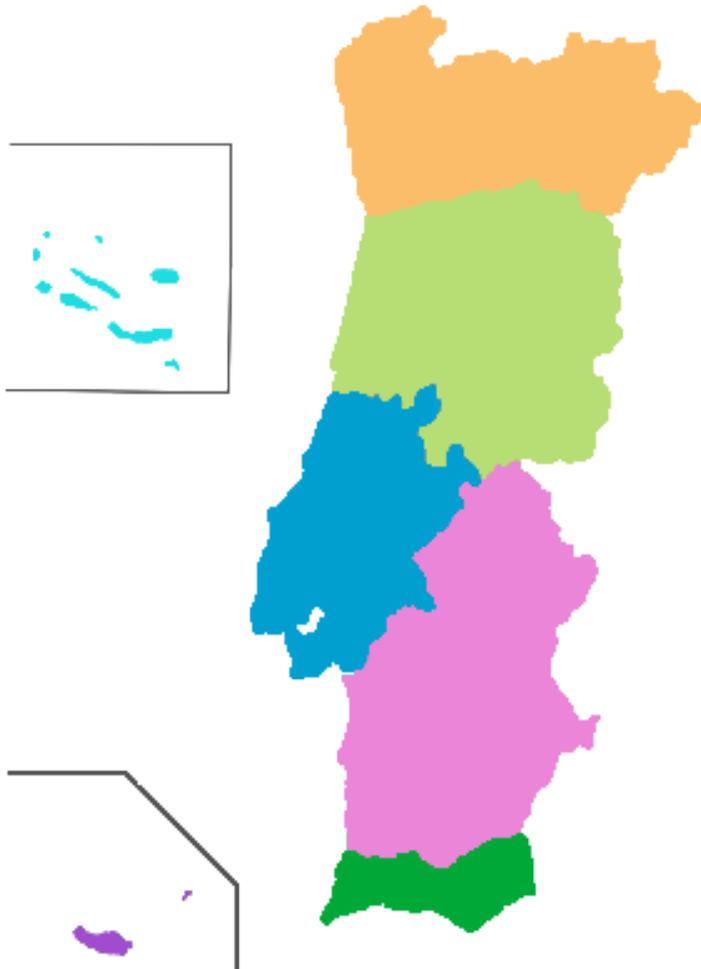
La loi nationale de référence est le **Décret-loi n° 139/2009 du 15 juin** qui établit le régime juridique de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Elle inclut les mesures de sauvegarde, la procédure d'inventaire et la création de la Commission du Patrimoine Culturel Immatériel.

Il existe un inventaire national, **MatrizPCI**, qui est géré par la Commission pour le Patrimoine Culturel Immatériel, un organe doté d'une autonomie administrative, technique et scientifique, qui agit de manière indépendante et dispose de fonctions délibératives et consultatives dans le domaine de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Pour le moment, sept (7) manifestations du PCI ont été inventoriées au total; quatre-vingt-huit (88) autres manifestations sont en cours d'analyse et d'approbation.





PORTUGAL (2) : CADRE RÉGLEMENTAIRE ET LÉGISLATIF RÉGIONAL

Le Décret-loi mentionné reconnaît l'importance du PCI et établit un système d'inventaire au travers d'une base de données d'accès public qui permet la participation de communautés, groupes et individus dans la défense et la mise en valeur du patrimoine culturel immatériel; il attribue la coordination de l'inventaire à l'Institut des Musées et de la Conservation et aux directions régionales le soutien aux intéressés dans le processus d'inventaire; en outre, il encadre la participation des autorités locales dans la promotion et le soutien aux événements de connaissance, sauvegarde et évaluation du PCI.

Les régions portugaises incluses dans l'espace SUDOE sont toutes continentales. Les régions insulaires des Açores et de Madère en sont exclues.

ESPAGNE (1) : CADRE RÉGLEMENTAIRE ET LÉGISLATIF NATIONAL

La loi de référence sur le patrimoine est la vieille **Loi 16/1985 du 25 juin sur le Patrimoine Historique Espagnol**. C'est sur cette base qu'ont été élaborées les différentes réglementations et lois autonomiques, une fois approuvés les transferts de compétence en matière de culture et de patrimoine. Le Parlement travaille à l'élaboration d'une nouvelle loi.

Suite au Plan National de Sauvegarde du PCI (IPCE, 2011), le besoin est apparu de promulguer une nouvelle loi. Bien qu'elle se base essentiellement sur ce Plan National, la **Loi 10/2015 du 26 mai pour la Sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel** considère quelques modifications dans son Article 2, intègre dans son Article 3 des principes généraux sur les actions de sauvegarde pleinement comparables aux Principes éthiques de l'UNESCO et établit surtout trois compétences dans son Article 11.

La première concerne la proposition, l'élaboration, le suivi et la révision du Plan National de Sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel. La deuxième, la gestion de l'Inventaire Général du Patrimoine Culturel Immatériel, développée dans l'Article 14. Et la troisième et dernière est la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel au moyen de la Déclaration de Manifestation Représentative du Patrimoine Culturel Immatériel, développée dans l'Article 12. Une modification a été récemment approuvée pour inclure le concept de manifestation complexe du PCI.

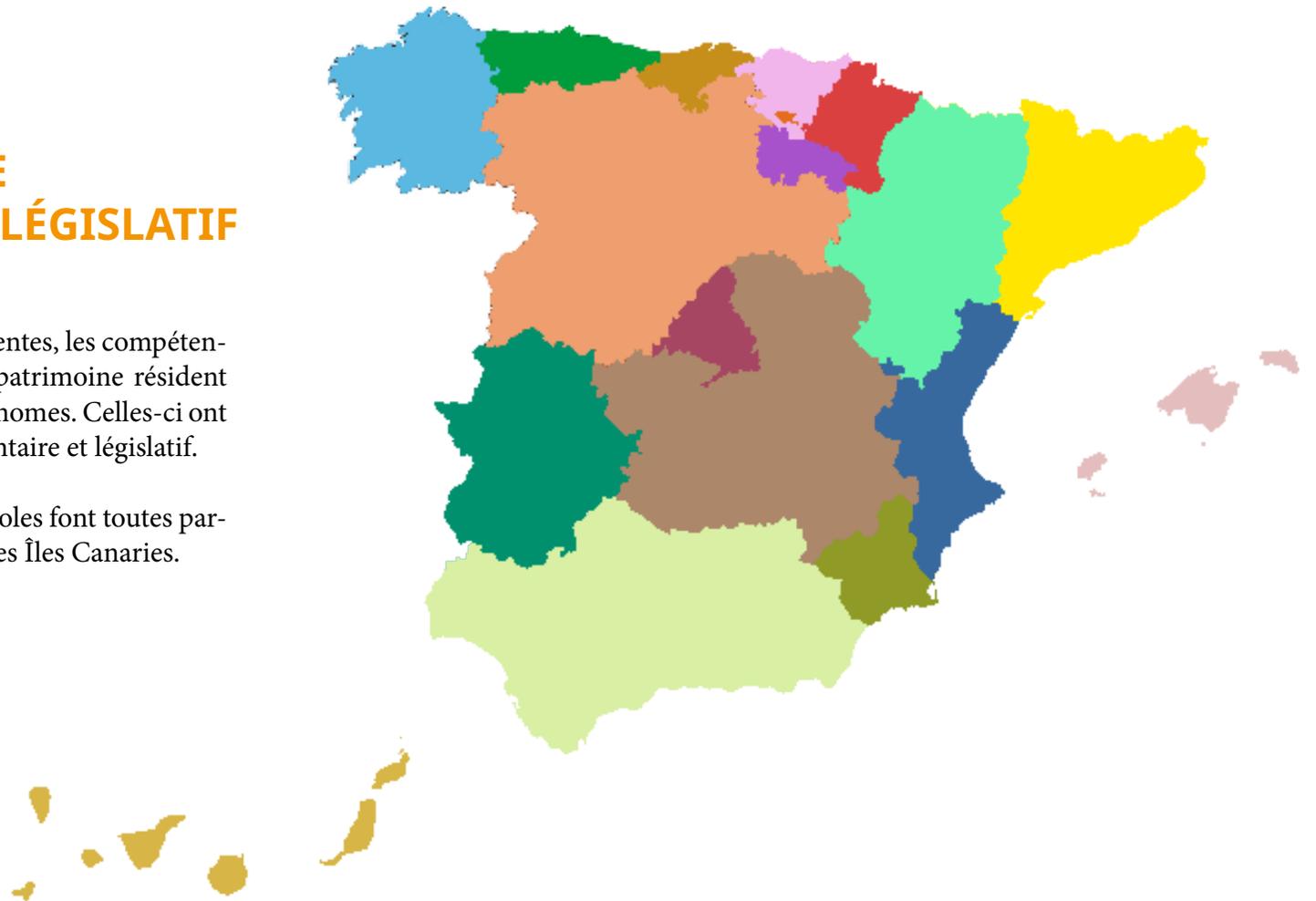


ESPAGNE (2) : CADRE RÉGLEMENTAIRE ET LÉGISLATIF AUTONOMIQUE

En dépit des lois nationales précédentes, les compétences en matière de culture et de patrimoine résident dans chacune des communautés autonomes. Celles-ci ont développé leur propre cadre réglementaire et législatif.

Les communautés autonomes espagnoles font toutes partie de l'espace SUDOE à l'exception des Îles Canaries.

CARTE INTERACTIVE



PRINCIPAUTÉ D'ANDORRE : CADRE RÉGLEMENTAIRE ET LÉGISLATIF

La Principauté d'Andorre fait partie de l'espace SUDOE, bien que toujours en partenariat en tant que pays tiers.

Les lois sur le patrimoine culturel sont principalement au nombre de deux. La plus ancienne et la plus générale est la **Loi 9/2003 du 12 juin sur le patrimoine culturel d'Andorre**.

Après la ratification de la Convention sur le PCI le 8 novembre 2013, la loi précédente a été modifiée : **Loi 15/2014 du 24 juillet portant modification de la Loi 9/2003 du 12 juin sur le patrimoine culturel d'Andorre**.



4. VALORISATION DU PCI ET DURABILITÉ

- Les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030
- Concept de Développement Durable (DD)
- Processus de patrimonialisation du PCI et valorisation
- UNESCO : sauvegarde et durabilité du PCI
- Stratégie 21 du Conseil de l'Europe : recommandations



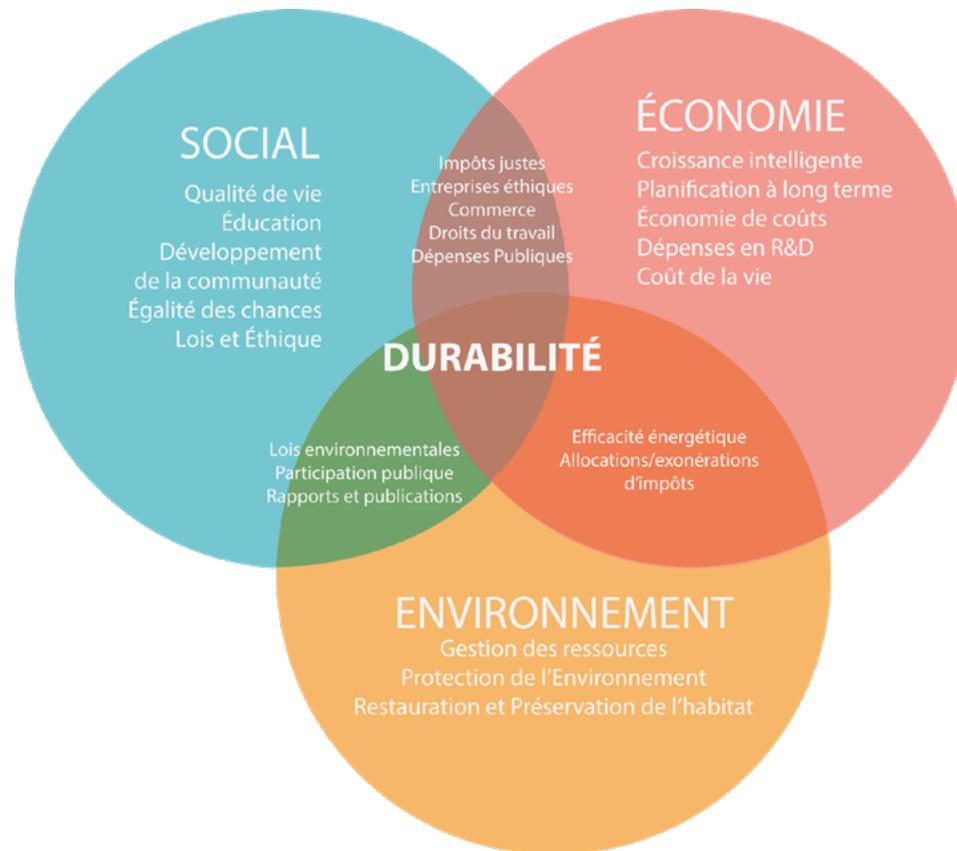
AGENDA 2030 POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'Agenda 2030 est un plan d'action qui aborde les trois dimensions du développement durable - sociale, économique et environnementale - à travers 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) considérés comme des champs d'action interdépendants. Dans la définition du PCI de la Convention de 2003, une référence expresse est déjà faite au fait que toute pratique doit être compatible avec les droits humains, le respect et le développement durable des communautés.

- ODD 1:** Pas de pauvreté
- ODD 2:** Faim "zéro"
- ODD 3:** Bonne santé et bien-être
- ODD 4:** Education de qualité
- ODD 5:** Egalité entre les sexes
- ODD 6:** Eau propre et assainissement
- ODD 7:** Energie propre et d'un coût abordable
- ODD 8:** Travail décent et croissance économique
- ODD 9:** Industrie, innovation et infrastructure
- ODD 10:** Inégalités réduites
- ODD 11:** Villes et communautés durables
- ODD 12:** Consommation et production responsables
- ODD 13:** Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- ODD 14:** Vie aquatique
- ODD 15:** Vie terrestre
- ODD 16:** Paix, justice et institutions efficaces
- ODD 17:** Partenariats pour la réalisation des Objectifs



OBJECTIFS DÉVELOPPEMENT DURABLE



DÉVELOPPEMENT DURABLE

“**D**éveloppement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire leurs propres besoins”. (Commission Brundtland, 1987).

L'objectif ultime du DD est d'atteindre un équilibre entre la durabilité environnementale, la durabilité économique et la durabilité sociale pour garantir la transmission transgénérationnelle à long terme.

Cela implique d'agir, avec un équilibre difficile à atteindre, à la recherche d'un meilleur avenir.
ELLE CONJUGUE QUATRE FACTEURS.

ÉQUITÉ

On peut dire que la durabilité de la société dépend de la disponibilité de systèmes de santé appropriés, de la paix et du respect des droits humains, du travail décent, de l'égalité des genres, d'une éducation de qualité et de l'état de droit.

VIABILITÉ

La durabilité de l'économie dépend de l'adoption d'une production, d'une distribution et d'une consommation appropriées.

DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

La durabilité de l'environnement est favorisée par une planification physique et une utilisation des terres appropriées ainsi que par la conservation de l'écologie ou de la biodiversité.

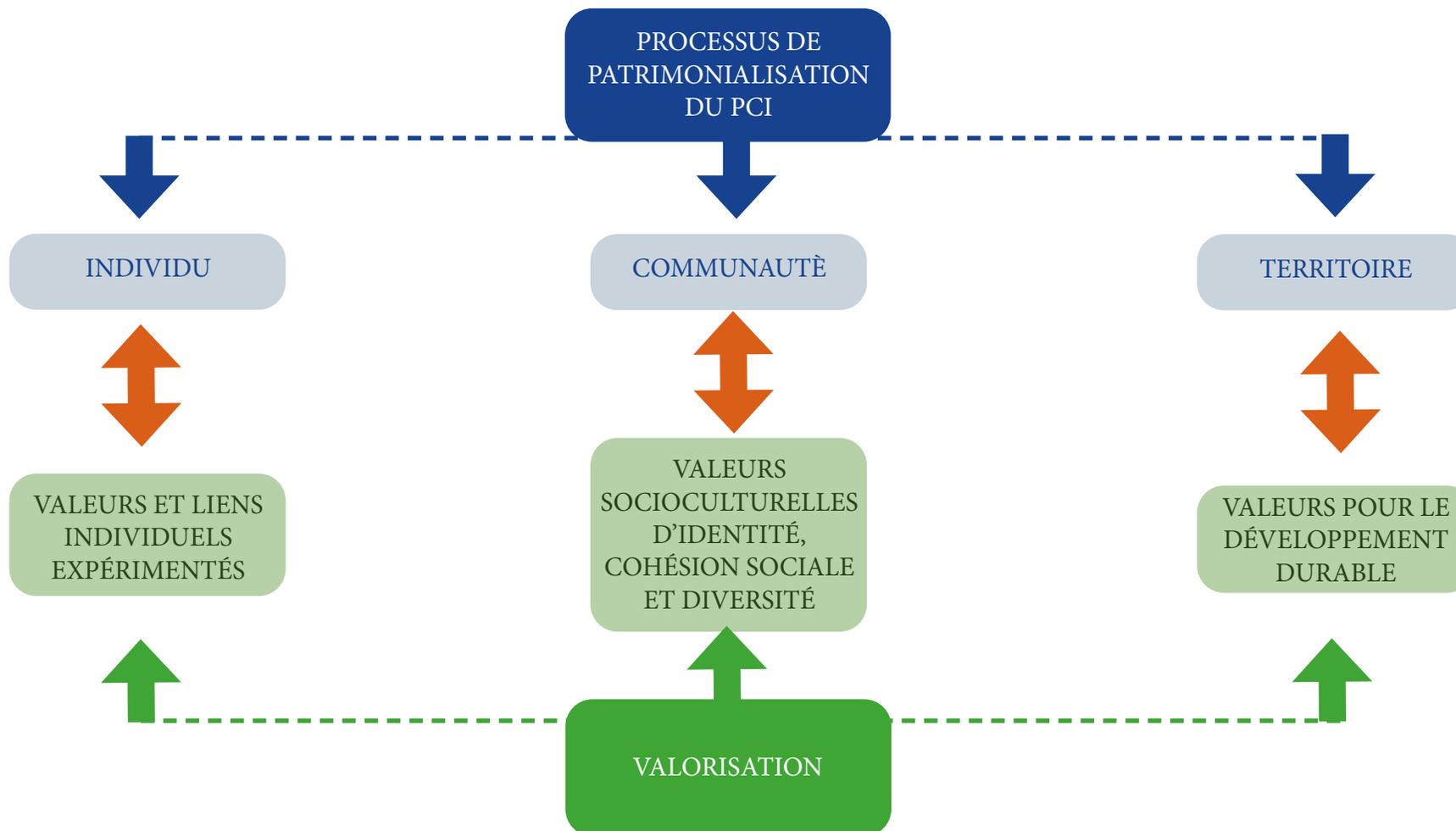
TRANSGÉNÉRATIONNALITÉ

C'est la perspective à long terme, soucieuse des générations futures et pas seulement de celles de remplacement, dans le but d'assurer leur bien-être.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

PROCESSUS DE PATRIMONIALISATION DU PCI ET VALORISATION





PROCESSUS DE PATRIMONIALISATION DU PCI ET VALORISATION

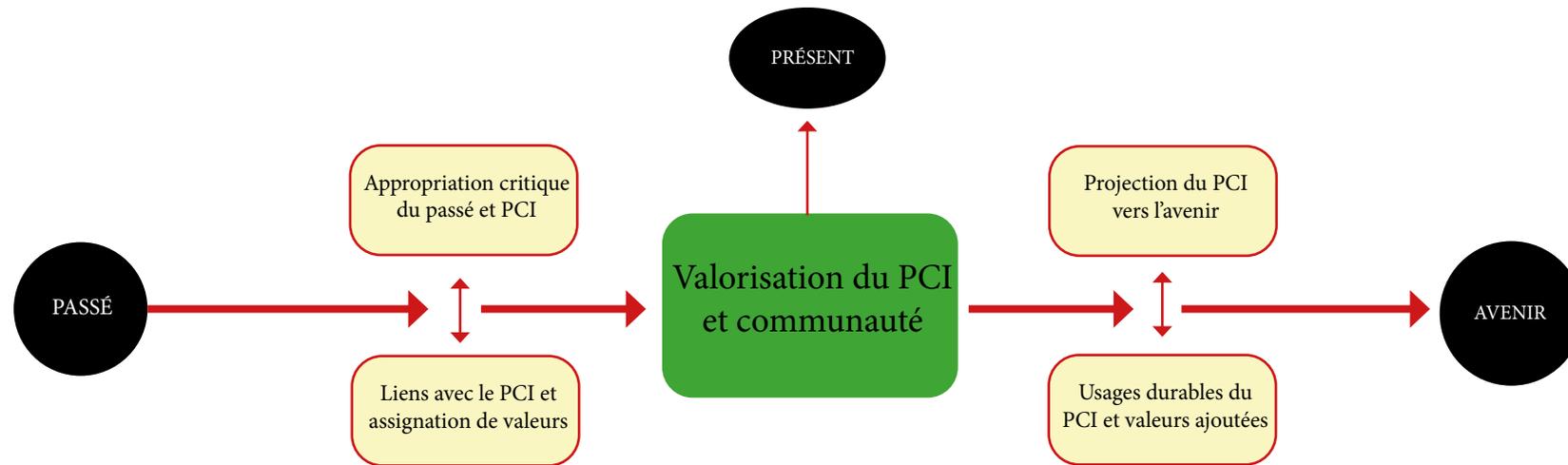
Le processus de patrimonialisation comporte trois dimensions : **mentale** (individu), **sociale** (communauté) et **politico-administrative** (territoire).

Les individus et les groupes ou communautés **partagent** des usages, connaissances, expressions, significations, pratiques... Ils le font dans la double direction du trajet anthropologique : de l'individu vers la communauté, avec des processus créatifs et innovants; ou de la communauté vers l'individu dans le processus d'enculturation ou de transmission de génération en génération. Les deux directions forment l'esprit incarné des individus

Les communautés et les territoires **sélectionnent, mettent en avant**

et protègent les éléments du passé qu'ils estiment précieux tant dans le présent que pour les générations futures. Il peut s'agir de processus autogérés par les communautés elles-mêmes mais les institutions y participent généralement avec des réglementations, lois et déclarations.

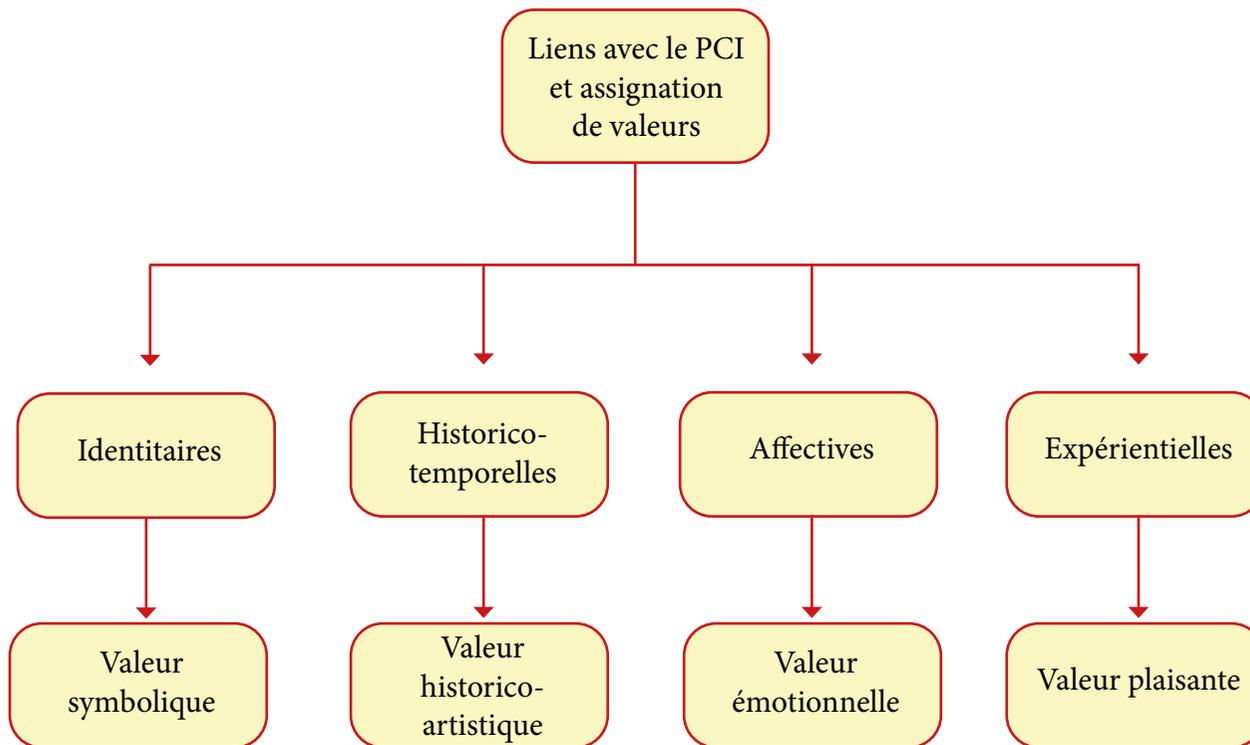
Ainsi, si on définit la **valorisation** comme l'assignation de valeurs au patrimoine, il comporte en premier lieu une série de **valeurs et liens individuels** expérimentés par les personnes; en deuxième lieu, des **valeurs socioculturelles** que la communauté développe autour de l'identité, de la cohésion sociale et du traitement de la diversité; et enfin, une série de **valeurs de développement durable** que les territoires promeuvent.



Le patrimoine culturel immatériel (et le patrimoine culturel en général) est une construction du présent (une sélection) qui jette un pont entre le passé et l'avenir des communautés, des individus et des territoires. Comme il est vivant et évolutif, il se caractérise par une négociation constante entre continuité et changement.

Comme un regard sur le passé, il suppose l'**appropriation critique** d'un héritage auquel des valeurs sont assignées et dont les anti-valeurs sont rejetées en générant des **liens**.

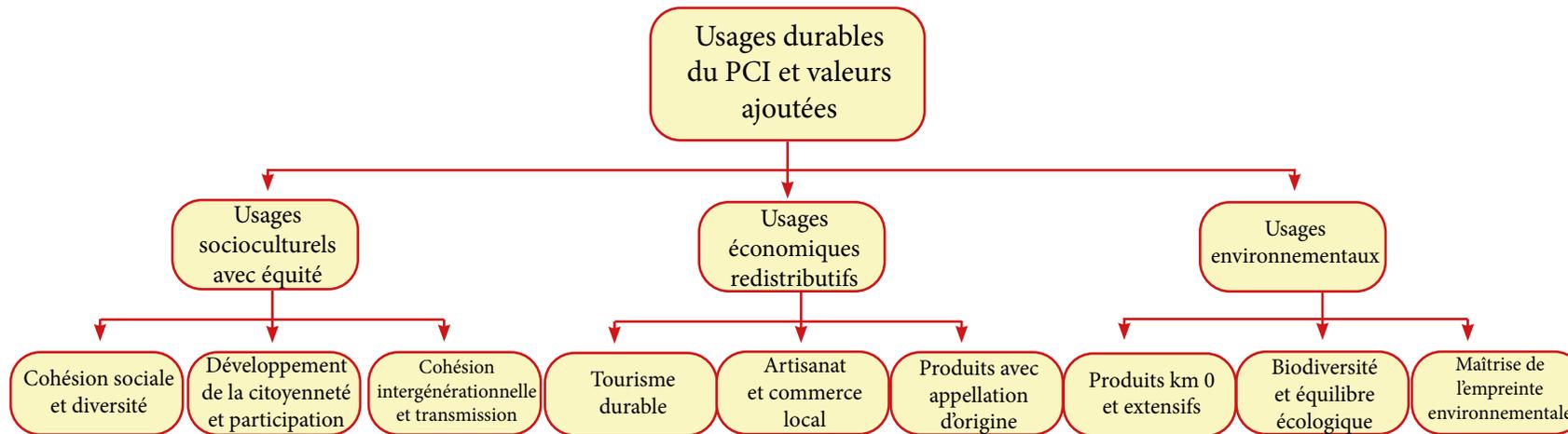
Comme projection vers l'avenir, la valorisation du PCI apporte des **valeurs ajoutées durables**.



Les liens des personnes avec le patrimoine s'établissent dans quatre sphères (Fontal et Marín, 2018) : **identitaire, historico-temporelle, affective et expérientielle.**

Dans chacune de ces sphères, l'individu détecte et assigne des **valeurs symboliques, historico-esthético-artistiques, émotionnelles et plaisantes** liées au PCI.

En outre, les porteurs du PCI évaluent sa **fonctionnalité ou usage** ainsi que la valeur matérielle et économique de ses productions, produits et éléments.



Quant aux usages durables du PCI et leurs valeurs ajoutées, il conviendrait de considérer **TROIS GROUPES** différents

Les usages socioculturels caractérisés par l'équité sociale favorisent la **cohésion sociale et la gestion de la diversité**. Ils promeuvent le **développement de la citoyenneté** et les **processus participatifs**.

Les usages économiques redistributifs sont liés à l'«économie verte» (nouvelles économies, économie circulaire...). Ils explorent des **formes de tourisme durable**, développent **l'artisanat et le commerce local** et protègent et distribuent les **produits avec appellation d'origine**.

Enfin, les usages environnementaux misent sur les **produits de proximité** et les **exploitations d'élevage extensif**, en préservant la **biodiversité et l'équilibre écologique** avec la maîtrise de l'empreinte environnementale.

UNESCO : SAUVEGARDE ET DURABILITÉ DU PCI





Dans la définition par laquelle commence la Convention de 2003, on insiste déjà sur le fait que le **Patrimoine Culturel Immatériel doit être compatible avec les impératifs du développement durable.**

Le PCI peut contribuer au développement social et économique durable des communautés mais le développement durable peut à son tour contribuer à garantir la viabilité du PCI en réduisant les risques.

La valorisation est par conséquent l'une des actions indispensables à la sauvegarde du PCI car **elle favorise QUATRE EFFETS** très importants liés à la durabilité :

- Le bien-être socioculturel.
- Les bonnes relations entre les différentes communautés et au sein de chacune d'elles.
- La prospérité économique.
- La qualité de l'environnement.

VALORISATION DU PCI ET DURABILITÉ

BIEN-ÊTRE
SOCIOCULTUREL

RELATIONS
COMMUNAUTAIRES

PROSPÉRITÉ
ÉCONOMIQUE

QUALITÉ DE
L'ENVIRONNEMENT



BIEN-ÊTRE SOCIOCULTUREL (UNESCO, 2021)

Le patrimoine culturel immatériel est très important pour atteindre la sécurité alimentaire avec des régimes alimentaires variés et sains.

La médecine traditionnelle, les activités physiques, les jeux et les sports traditionnels contribuent au bien-être et à la qualité de la santé des membres de la communauté de tous âges.

Les pratiques traditionnelles relatives à la gestion de l'approvisionnement en eau peuvent contribuer à l'accès équitable à l'eau potable et à l'utilisation durable de l'eau, notamment dans l'agriculture et les autres moyens de subsistance.

La paix et la sécurité sont également des valeurs qui se transmettent dans de nombreuses manifestations traditionnelles.



RELATIONS COMMUNAUTAIRES (UNESCO, 2021)

Le patrimoine culturel immatériel apporte des exemples vivants de méthode et d'éducation aux valeurs que les jeunes apprennent.

Le patrimoine culturel immatériel peut contribuer à renforcer la cohésion sociale et l'inclusion au moyen de rites, fêtes et célébrations diverses qui aident à l'établissement de relations sociales harmonieuses, tant dans les zones rurales et urbaines qu'entre elles.

Le patrimoine vivant est décisif dans la création et la transmission des identités et les rôles assignés à chaque genre, il est par conséquent essentiel pour atteindre l'égalité des genres.

Le patrimoine culturel immatériel peut aider à prévenir et résoudre les conflits sociaux en promouvant une culture de paix voire en la rétablissant.



QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT (UNESCO, 2021)

Le patrimoine culturel immatériel peut contribuer à protéger la biodiversité. Les systèmes agricoles traditionnels offrent à de nombreuses sociétés du monde un régime alimentaire varié pour une alimentation appropriée tout en préservant les écosystèmes et en maintenant la biodiversité génétique.

Le patrimoine culturel immatériel peut contribuer à la durabilité environnementale, ainsi par exemple les pratiques traditionnelles relatives à la gestion de l'approvisionnement en eau peuvent contribuer à l'usage durable de l'eau, notamment dans l'agriculture et les autres moyens de subsistance. L

es pratiques et savoirs autochtones relatifs à la nature peuvent contribuer à la recherche sur la durabilité environnementale, par exemple en réduisant la consommation d'énergie et en adoptant des réponses résilientes, régulées et pacifiques face à l'évolution des conditions climatiques ou dans l'accès à des espaces et ressources naturelles partagés.



PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE (UNESCO, 2021)

Le patrimoine culturel immatériel est souvent essentiel dans les moyens de subsistance de groupes et communautés auxquels il procure un travail décent et une source de revenus.

Le patrimoine culturel immatériel peut générer des revenus et offrir un emploi à un large éventail de personnes, y compris les personnes pauvres et vulnérables pour lesquelles l'artisanat et le tourisme peuvent être vitaux.

Les communautés ont le droit de bénéficier des activités touristiques liées à leur patrimoine culturel immatériel.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET PCI : POSSIBILITÉS, RISQUES ET ATTÉNUATION DES RISQUES (UNESCO)

POSSIBILITÉS ÉCONOMIQUES

Avantages matériels dérivés de l'utilisation et de la pratique des éléments du PCI et de ses connaissances :

- Intégration de pratiques et produits de guérison traditionnels dans les systèmes de santé, seuls ou en les combinant avec ceux des sciences biologiques.
- Gestion de l'environnement basée sur les savoirs traditionnels sur la nature qui générera des bénéfices pour la communauté.

Génération de revenus grâce aux représentations du PCI, aux activités destinées à sa transmission et à la commercialisation de produits connexes dans les foires, festivals ou concours. L'utilisation des savoirs traditionnels à des fins innovantes.

Le tourisme culturel durable.

Soutien économique direct des administrations aux porteurs du PCI :

- Paiement de produits et services techniques.
- Paiement de représentations.
- Représentations rémunérées d'éléments du PCI.

Soutien économique indirect des administrations :

- Soutenir les praticiens avec des campagnes de sensibilisation ou de promotion.
- Aider à la commercialisation de l'artisanat.
- Appellations d'origine et protection de la propriété intellectuelle.
- Faciliter le mécénat d'entreprise.



RISQUES DE L'EXPLOITATION ÉCONOMIQUE

La fossilisation des éléments du PCI à savoir le blocage de leur évolution (Article 2.1 de la Convention et DO 116)

L'exploitation abusive des ressources naturelles (Article 2.1 de la Convention et DO 116).

La perte de fonction et de sens des éléments du PCI (DO 117)

La décontextualisation des éléments du PCI (DO 102.a)

La dégradation de l'image des praticiens des éléments du PCI (DO 102.b).

L'usage indu des éléments du PCI (DO 117).

Le manque d'équité dans la distribution des revenus générés par les éléments du PCI (DO 116)

ATTÉNUATION DES RISQUES

La participation et le consentement des communautés (Article 15 de la Convention).

Le renforcement des capacités (DO 82).

La création de mécanismes de consultation (DO 80).

L'évaluation et le suivi des risques (DO 105.c et 109).

L'établissement de cadres juridiques appropriés pour protéger les droits des communautés (DO 104)





Stratégie 21 du Conseil de l'Europe (European Heritage Strategy for the 21st Century)

Une approche partagée et coordonnée de la gestion du patrimoine culturel a été promue dans la déclaration de Namur (2015), Convention Culturelle Européenne adoptée par les ministres de l'Union Européenne. Cette "Stratégie pour le patrimoine culturel en Europe au XXIe siècle" a été lancée à Limassol (Chypre, 2017). C'est une invitation aux responsables politiques, aux parties intéressées et aux citoyens à faire face aux défis actuels à travers une série de recommandations.

Site Web

<https://www.coe.int/fr/web/culture-and-heritage/strategy-21>

Fiches d'information de la Stratégie 21

<https://www.coe.int/fr/web/culture-and-heritage/strategy-21-factsheets>

Guide méthodologique

<https://rm.coe.int/strategie-21-strategie-pour-le-patrimoine-culturel-en-europe-au-xxie-s/16808b120e>

Bonnes pratiques

<https://www.coe.int/fr/web/culture-and-heritage/strategy-21-good-practices>

La promotion de la participation sociale et de la bonne gouvernance (S)

La “composante sociale” (S) porte sur les relations du patrimoine avec les sociétés, la citoyenneté, la transmission et le partage des valeurs démocratiques par des méthodes de gouvernance participative et la bonne gouvernance au moyen d’une gestion participative.

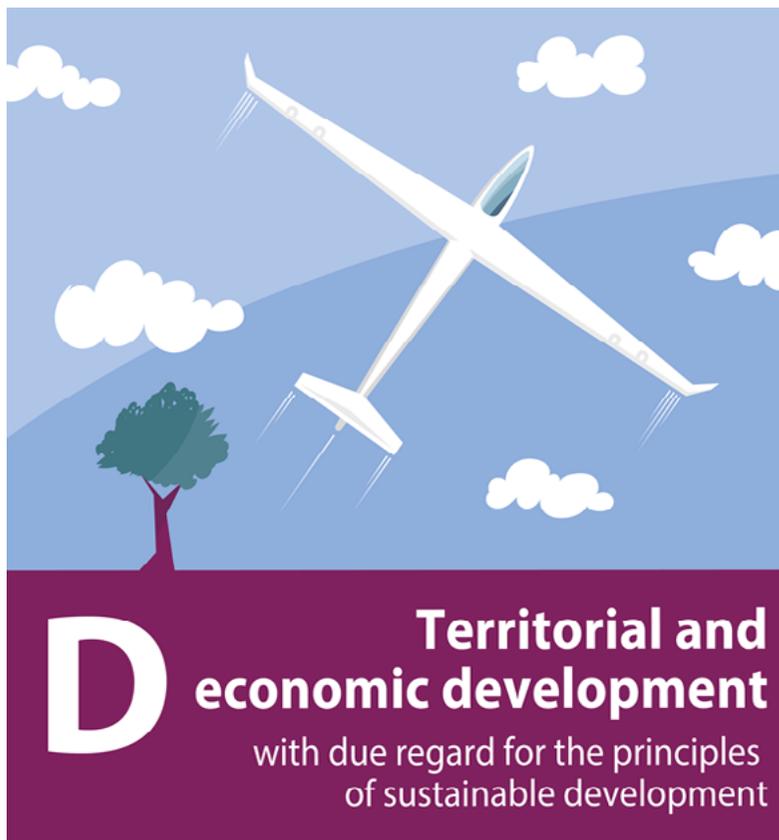


Recommandations

- S1** Mieux impliquer les citoyens et les collectivités locales dans la valorisation de leur patrimoine au quotidien
- S2** Rendre le patrimoine plus accessible
- S3** S'appuyer sur le patrimoine pour affirmer et transmettre les valeurs fondamentales de l'Europe et de la société européenne
- S4** Valoriser le patrimoine comme lieu de rencontre et vecteur de dialogue interculturel, de paix et de tolérance
- S5** Promouvoir et évaluer les pratiques et procédures de participation citoyenne
- S6** Créer un cadre approprié permettant aux communautés et aux collectivités locales d'agir au profit de leur patrimoine et de sa gestion
- S7** Développer et valoriser des programmes participatifs d'identification du patrimoine
- S8** Stimuler les initiatives des collectivités locales et de la population pour réhabiliter le patrimoine
- S9** Soutenir les projets intergénérationnels et interculturels en faveur du patrimoine
- S10** Faciliter et favoriser les partenariats (publics et privés) dans des projets de conservation et valorisation du patrimoine culturel

Développement territorial et économique (D)

Il porte sur les relations du patrimoine culturel avec le développement territorial, l'économie et la gouvernance locale et régionale dans le plein respect du développement durable.



Recommandations

- D1** Promouvoir le patrimoine culturel comme ressource et faciliter les investissements financiers
- D2** Soutenir et promouvoir le secteur du patrimoine générateur d'emplois et d'activités économiques
- D3** Valoriser les métiers et les professionnels du patrimoine
- D4** Développer des évaluations d'impact sur le patrimoine dans le cadre de projets de réhabilitation, de construction, d'aménagement et d'infrastructures
- D5** Encourager la réutilisation du patrimoine et l'utilisation des savoirs et pratiques traditionnels
- D6** Garantir la prise en compte du patrimoine dans les politiques de développement, d'aménagement du territoire, d'environnement et d'énergie
- D7** Prendre en compte le patrimoine dans les politiques de développement du tourisme durable
- D8** Conserver, restaurer et valoriser le patrimoine en s'appuyant davantage sur les nouvelles technologies
- D9** Utiliser des techniques innovantes pour présenter le patrimoine culturel au public tout en préservant son intégrité
- D10** S'appuyer sur le patrimoine culturel pour distinguer un territoire et renforcer son attractivité et son renom
- D11** Développer de nouveaux modèles de gestion garantissant au patrimoine de bénéficier des retombées économiques qu'il génère

Connaissance et éducation (K)

La composante “connaissance et éducation” porte sur les relations entre le patrimoine et la connaissance partagée qui englobe la sensibilisation, la formation et la recherche.



Recommandations

- K1** Mieux intégrer l'éducation au patrimoine dans les cursus scolaires
- K2** Mettre en œuvre des mesures incitant les jeunes à pratiquer le patrimoine
- K3** Fomentar la creatividad para captar la atención de la audiencia del patrimonio
- K4** Assurer une formation optimale des intervenants non professionnels et des professionnels d'autres secteurs associés au patrimoine
- K5** Diversifier les systèmes de formation des professionnels du patrimoine
- K6** Développer des banques de connaissances sur les matériaux, les techniques et les savoir-faire locaux et traditionnels
- K7** Garantir la transmission des savoirs et des savoir-faire des métiers du patrimoine
- K8** Garantir les compétences des professionnels intervenant sur le patrimoine protégé
- K9** Développer des programmes d'étude et de recherche en phase avec les besoins du secteur et en partager les résultats
- K10** Favoriser et encourager le travail en réseau
- K11** Explorer le patrimoine comme source de connaissance, inspiration et créativité

5. LE PROJET LIVHES DE VALORISATION DU PCI



EL MUSEU DE LA PESCA I L'ESPAI DEL PEIX
Carrer Major, 58, 17130 Palermà
Baix Empordà - Girona (Catalunya)

ÁMBITOS

- Estudios socio y socioeconómicos
- Espacios verdes, rurales o activos
- Investigación y conservación de los recursos y patrimonio
- Técnicas artesanales tradicionales

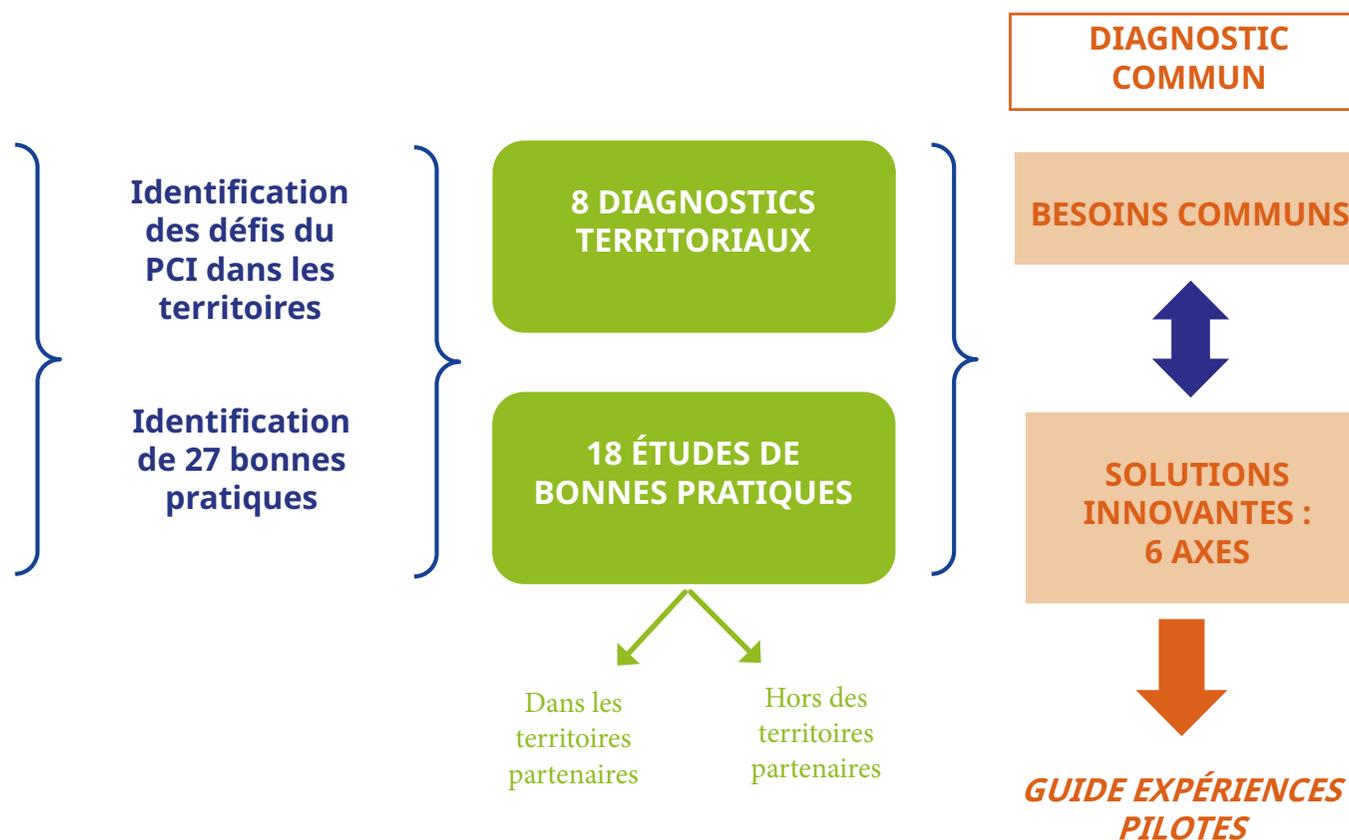
VALORACIÓN
Sustentación y mediación

INDICADORES DE CALIDAD

Enlaces Oficiales
Página web: www.museu.cat
Para saber más: <http://www.interreg.eu>



LE PROJET LIVHES DE VALORISATION : PROCESSUS DU DIAGNOSTIC COMMUN DES BESOINS ET SOLUTIONS POUR LA VALORISATION DU PCI



8 GROUPES DE TRAVAIL TERRITORIAUX

Le projet LIVHES est basé sur une méthodologie participative. Au sein des territoires partenaires, les entités partenaires ont constitué 8 groupes de travail territoriaux (GTT) dans le but de les intégrer à la réflexion sur les problématiques et les réponses qui peuvent être apportées pour promouvoir la transmission et la valorisation du PCI comme vecteur de développement local durable.

Les GTT réunissent les “acteurs clés” du PCI identifiés par les partenaires sur leurs territoires: acteurs structurants de la pratique et des représentations qui lui sont associées; professionnels dotés de compétences (savoir-faire et avis) reconnues par la communauté, formateurs, organisateurs, décideurs publics, etc. Il s’agit de tout type d’acteurs, tant des porteurs de pratiques que des volontaires, professionnels, associations ou institutions.

Les GTT sont représentatifs de la diversité des pratiques dans les territoires et des domaines d’innovation pour la valorisation du PCI (perspectives numériques, tourisme expérientiel secteur agroalimentaire, artisanat et métiers, pratiques festives, éducation et sensibilisation, transmission, expressions linguistiques).

Concernant la constitution des GTT, les entités partenaires ont cherché à prendre en compte la diversité des points de vue au sein des différentes communautés de pratique; la variété des approches et des pratiques au sein d’une même communauté; et une approche intergénérationnelle (l’inclusion des jeunes comme acteurs clés de la transmission).



8 GROUPES DE TRAVAIL TERRITORIAUX

Afin de concilier représentativité et efficacité, les partenaires ont organisé les GTT en un ou plusieurs niveaux selon le territoire. Les GTT réunissant un nombre élevé de participants (par exemple, plus de 12-15 participants) ont été divisés en trois niveaux :

Un niveau qui regroupe les institutions publiques travaillant pour le PCI tels que l'État, les collectivités locales, les institutions économiques, les universités ou les institutions patrimoniales...



Un niveau regroupant les associations ou organisations locales ou régionales essentielles qu'elles soient généralistes (intéressées par divers domaines du PCI) ou thématiques.



Un niveau rassemblant les professionnels et collectifs locaux, habitants ou autres acteurs non inclus dans les deux niveaux précédents.



L'Institut Català de Recerca en Patrimoni Cultural, l'Université Publique de Navarre et le Pays de Béarn en collaboration avec le CIRDOC - Istituto Occitano de Cultura ont fait le choix d'organiser leurs GTT en trois niveaux.

LE PROJET LIVHES DE VALORISATION // MÉTHODOLOGIE DU PROJET LIVHES

Les GTT : acteurs clés du PCI dans les territoires partenaires

- Administration
- Association
- Chercheur/Centre de Recherche
- Musée/Institution patrimoniale
- Autres





IDENTIFICATION DES DÉFIS DU PCI DANS LES TERRITOIRES

Les défis ou besoins pour la valorisation du PCI dans chaque territoire ont été identifiés au moyen de matrices FFOM (Forces Faiblesses Opportunités Menaces), élaborées à partir de réunions avec les Groupes de Travail Territoriaux.

Ces besoins sont liés aux dynamiques territoriales du PCI qui concernent tant les communautés de pratique locales que les différentes administrations et organisations qui travaillent localement dans le domaine du PCI et qui sont intrinsèquement liées aux processus sociaux, culturels et économiques des territoires.





BESOINS COMMUNS POUR LA VALORISATION DU PCI :

Les besoins de valorisation du PCI identifiés par les partenaires du projet LIVHES à travers les 8 diagnostics réalisés sont synthétisés autour de 3 axes communs aux territoires partenaires :

- La viabilité, la reconnaissance et la visibilité du PCI dans sa diversité
- Soutien et accompagnement des acteurs et collectifs du PCI pour sa transmission et mise en valeur
- Coopération territoriale et gouvernance commune pour la valorisation du PCI

LES BESOINS COMMUNS POUR LA VALORISATION DU PCI

Viabilité, reconnaissance et visibilité du PCI

- Reconnaissance institutionnelle du PCI et des porteurs et acteurs locaux.
- Reconnaissance de la **diversité du PCI** (pratiques ordinaires, cultures liées aux langues régionales ou minoritaires, etc.)
- Reconnaissance des **fonctions sociales, économiques et territoriales** du PCI.
- Prise en compte des risques de **décontextualisation du PCI**.



LES BESOINS COMMUNS POUR LA VALORISATION DU PCI

Soutien et accompagnement
des acteurs et collectifs du PCI

Soutien des dynamiques sociales propres aux communautés de pratiques (essentiellement dans les processus de transmission)

Soutien technique et administratif aux associations

Création de réseaux et structuration des acteurs du PCI

Valorisation durable du PCI



LES BESOINS COMMUNS POUR LA VALORISATION DU PCI

Coopération territoriale
et gouvernance

Gouvernance inclusive : intégration des acteurs associatifs et privés du PCI.

Coopération et gouvernance interterritoriales

Positionnement des institutions publiques en tant qu'acteurs essentiels de la gouvernance commune.

Coopération entre départements administratifs et champs disciplinaires

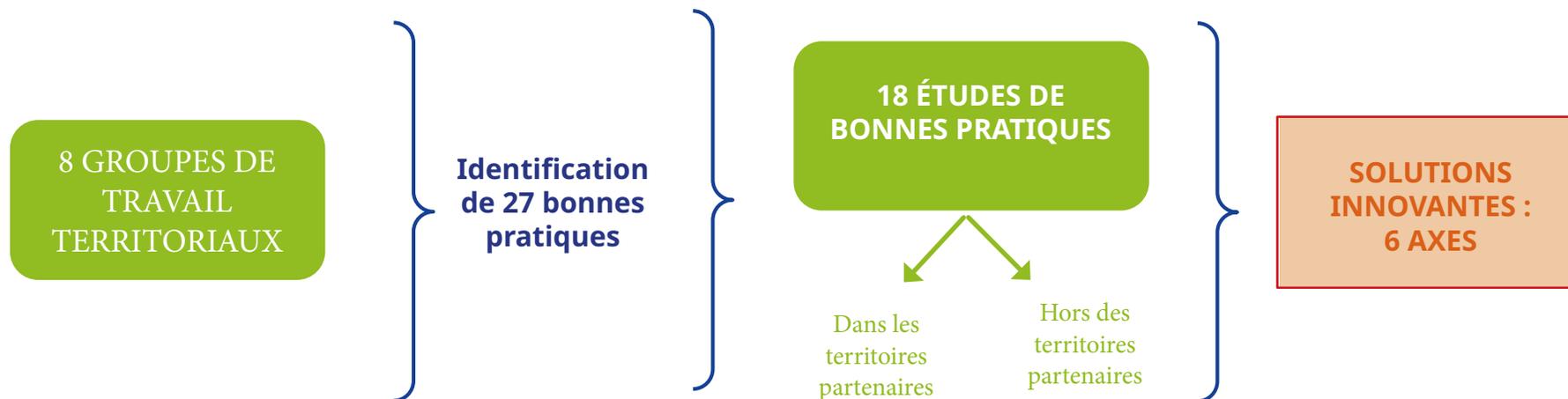




IDENTIFICATION ET ÉTUDE DE BONNES PRATIQUES POUR LA MISE EN VALEUR DU PCI

En collaboration avec les groupes de travail territoriaux (GTT), les partenaires ont identifié des “bonnes pratiques” pour la promotion du PCI : trois pour chaque entité (une sur le territoire du partenaire, une dans la zone SUDOE et une hors de la zone SUDOE). 27 cas qui pourraient être qualifiés de bonnes pratiques ont été présélectionnés au total. Sur cet ensemble, 18 cas ont finalement été étudiés (9 dans les territoires partenaires et 9 hors de ceux-ci). Pour cette sélection, les partenaires ont recherché un équilibre entre les différents domaines du PCI et entre les différents collectifs impliqués dans les processus de valorisation du PCI; l’idée était d’inclure tant des dynamiques propres aux communautés porteuses de la pratique que des projets réalisés par des associations ou administrations.

L’analyse des 18 bonnes pratiques est ainsi partie de la **méthodologie d’étude de cas**. En premier lieu, l’accent a été mis dans chacun de ces cas sur son caractère exemplaire et transférable.



SOLUTIONS INNOVANTES POUR LA VALORISATION DU PCI

L'analyse des 18 bonnes pratiques a donné lieu à de nombreuses sous-catégories qui ont été regroupées en 6 catégories ou axes principaux comme on peut l'observer dans les pages suivantes de ce guide. Très focalisées sur l'assurance d'une vitalité et d'une transmission préalables, elles sont présentées comme des orientations ou solutions possibles pour la mise en œuvre de stratégies de valorisation du PCI.

6 CATÉGORIES OU AXES INNOVANTS POUR LA VALORISATION DU PCI :

- DYNAMIQUES SOCIALES
 - DOCUMENTATION ET RECHERCHE
 - TRANSMISSION ET MÉDIATION
 - SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT
 - RÉSEAUX ET GOUVERNANCE
- DIVERSITÉ

DYNAMIQUES SOCIALES

Dynamiques capables de créer du lien et de stimuler la transmission.

Générées par les communautés de pratiques.

Générées par un territoire en résonance avec son identité culturelle.

Elles stimulent la fédération, la participation et l'implication de la population locale.

Elles produisent des interactions entre différentes pratiques



DOCUMENTATION ET RECHERCHE

Projets en interaction avec les porteurs du PCI

Accessibles aux communautés de pratiques/alimentés par leurs actions

Ils intègrent des pratiques ordinaires, rares ou menacées

Ils tiennent compte de la diversité culturelle

Vecteurs d'une identité culturelle à laquelle



TRANSMISSION ET MÉDIATION

Plans intégrateurs, accessibles, participatifs et expérientiels.

Ils combinent des processus formels et informels.

Ils impliquent les communautés de pratiques.

Basés sur la participation des apprentis/du public.

Accessibles à tous et sur tout le territoire (ou même mobiles).

Ils permettent la médiation touristique pour faire connaître le territoire.



SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT

Actions destinées aux porteurs de pratiques, aux associations et aux secteurs économiques.

Soutien technique et financier pour sauvegarder, transmettre et mettre en valeur.

Structuration des secteurs économiques et culturels locaux.

Travail en réseau des acteurs.



RÉSEAUX ET GOUVERNANCE

Projets inclusifs, intersectoriels et interterritoriaux.

Participation des praticiens et des acteurs clés dans la gouvernance.

Leadership des entités publiques locales.

Travail en réseau entre les acteurs du PCI (du même domaine/entre domaines différents).

Dans des périmètres géographiques variables, y compris transfrontaliers.



DIVERSITÉ

Programmes garantissant la pluralité et la complémentarité des actions de sauvegarde-valorisation.

Dispositifs multimodaux promus par des communautés de pratiques, associations, administrations, établissements culturels, etc.; ou une combinaison de ceux-ci. Ils combinent des pratiques variées (danse, gastronomie, artisanat, chant, fêtes, jeux, pratiques agricoles, pêche, expressions linguistiques...).

Ils combinent des domaines d'action variés (action éducative, développement économique, recherche, musées, tourisme, entreprises artisanales, secteur agroalimentaire, perspectives numériques...).



ÉVALUATION DES BONNES PRATIQUES : INDICATEURS

En plus d'offrir des orientations ou solutions possibles, une bonne pratique établit une norme ou une exigence de qualité dans différents indicateurs. Dans le cas du projet LIVHES, ces indicateurs de qualité sont liés à la valorisation du PCI.

Concernant la validation des bonnes pratiques par les groupes de discussion, on peut procéder méthodologiquement de plusieurs manières : en premier lieu, les indicateurs peuvent être obligatoires, à savoir que s'ils ne sont pas respectés le caractère de bonne pratique sera rejeté; et en second lieu, il est possible de faire une approche fondée sur la recommandation et la gradation, dans le sens où on cherchera à ce qu'elles soient respectées dans leur majorité bien qu'avec différents degrés de conformité. Cette deuxième option est celle qui a été retenue dans LIVHES : souligner les indicateurs les plus remarquables (gradation) après avoir vérifié que tous étaient au moins présents dans les pratiques.

Pour définir les 25 indicateurs avec lesquelles le travail a été réalisé, nous avons tenu compte en plus des caractéristiques générales des bonnes pratiques, des caractéristiques spécifiques du PCI et du concept actuel de durabilité. Concrètement, les déclarations de bonnes pratiques de l'UNESCO et de la Stratégie 21 de l'UE ont été étudiées; et des concepts comme l'équité, la viabilité, la durabilité environnementale et la vision transgénérationnelle y ont été incorporés. Le résultat est la liste d'indicateurs et d'icônes suivante.

CERTIFIED



INDICATEURS DE QUALITÉ DES BONNES PRATIQUES

Se conforme à la Convention de l'UNESCO et à ses domaines.		A exécuté la mission et atteint les objectifs visés.		Est viable économiquement parce qu'elle garantit un financement ajusté à un budget.		Aborde en profondeur une ou plusieurs actions de sauvegarde de l'UNESCO		Apporte des bénéfices économiques directs et indirects bien redistribués.	
Sensible à l'approche de genre.		A été fructueuse quantitativement et qualitativement.		Est transparente économiquement.		Apporte une diversité culturelle ou des liens interculturels.		Offre des bénéfices dans la coexistence politico-sociale.	
Stimule la créativité.		C'est une pratique exemplaire pour le territoire et transférable à d'autres contextes.		Est accessible économiquement.		A été évaluée durant plusieurs années où elle s'est répétée.		Respecte la législation.	
Part d'une bonne identification et délimitation, description et contextualisation de la pratique du PCI.		Efficace dans le rapport coûts/objectifs atteints, dans la gestion des ressources humaines et dans l'exploitation des exigences techniques.		Présente une sensibilisation environnementale et évalue son impact sur la conservation du milieu naturel et de la biodiversité.		Respecte les principes éthiques de l'UNESCO et les principaux droits et objectifs internationaux.		Respecte les droits de propriété intellectuelle et les droits collectifs des porteurs avec lesquels des bénéfices seront partagés.	
Est plurilingue.		Est innovante.		Inclusive et accessible.		La communauté y participe.		Transgénérationnelle socialement.	

6. BONNES PRATIQUES DE VALORISATION DU PCI

- Fiche d'une Bonne Pratique
- Index géographique des bonnes pratiques
- 18 bonnes pratiques ordonnées alphabétiquement
- Leçons ou enseignements des B.P.



FICHE D'UNE BONNE PRATIQUE

NOM DE LA BONNE PRATIQUE

GÉOLOCALISATION DE LA BONNE PRATIQUE

LOCALISATION

IDENTIFICATION GRAPHIQUE

COURTE DESCRIPTION

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DINÁMICA SOCIAL DE LAS FIESTAS DEL FUEGO DE LOS PIRINEOS FIESTA DEL "BRANDON"

Lucbon; Comminges; Pyrénées centrales; Haute-Garonne; Occitania; Francia




BREVE DESCRIPCIÓN

El "brandon" de San Juan ("Eih bar" o "halbar" en gascón occitano) es una fiesta popular de los Pirineos (Pyrénées centrales) que se celebra la víspera de San Juan, es decir, la noche del 23 al 24 de junio.

El elemento central de esta fiesta tradicional es un tronco tallado con el que se construye una antorcha gigante de 8 a 12 metros. El tronco, cortado al menos tres meses antes, se descortezta, se parte y se cubre con cuñas para secarlo. Suele plantarse en la plaza del pueblo o en elevaciones cercanas. Se recubre el mismo día de la fiesta. A veces se adorna con flores y se remata con una cruz. Tras estas preparaciones, el brandon o tronco se enciende con antorchas y arderá durante varias horas.

En Francia, esta práctica social y festiva asociada al solsticio de verano tiene lugar en el valle de Barousse (Hautes-Pyrénées) y en Comminges (Haute-Garonne). Un ritual similar ("falles" o "haros") se celebra en Andorra y en los valles pirenaicos de Aragón, Cataluña y Aragón (España).

ÁMBITOS

- Tradiciones y expresiones orales
- Usos sociales, rituales y actos festivos
- Técnicas artesanales tradicionales

VALORIZACIÓN

Dinámicas sociales

INDICADORES DE CALIDAD

DOMAINES DU PCI SELON L'UNESCO

CATÉGORIE DE VALORISATION

INDICATEURS DE QUALITÉ

Enlaces Oficiales

Buenas prácticas: [Inventario del Patrimonio Cultural Inmaterial de Francia](#)
Para saber más: [Declaración de la UNESCO](#)

Toutes les fiches sont conçues selon un même **schéma d'information** de manière à pouvoir être facilement localisées et interprétées.

La colonne de droite comporte trois sections plus analytiques : **domaines du PCI; catégorie de valorisation principale; et indicateurs de qualité mis en évidence.**

Elle nous permettra de tirer des **enseignements ou leçons** des 18 bonnes pratiques qui ont été étudiées dans le projet LIVHES.



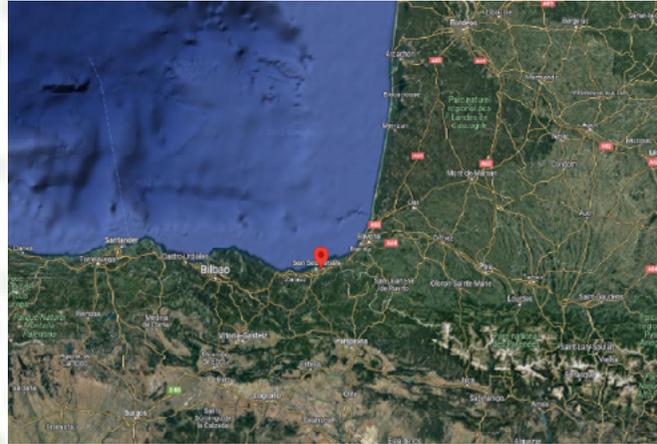
INDEX GÉOGRAPHIQUE DES BONNES PRATIQUES

DANS LES TERRITOIRES
PARTENAIRES (T)

HORS DES TERRITOIRES
PARTENAIRES (F)



Pasaia, Guipuscoa, Pays Basque, Espagne



COURTE DESCRIPTION

Le Musée Vivant “Albaola” de Pasaia est un musée-atelier dédié à la technologie maritime artisanale et au patrimoine maritime basque en général. Il abrite un espace muséal, un chantier naval pour la construction de la réplique d’un baleinier du XVI^e siècle, le San Juan, et un centre de formation professionnelle en charpenterie de marine. Il possède en outre un site Web et une médiathèque d’un grand intérêt.

Il possède un fonctionnement circulaire dans lequel les actions de récupération, préservation, transmis-

sion et médiation du patrimoine interagissent en permanence : les ouvriers de l’atelier sont également des professeurs du centre de formation; les apprentis participent à l’accueil du public; et les visiteurs sont les spectateurs de la reconstruction en direct du baleinier.

La formation professionnelle est gratuite pour les apprentis de toutes nationalités qui en retour participent à l’entretien et au fonctionnement général du musée-atelier.

DOMAINES

- Savoir-faire liés à l’artisanat traditionnel

VALORISATION

Transmission et médiation



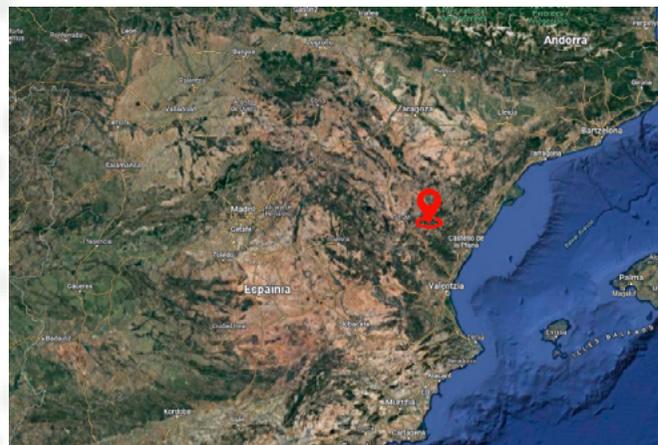
INDICATEURS DE QUALITÉ



DANCE DE ALCALÁ DE LA SELVA (8 SEPTEMBRE)



Alcalá de la Selva; Comarque Gudar -
Javalambre; Teruel, Espagne



COURTE DESCRIPTION

Cette danse, représentation traditionnelle intégrant des parties jouées, dansées et récitées, se déroule durant deux jours au début du mois de septembre en l'honneur de la Vierge de la Vega. Y interviennent les ambassadeurs maures et chrétiens et les enfants danseurs accompagnés de bergers ou graciosos. Les danseurs sont huit enfants âgés de 8 à 12 ans. Ils portent des robes blanches, des rubans de couleur et des chapeaux de paille. Ils dansent toujours devant la Vierge accompagnés de castagnettes.

La transmission de cette tradition incombe au

groupe de professeurs de danse de Alcalá de la Selva (Teruel) qui a pour mission de la préserver en enseignant les déplacements et évolutions des danses. Les enfants commencent leurs répétitions vers le 15 août et pratiquent durant une vingtaine de séances avant la fête.

DOMAINES

- Pratiques sociales, rituels et événements festifs
- Traditions et expressions orales
- Arts du spectacle

VALORISATION

Transmission et médiation

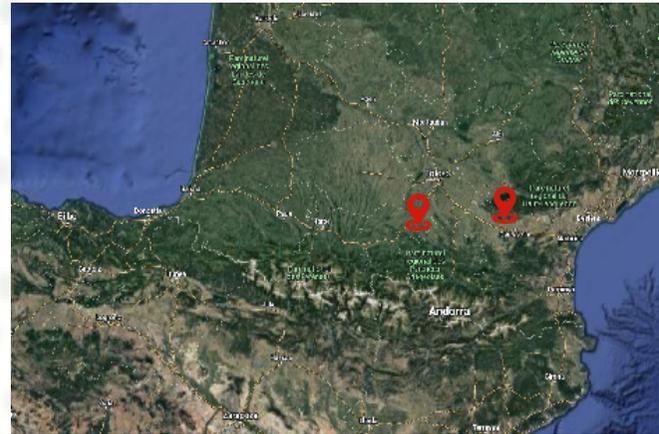


INDICATEURS DE QUALITÉ





Luchon; Comminges; Pyrénées centrales;
Haute-Garonne; Occitanie; France



COURTE DESCRIPTION

Le “brandon” de la Saint Jean (“Eth har” ou “halhar” en gascon occitan) est une fête populaire des Pyrénées (Pyrénées centrales) qui est célébrée la veille de la Saint Jean, c’est à dire, la nuit du 23 au 24 juin.

L’élément central de cette fête traditionnelle est un tronc taillé avec lequel est construite une torche géante de 8 à 12 mètres. Le tronc, coupé au moins trois mois avant, est écorcé, fendu et recouvert de coins pour son séchage. Il est généralement planté sur la place du village ou sur des hauteurs voisines. Il est recouvert le jour de la fête. Il est parfois orné

de fleurs et couronné d’une croix. Après ces préparatifs, le brandon ou tronc est allumé avec des torches et brûlera pendant plusieurs heures.

En France, cette pratique sociale et festive associée au solstice d’été se déroule dans la vallée de la Barousse (Hautes-Pyrénées) et en Comminges (Haute-Garonne). Un rituel similaire (“falles” ou “haros”) est célébré en Andorre et dans les vallées pyrénéennes d’Aran, Catalogne et Aragon (Espagne). Tout cet ensemble de rituels du feu a été déclaré patrimoine immatériel de l’Humanité par l’UNESCO.

DOMAINES

- Traditions et expressions orales
- Pratiques sociales, rituels et événements festifs
- Savoir-faire liés à l’artisanat traditionnel

VALORISATION

Dynamiques sociales



INDICATEURS DE QUALITÉ





Béarn et Bas-Adour, France



COURTE DESCRIPTION

Les porteurs du chant polyphonique en Béarn sont les groupes amateurs qui se réunissent pour chanter dans des espaces privés ou publics dans différents contextes : événements programmés, festivités locales ou de manière informelle dans la rue, les bars, sur les marchés, etc.

Ces rencontres auxquelles participent des chanteurs débutants et confirmés favorisent la transmission par immersion ou intergénérationnelle. La transmission de cette pratique s'enrichit également d'une formation spécialisée au Conservatoire de Pau et dans les ateliers organisés par les associations de

professionnels du chant polyphonique.

La promotion et la valorisation de cette manifestation sont stimulées par l'organisation de concerts de groupes professionnels, festivals ou concours ainsi que par la production et l'édition de CD musicaux ou par sa présence sur différents outils et plateformes numériques.

Le chant polyphonique est un symbole d'identité locale de même qu'un vecteur de développement local qu'utilisent les agents économiques du territoire (viticulteurs, artisans, clubs sportifs...).

DOMAINES

- Pratiques sociales, rituels et événements festifs
- Traditions et expressions orales

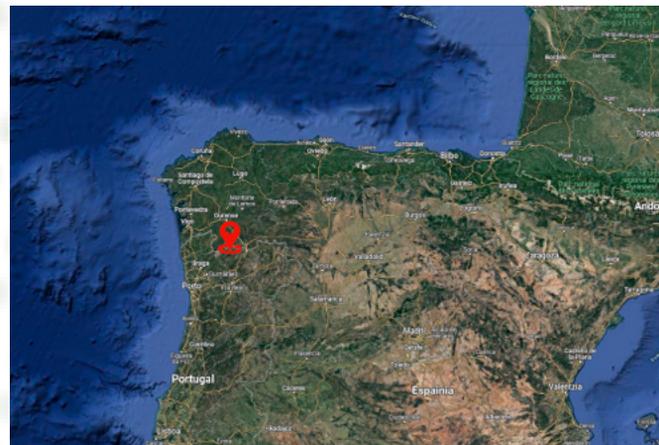
VALORISATION

Diversité



INDICATEURS DE QUALITÉ





COURTE DESCRIPTION

L'Écomusée de Barroso est un musée dédié au territoire de Terra do Barroso. Sa fonction de cohésion et de renforcement de l'identité, en constante relation avec la population locale, en a fait un porteur de la mémoire collective d'une communauté au patrimoine riche et divers et à l'imaginaire collectif différenciateur.

Il se situe sur le haut plateau ou hautes terres de Terra do Barroso, entre la Serra do Gerês, de Bornes, do Larouco et da Cabreira, dans une région où les habitants préservent des pratiques séculaires liées à la terre et aux animaux avec des savoirs et techni-

ques traditionnels et continuent de célébrer des fêtes et rituels uniques. L'ensemble muséal compte neuf structures qui abordent des thématiques de son patrimoine matériel et immatériel, naturel et industriel, consacrées notamment aux coutumes liées à la terre et au travail, à l'organisation sociale coopérative du pastoralisme et à d'autres facteurs du paysage de moyenne-haute montagne et des hautes terres.

Son dynamisme se distingue dans les processus d'inventaire, d'étude et de promotion des manifestations vivantes du PCI sur la Terra do Barroso.

DOMAINES

- Connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers

VALORISATION

Dynamiques sociales



INDICATEURS DE QUALITÉ



 Lugar de Baltar 26 1º; Castrelo, Cambados; Pontevedra, Espagne



COURTE DESCRIPTION

La Fédération Galicienne pour la Culture Maritime et Fluviale "Culturmar" est née en 1993, après une rencontre de bateaux traditionnels tenue à Ribeira. Elle s'est organisée initialement pour défendre, diffuser et dynamiser le patrimoine maritime de Galice mais a décidé plus tard d'y inclure également le patrimoine fluvial. Elle est actuellement composée de 43 collectifs dont des associations sportives, culturelles, de quartier et ethnographiques. L'une de leurs singularités est qu'elles forment toutes un réseau officiel de volontaires qui travaillent à la défense du patrimoine maritime et fluvial luso-galicien.

Pour la conception de son plan d'action, l'échange

d'expériences avec d'autres territoires dans la récupération de ce patrimoine, sa mise en valeur et sa valorisation économique a été décisif. Le résultat de ces contacts et échanges s'est traduit en 2009 par une invitation à faire partie de l'European Maritime Heritage.

En plus d'expositions et d'autres activités, elle organise l'Encontro de Embarcacións Tradicionais de Galicia. Par ces actions, elle dynamise divers secteurs artisanaux associés au patrimoine culturel et fluvial et promeut les attraits touristiques des communautés pour encourager un tourisme durable.

DOMAINES

- Savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel

VALORISATION

Transmission et médiation

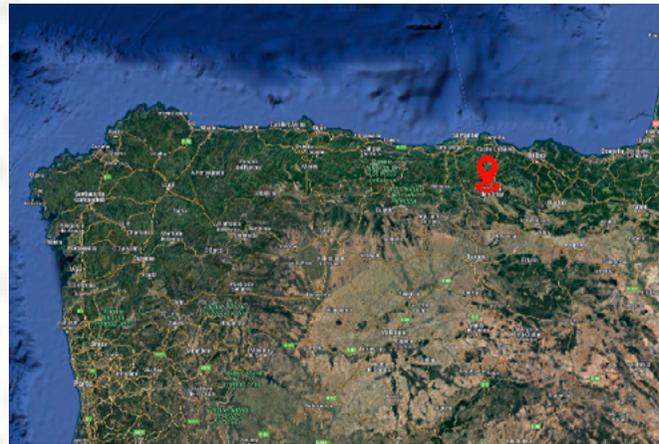


INDICATEURS DE QUALITÉ



Liens Officiels

Bonne pratique : [CULTURMAR. Fédération Galicienne pour la Culture Maritime et Fluviale](#)
Pour en savoir plus : [Ardentía. Revue Galicienne de la Culture Maritime et Fluviale](#)



COURTE DESCRIPTION

La dynamique autour de la fête de Nuestra Señora de las Nieves du hameau de Las Machorras dans la province de Burgos maintient son caractère traditionnel et communautaire. Chaque année, les événements festifs se déroulent entre le 4 et le 6 août. Le 5 est le jour de la grande fête qui voit se dérouler la procession durant laquelle on danse.

Les préparatifs et les répétitions de la danse commencent le 25 juillet, fête de Saint Jacques, et s'amplifient à mesure que la date de la Romería approche. Quatre personnages bien distincts y participent : le Mayoral; le Rabadán; le Bobo; et les huit danseurs.

Le Mayoral est un garçon de plus de 16 ans qui enseigne et dirige la danse. Le rabadán, quant à lui, est l'enfant le plus jeune du groupe. Il a le privilège ou le droit d'embêter le Bobo.

Le Bobo est un personnage burlesque qui essaie d'interrompre la danse et lance également des coquinelles.

Enfin, les huit danseurs sont les enfants chargés de réaliser les évolutions et déplacements des danses avec des verges et bâtons. Ils jouent des castagnettes durant le défilé de la procession.

DOMAINES

- Traditions et expressions orales
- Pratiques sociales, rituels et événements festifs
- Savoirs et pratiques concernant la nature et l'univers
- Savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel
- Arts du spectacle

VALORISATION

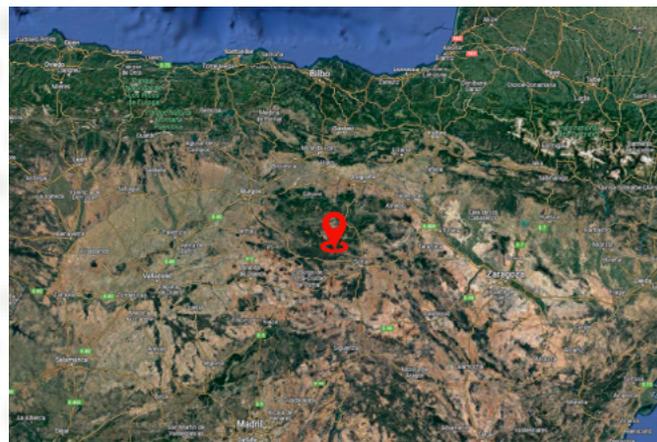
Transmission et médiation



INDICATEURS DE QUALITÉ



 Vinuesa; Soria;
Castille-et-León, Espagne



COURTE DESCRIPTION

Ces deux événements festifs se déroulent dans le cadre de la Fiesta de Nuestra Señora et de San Roque de Vinuesa. La Pingada de los mayos est célébrée le 14 août. Les acteurs principaux sont deux organisations traditionnelles : la Confrérie de Nuestra Señora del Pino, composée d'hommes mariés et la Confrérie del señor San Roque, formée d'hommes célibataires. Soutenues par le curé de la commune, elles bénéficient du soutien financier et logistique de la Mairie, institution garante de leur viabilité.

Les pins qui sont plantés ou dressés et proviennent du domaine forestier de la commune sont sélectionnés pour leur hauteur et leur épaisseur par des

membres des confréries, des représentants de la Mairie et du personnel de l'Office des Forêts. Le Mayo des mariés est dressé tout d'abord sur la Plaza Mayor (Plaza Juan Carlos I), c'est-à-dire celui de la Confrérie de Nuestra Señora del Pino. Puis, le Mayo des célibataires de la Confrérie del señor San Roque est dressé sur la Plaza de la Soledad. La Pinochada est le deuxième événement festif. Elle se déroule le 16 août et met en scène une bataille sans effusion de sang dans laquelle les femmes de Vinuesa occupent une place centrale. Vêtues du costume typique des "piñorras" et tenant des branches de pin ou "pinochos" provenant de l'ébranchage des Mayos, elles administrent des coups à tous les hommes qui se trouvent à leur portée.

DOMAINES

- Traditions et expressions orales
- Pratiques sociales, rituels et événements festifs
- Savoirs et pratiques concernant la nature et à l'univers
- Savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel

VALORISATION

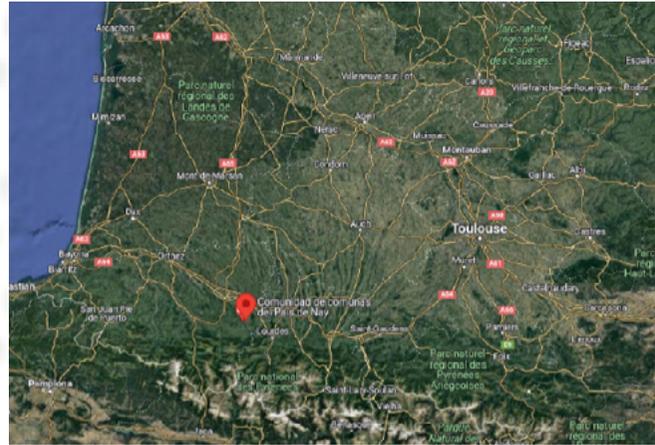
Dynamiques sociales



INDICATEURS DE QUALITÉ



 Pays de Nay, Béarn, Pyrénées-Atlantiques,
Nouvelle-Aquitaine, France



COURTE DESCRIPTION

La “Route du Fer” dans les Pyrénées est une initiative de médiation transfrontalière sur des savoirs sidérurgiques traditionnels. Elle s’adresse au grand public (populations locales et touristes) et combine patrimoine vivant matériel, immatériel et mémoriel.

C’est la partie pyrénéenne d’un “Itinéraire Culturel du Conseil de l’Europe” pour la mise en valeur du patrimoine culturel commun. Il réunit des sites et espaces culturels divers (forges, mines, ateliers, musées) liés à la tradition sidérurgique commune en Catalogne, Andorre, Pays Basque, Ariège et Béarn (Pays de Nay).en France (Daban) qui détient un savoir-faire rare (menacé de disparition), spéciale-

ment lié aux pratiques pastorales prégnantes dans les territoires environnants.

La démarche de La Route est aujourd’hui portée par la Communauté de Communes du Pays de Nay (CCPN) dans le cadre d’un partenariat avec l’association locale Fer et Savoir-Faire initiatrice du projet.

L’association réunit des collectivités locales, des administrateurs culturels et des acteurs des différents territoires dans le but de promouvoir des actions de médiation et de communication en faveur du patrimoine. En plus des actions engagées par les musées et centres d’interprétation, on met en avant des sentiers de randonnée et des visites à des ateliers comme celui de l’un des derniers fabricants de sonnailles (Pays de Nay - Béarn).

DOMAINES

■ Savoir-faire liés à l’artisanat traditionnel

VALORISATION

Transmission et médiation

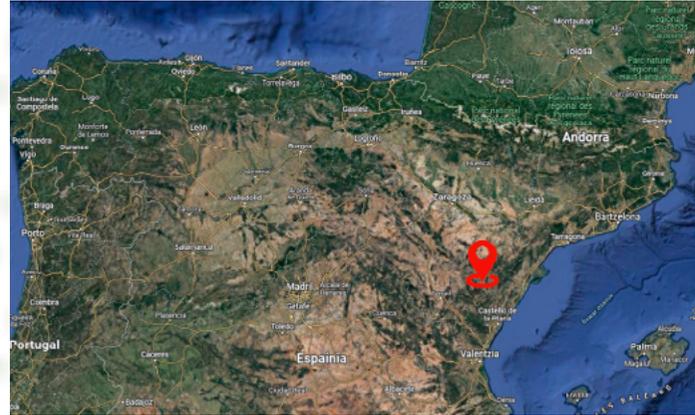


INDICATEURS DE QUALITÉ





Mosqueruela, Mirambel et Iglesuela del Cid; Maestrazgo; Teruel, Espagne



COURTE DESCRIPTION

Organisées par le Géoparc du Maestrazgo, parc culturel qui est à son tour Géoparc Mondial de l'UNESCO, ces journées proposent une série d'ateliers pour la valorisation de la technique du travail de la pierre sèche, technique de construction traditionnelle figurant sur la Liste Représentative du Patrimoine Immatériel de l'Humanité par l'UNESCO. Dans cette même région du Maestrazgo, sont également incluses les Tamboradas de la Ruta del tambor y el bombo (Route du tambour et de la grosse caisse).

Mosqueruela, Mirambel et Iglesuela del Cid en 2022 et d'autres communes de la Comarque du Maestrazgo lors d'éditions antérieures sont le décor visant à faire connaître cette technique traditionnelle consistant à construire sans utiliser aucun type de liant

ou mortier, uniquement avec des pierres ou moellons. Rarement taillées, ces pierres sont appareillées pour obtenir la disposition et l'agencement les plus justes, en jouant avec la gravité pour lever ou construire des murs, terrasses, huttes et autres ouvrages traditionnels. Tirant partie des témoignages présents dans le paysage du Géoparc, des séances y sont réalisées, dispensées par des experts. Toute personne intéressée par cette manifestation du PCI peut y assister.

En outre, l'environnement nous permet également de profiter du patrimoine géologique, archéologique et culturel. En ce sens, certains de ses gisements archéologiques font partie de l'ensemble d'Art Rupestre de l'Arc Méditerranéen de la Péninsule Ibérique, également Patrimoine de l'Humanité (UNESCO). Par ailleurs, ces localités sont un exemple de conservation de leurs ensembles historiques.

DOMAINES

- Savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel

VALORISATION

Dynamiques sociales



INDICATEURS DE QUALITÉ



 Rúa Colón 17, 6º D; Vigo;
Pontevedra, Espagne



COURTE DESCRIPTION

Ponte... nas ondas! (PNO!) est une association luso-galicienne créée en 1995 pour concevoir et promouvoir des expériences éducatives et culturelles qui se réapproprient, font connaître et sauvegardent le patrimoine commun entre la Galice et le Portugal.

Axées sur les jeunes, ces pratiques ont consolidé un modèle transfrontalier dans lequel les porteurs du PCI et les communautés scolaires ont participé à des méthodologies innovantes pour sauvegarder ce patrimoine partagé. La transmission a été amplifiée par des programmes audiovisuels - principalement

à la radio - pour l'élaboration desquels ce groupe d'âge a entrepris la recherche et la collecte d'éléments et manifestations patrimoniales ou s'est transformé en porteurs comme lors des journées de jeux traditionnels.

La numérisation de toutes ces pratiques et activités et leur diffusion sur Internet ont permis de mieux faire connaître l'ensemble de ce travail dans les écoles. Elle a été récemment distinguée comme une bonne pratique de sauvegarde de l'UNESCO.

DOMAINES

- Traditions et expressions orales
- Pratiques sociales, rituels et événements festifs
- Savoirs et pratiques concernant la nature et l'univers
- Savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel
- Arts du spectacle

VALORISATION

Transmission et médiation



INDICATEURS DE QUALITÉ





COURTE DESCRIPTION

L'Espai del Peix est une extension du Museu de la Pesca. Il est dédié à la promotion et la diffusion des variétés de poisson frais de la criée de Palamós, notamment des espèces moins connues sur le marché. Avec le Musée, il vise à donner de la visibilité au secteur de la pêche. Il répond au besoin de compléter le cycle complet des connaissances traditionnelles autour de la pêche et de la consommation de poisson frais.

D'un point de vue anthropologique, on y aborde en premier lieu le savoir du producteur. Sont ainsi expliqués le métier de pêcheur, la tradition de pêche locale, les techniques et l'évolution de l'activité. Dans un deuxième temps, en mettant l'accent sur

la médiation et la sensibilisation, la consommation de poisson y est promue à travers un parcours de ses classes et espèces et de ses valeurs nutritionnelles. Par ailleurs, on éduque sur des aspects pratiques comme les clés pour acheter sur le marché ou pour sa préparation culinaire.

La gastronomie associée au poisson (ingrédients, recettes, casseroles et récipients, etc.) complète l'expérience du visiteur qui peut y déguster une cuisine de la mer. Des propositions sont ainsi offertes, provenant tant des recettes traditionnelles des pêcheurs que de la gastronomie la plus innovante. Tous ces plats sont cuisinés avec des espèces locales : nutritives, saines et peu onéreuses.

DOMAINES

- Traditions et expressions orales
- Pratiques sociales, rituels et événements festifs
- Connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers
- Savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel

VALORISATION

Transmission et médiation



INDICATEURS DE QUALITÉ





COURTE DESCRIPTION

Le collectif Núcleo Promotor do Auto da Floripes a pour mission de préserver, valoriser et promouvoir cette tradition, symbole culturel et identitaire de la communauté. Cette association a été créée le 6 août 2010 par des acteurs ou comédiens populaires de plusieurs générations.

L'Auto da Floripes est une représentation théâtrale traditionnelle qui est mise en scène chaque année le 5 août par les habitants de Lugar das Neves durant la Fête de Nossa Senhora das Neves. Elle appartient au dénommé "cycle carolingien" et met en scène depuis des siècles la lutte entre Maures et Chrétiens à travers une chorégraphie stylisée.

Núcleo Promotor a opté en faveur de stratégies de sauvegarde et d'évolution ou récréation, la documentation exhaustive du processus de montage, la compilation systématique du matériel associé à l'Auto da Floripes et la promotion de la recherche sur cette manifestation du PCI.

Quant à la transmission, il est parvenu à la revitaliser avec la formation des jeunes par la communauté, en renforçant ainsi la transmission intergénérationnelle. Par ailleurs, il a promu l'Auto da Floripes dans des rencontres de théâtre populaire nationales et internationales.

DOMAINES

- Pratiques sociales, rituels et événements festifs

VALORISATION

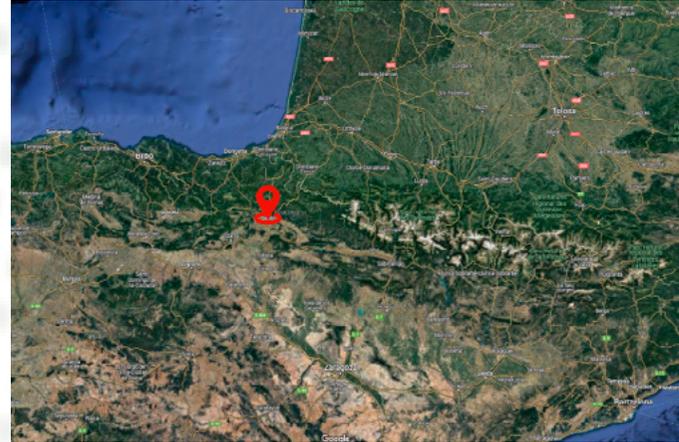
Transmission et médiation



INDICATEURS DE QUALITÉ



 Subijana Etxea, Kale Nagusia, 70,
Villabona; Guipuscoa, Espagne



COURTE DESCRIPTION

L'Association Bertsozale Elkarte, fruit d'une profonde réflexion, est parvenue à une revitalisation du bertsularisme, l'art de chanter en vers de manière improvisée. Elle a fait ses premiers pas dans le dernier tiers du XXe siècle et est aujourd'hui un modèle d'évolution autogérée. Sa valorisation s'est appuyée sur un mouvement socioculturel de confédération d'associations basé sur la valeur identitaire de la langue basque, ce qui garantit sa viabilité socio-économique tant avec les cotisations de ses membres qu'avec la gestion de l'argent des actions réalisées dans divers contextes.

Bertsozale Elkarte compte un programme d'activités très varié. Son département développement organise des festivals, championnats, représentations,

concours et manifestations informelles, héritiers des contextes traditionnels. Il promeut également des actions plus expérimentales. Le service communication soutient la diffusion dans des programmes télévisés et radiophoniques de même qu'avec son portail numérique. Le département transmission assure l'avenir du bertsularisme en organisant des ateliers dans 120 localités qui garantissent la relève des improvisateurs et improvisatrices mais renouvellent aussi le public potentiel. Il est aussi présent dans différents programmes de l'éducation formelle.

Toute cette activité est stimulée depuis Xenpelar, tout à la fois son centre de documentation et d'archives qui essaie de compléter un corpus du bertsularisme contemporain, tout en servant d'outil de référence dans les tâches programmées.

DOMAINES

- Traditions et expressions orales
- Pratiques sociales, rituels et événements festifs
- Arts du spectacle

VALORISATION

Diversité

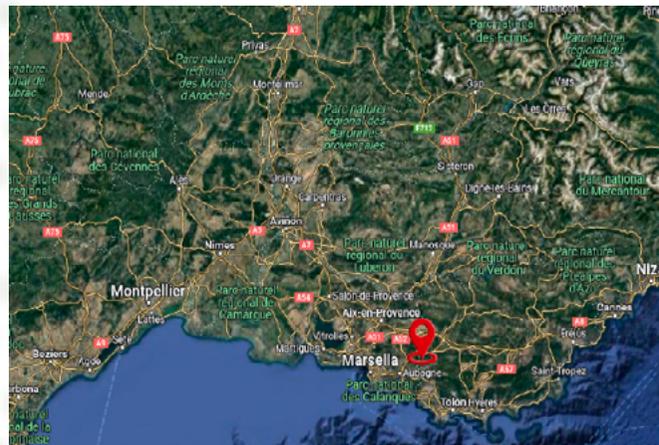


INDICATEURS DE QUALITÉ



 Aubagne; Bouches du Rhône;
PACA (Provence-Alpes-Côte d'Azur), France

BONNES PRATIQUES DE VALORISATION DU PCI



COURTE DESCRIPTION

D'Aubagne à Saint-Zacharie, l'industrie de la céramique, de la poterie et du carreau fut une importante source de développement qui a donné vie aux villes et villages du Pays d'Aubagne et d'Etoile. A Aubagne, la céramique est une tradition séculaire dont les premières références documentaires remontent au XVe siècle.

Avec le processus d'industrialisation du XIXe siècle et l'essor de Marseille et d'Aix-en-Provence, l'industrie basée sur la poterie et la céramique d'Aubagne fut un autre pôle de développement de La Provence, éminemment lié au patrimoine. Aujourd'hui, cette

tradition se voit renforcée par la diversité des ateliers et petites fabriques en activité.

Pour promouvoir ces métiers liés au territoire et les valoriser sur les plans culturel, social et économique, de nombreuses actions sont entreprises : certaines plus traditionnelles et plus consolidées comme la préservation de l'élaboration traditionnelle dans les ateliers; d'autres plus récentes comme la foire internationale Argilla d'Aubagne, sans doute la plus grande d'Europe; et d'autres qui explorent des chemins innovants en matière de conception.

DOMAINES

- Pratiques sociales, rituels et événements festifs
- Savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel

VALORISATION

Diversité



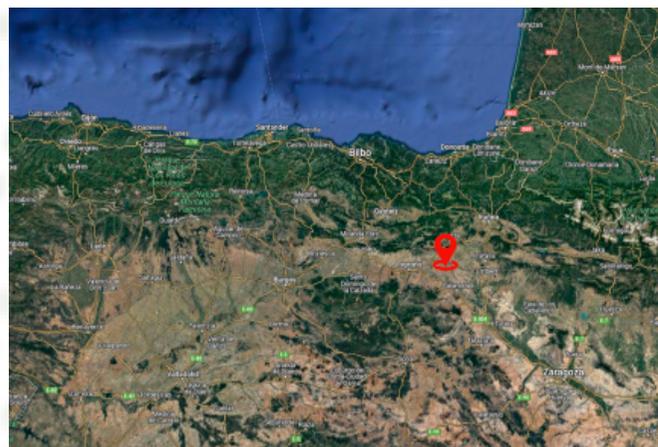
INDICATEURS DE QUALITÉ



Liens Officiels

Bonne pratique : [Office de tourisme du Pays de Aubagne et de l'Etoile](#)
Pour en savoir plus : [Vidéo sur la Bonne Pratique](#)

 Plaza de la Diputación, 6, Sesma;
Communauté Forale de Navarre, Espagne



COURTE DESCRIPTION

Le programme Landarte "Art et ruralité" du Département de la Culture du Gouvernement de Navarre promeut chaque année une relation entre la culture traditionnelle des localités rurales de Navarre et les artistes ou créateurs contemporains. Ce dialogue entre passé et présent, entre tradition et modernité, stimule les processus de réflexion des porteurs, le dynamisme culturel et dans de nombreux cas, les processus de valorisation de son patrimoine local.

Au cours des années 2017, 2018 et 2019, il s'est développé à Sesma (Navarre) autour de la culture de l'alfa. Après avoir documenté et étudié les savoirs et techniques traditionnels, on n'a pas recherché la

revitalisation du métier (tressage et élaboration de pièces et travaux de l'alfa pour un mode de vie agropastoral désormais disparu), un travail dur et peu rémunérateur. Les actions se sont ainsi concentrées sur la valorisation des savoirs et le respect de l'environnement (reconnaissance, entretien et cueillette de l'alfa), les efforts (la dureté des tâches manuelles comme le broyage) et le savoir-faire ou la dextérité (tressage de l'alfa) dans des ateliers intergénérationnels et interculturels dans lesquels ont été élaborés de nouveaux designs et des ustensiles plus actuels. En d'autres termes, il s'agit de préserver et transmettre la technique artisanale et non le métier.

DOMAINES

- Connaissances et pratiques concernant nature et l'univers
- Savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel

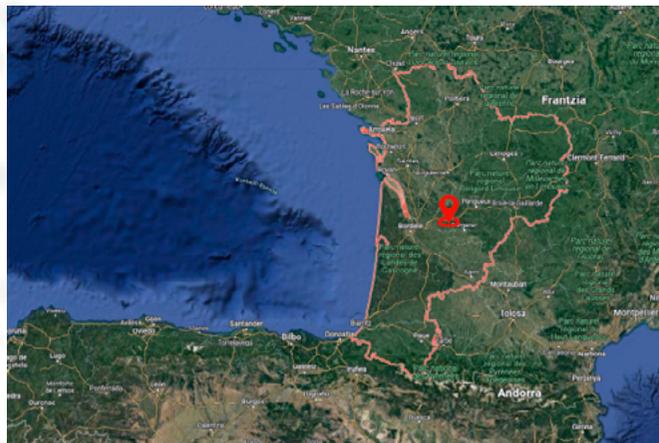
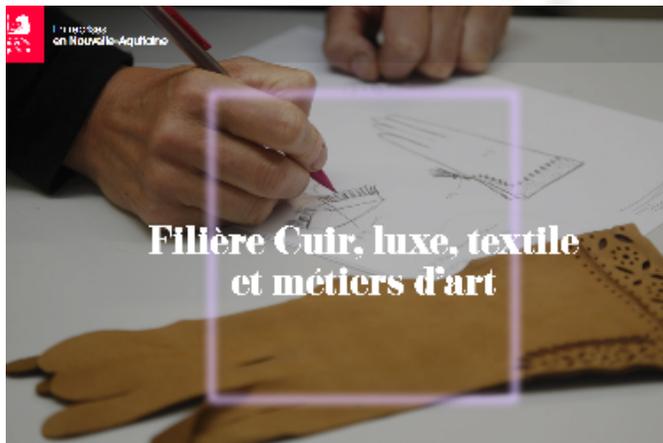
VALORISATION

Transmission et médiation



INDICATEURS DE QUALITÉ





COURTE DESCRIPTION

La stratégie de valorisation de la filière cuir, luxe, textile et métiers d'art recherche la viabilité de tous ces artisanats à travers une structuration de la filière et un accompagnement de ses petites entreprises afin de faire face aux défis contemporains.

Elle est dirigée par l'Institut Régional du Cuir, Textile et Métiers d'art de Nouvelle-Aquitaine, organisme présidé par la région et qui regroupe les acteurs de la filière. Le plan d'action s'articule en quatre axes :

- Développement de projets d'entreprise.
- Création et maintien des emplois ainsi que des compétences professionnelles des artisans.

- Distinguer et diffuser les savoirs techniques artisanaux d'excellence en les présentant de manière attractive.
- Favoriser la projection des entreprises avec l'accès à de nouveaux marchés.

Le plan soutient les entreprises de la filière pour garantir la continuité de leur activité. Ainsi, on contribue en outre à la préservation des savoirs et techniques traditionnels de la filière cuir, luxe, textile et métiers d'art.

DOMAINES

- Savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel

VALORISATION

Soutien et accompagnement



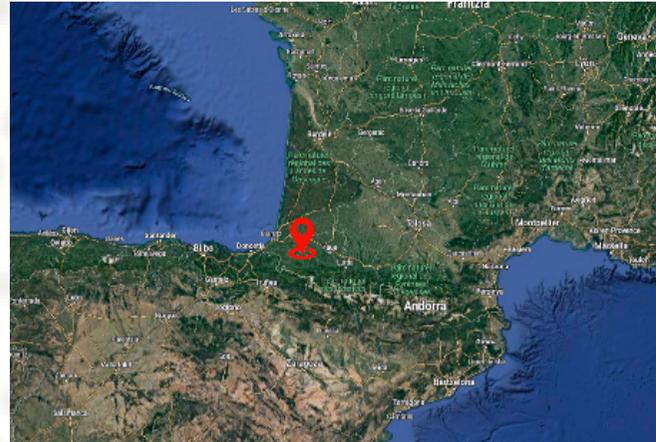
INDICATEURS DE QUALITÉ





Territoire de montagne du Pays Basque (Pays Basque);
Pyrénées-Atlantiques, Nouvelle-Aquitaine, France

BONNES PRATIQUES DE VALORISATION DU PCI



COURTE DESCRIPTION

Le Guide des bonnes pratiques dans la montagne basque est un système de médiation offrant des recommandations sur le comportement approprié dans des situations où la coexistence, dans un même espace, de pratiques traditionnelles de la montagne et de pratiques touristiques et de loisirs pourra générer des conflits.

Le guide, destiné tant aux visiteurs qu'aux agriculteurs et éleveurs locaux, promeut la connaissance et la compréhension des pratiques traditionnelles de la montagne. Il contribue à la durabilité des pratiques et méthodes de gestion ainsi qu'à la viabilité de l'économie agropastorale locale. Publié en 2010, il prend

la forme d'un petit dossier dans lequel le personnage des vignettes explique ce qu'il faut faire dans chaque situation à travers des fiches pratiques sous forme de bande dessinée. Il est à la disposition des communes et gestionnaires des estives mais aussi sur différents médias auxquels peuvent accéder les visiteurs.

Depuis 2019, le service de Montagne de la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB) en collaboration avec l'EHMEB l'actualise pour répondre à de nouvelles questions dans le cadre de la création du Parc Naturel Régional Montagne Basque.

DOMAINES

- Traditions et expressions orales
- Pratiques sociales, rituels et événements festifs
- Savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel

VALORISATION

Transmission et médiation



INDICATEURS DE QUALITÉ



Liens Officiels

Bonne pratique : [Le guide des bonnes pratiques dans la montagne](#)
Pour en savoir plus : [Communauté d'agglomération Pays Basque](#)



On trouve ensuite les **dynamiques sociales**, présentes dans 4 pratiques sur 18. Le rôle de premier plan de la communauté et son évolution autogérée pour faire face aux défis et menaces semblent y prévaloir.

La catégorie **diversité** qui est d'une certaine manière une utilisation de toutes les autres, est désignée dans 3 des 18 bonnes pratiques.

La catégorie **soutien et accompagnement** n'est considérée principale que dans 1 pratique sur 18, celle de la Filière cuir, luxe, textile et métiers d'art de Nouvelle-Aquitaine. C'est intéressant car elle représente l'angle des administrations publiques dans la gestion du PCI, un rôle encore très peu développé.



Il pourrait sembler surprenant que les catégories **documentation et recherche** et réseaux et gouvernance n'aient été sélectionnées comme catégories principales dans aucune des bonnes pratiques. Une étude plus détaillée nous offre quelques clés très intéressantes.

Bien que la catégorie **documentation et recherche** soit présente dans de nombreuses bonnes pratiques, elle n'est pas jugée suffisante pour garantir un processus de valorisation mais apparaît plutôt comme une étape préalable.

Le cas de la catégorie **réseaux et gouvernance** est différent car elle est difficile à retracer dans l'analyse de nombreuses bonnes pratiques. Il semble par conséquent qu'elle ait un caractère innovant et redevienne une perspective actualisée des administrations.



INDICATEURS DE QUALITÉ DES BONNES PRATIQUES

Se adecua a la Convención de la UNESCO y a sus ámbitos.		Ha cumplido la misión y alcanzado sus objetivos previstos.		Plantea una sensibilización medioambiental y valora su impacto en la conservación del ámbito natural y de la biodiversidad.		Sensible al enfoque de género.		Da beneficios económicos directos e indirectos bien redistribuidos.	
Aborda en profundidad una o varias acciones de salvaguardia de la UNESCO.		Ha sido exitosa cuantitativa y cualitativamente.		Es viable económicamente, porque garantiza una financiación ajustada a un presupuesto y estable.		Aporta diversidad cultural o lazos interculturales.		Aporta beneficios en la convivencia político-social.	
Potencia la creatividad.		Eficiente en los costes y objetivos alcanzados, en gestión de recursos humanos, y aprovechamiento de requerimientos técnicos.		Es transparente económicamente.		Es plurilingüe.		Respeto los principios éticos de la UNESCO y los principales derechos y objetivos internacionales.	
Parte de una buena identificación y delimitación, descripción y contextualización de la práctica del PCI.		Es una práctica modélica para el territorio y transferible a otros contextos.		Es accesible económicamente.		Transgeneracional socialmente.		Respeto los derechos de propiedad intelectual y los derechos colectivos de los portadores con los que se comparten beneficios.	
Ha sido evaluada durante varios años en que se ha repetido.		Es innovadora.		Inclusiva y accesible.		En ella participa la comunidad.		Respeto la legislación.	

Concernant les **indicateurs de qualité**, il convient de rappeler qu'ils étaient indicatifs. Les bonnes pratiques n'ont pas été soumises à une évaluation pour déterminer si elles respectaient et dans quelle mesure ces 25 indicateurs mais chaque groupe de travail territorial a sélectionné les quatre qui correspondaient le mieux au caractère exemplaire de la pratique.

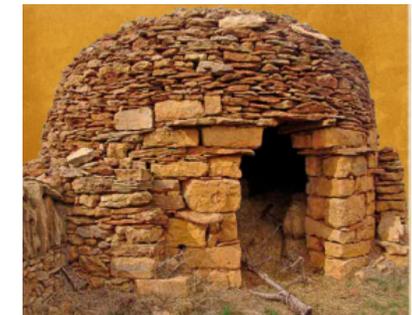
Ainsi, les indicateurs les plus utilisés pour la caractérisation ont été dans l'ordre ceux renvoyant au caractère **exemplaire et transférable**; à la **participation de la communauté**; au fait d'être un **exemple** de sauvegarde; de **garantir la transmission transgénérationnelle**; de **favoriser la durabilité environnementale**; et d'être une **pratique préalablement évaluée**.

Apparaissent également moins fréquemment les indicateurs sur le **renforcement de la créativité**; sur le **caractère innovant**; l'**interculturalité**; la **fourniture d'avantages économiques**; ou sur son **inclusivité et accessibilité**.

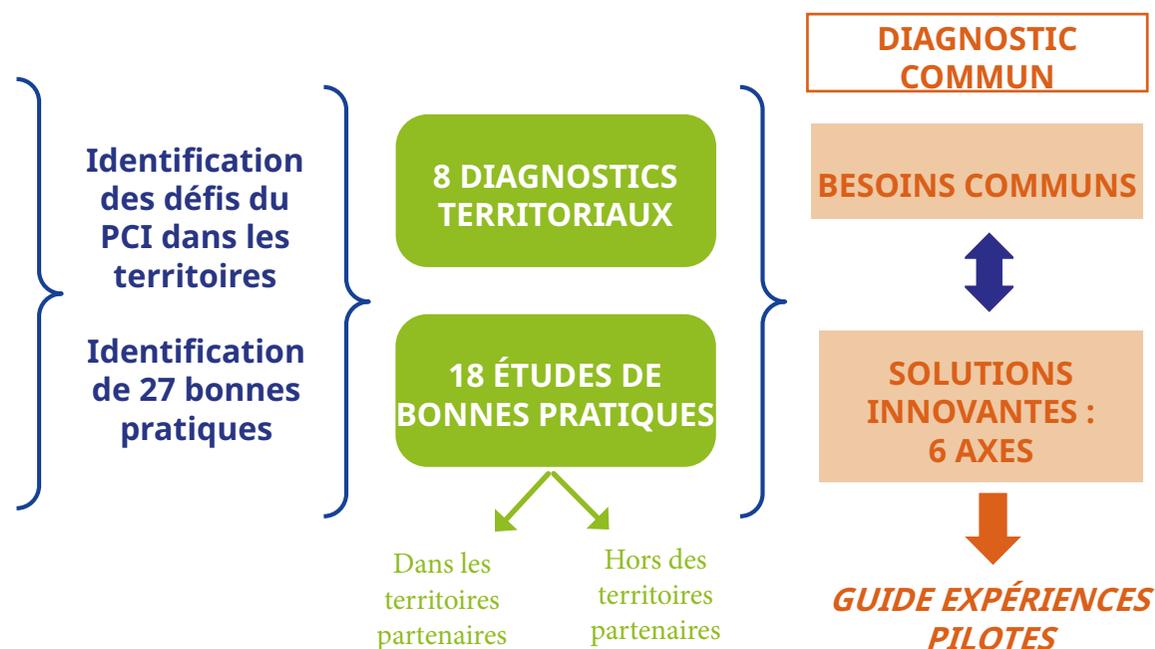
La fréquence des autres indicateurs, dont certains sont également utilisés, n'est pas représentative sur le plan statistique.

7. EXPÉRIENCES PILOTES DU PROJET LIVHES

- Plans territoriaux et expériences pilotes
- Explication des expériences pilotes
- 8 expériences pilotes



PLANS TERRITORIAUX ET EXPÉRIENCES PILOTES



La conception du projet LIVHES s'achève par l'élaboration de ce guide de valorisation et sa mise en pratique dans une expérience pilote.

Comme on l'a déjà expliqué, les défis de chaque territoire ont été précédemment identifiés et une bonne pratique dans chaque territoire et une autre hors de ceux-ci ont été analysées, soit dix-huit au total. Les conclusions ont été réunies dans un diagnostic territorial.

Ensuite, après les avoir comparées, des besoins communs ont été dégagés qui ont été portés dans le diagnostic commun et dans les six solutions innovantes qui inspirent ce guide.

Les 8 plans territoriaux (un pour chaque territoire) recueillent tout ce processus. Ils partent d'une description des principales caractéristiques du PCI du territoire pour recueillir ensuite les défis de sa mise en valeur.

Ils analysent les possibilités des six solutions innovantes et conçoivent et développent à partir de celles-ci l'expérience pilote dans tous ses détails : situation initiale; objectifs; planification et calendrier des actions; planification du transfert et de la socialisation des connaissances; budget; contribution des acteurs du territoire; et évaluation. Enfin, ils rassemblent d'autres actions prévues hors du projet LIVHES.

Ces plans peuvent être consultés sur le site Web du projet.

EXPLICATION DES EXPÉRIENCES PILOTES

VALORIZACIÓN Y RECUPERACIÓN DE LA MEMORIA Y RECREACIÓN DE LA ELABORACIÓN DE ACEITE DE ENEBRO EN RIBA-ROJA D'EBRE (Riba-roja d'Ebre - Tarragona- Cataluña- España)
EXPERIENCIAS PILOTO DEL PROYECTO LIVHES



BREVE DESCRIPCIÓN

La prueba piloto del ICRPC se ha implementado en el municipio de Riba-roja d'Ebre, afectado por la despoblación y con problemáticas propias de territorios periféricos. La identificación de la fiesta del aceite de anebro como un evento a valorar, y vinculado directamente a los hombres de aceite de anebro, ha centrado la actuación en este territorio.

Se ha trabajado conjuntamente con la comunidad local, principalmente con la Asociación de Amigos de Riba-roja d'Ebre y el centro escolar del municipio, en la elaboración de plataformas interpretativas, una maleta pedagógica, registro audiovisual de entrevistas orales y experimentación con una aplicación móvil cooperativa.

El objetivo central de la experiencia era responder a los retos detectados en el diagnóstico aprovechando la esencia de las buenas prácticas identificadas en torno al desarrollo local basado en el patrimonio, especialmente en el PCI. En este caso, se ha centrado en la consolidación de la identidad cultural y territorial, e impulsando, como valor añadido, un turismo cultural sostenible.



ÁMBITOS

- Usos sociales, rituales y actos festivos
- Conocimientos y usos relacionados con la naturaleza y el universo
- Técnicas artesanales tradicionales

VALORIZACIÓN

Transmisión y modificación



INDICADORES DE CALIDAD



Enlaces Oficiales
Experiencia piloto: sito.acb

VALORIZACIÓN Y RECUPERACIÓN DE LA MEMORIA Y RECREACIÓN DE LA ELABORACIÓN DE ACEITE DE ENEBRO EN RIBA-ROJA D'EBRE (Riba-roja d'Ebre - Tarragona- Cataluña- España)
EXPERIENCIAS PILOTO DEL PROYECTO LIVHES

FECHA DE REALIZACIÓN

- Febrero/Diciembre (2022)

OBJETIVOS

- Crear e instalar plataformas interpretativas de la fiesta del aceite y sobre el funcionamiento de los hornos de aceite de anebro, a partir de la generación de contenidos procedentes del trabajo conjunto con la comunidad.
- Experimentar con una aplicación móvil al trabajo cooperativo destinado a la socialización del patrimonio cultural inmaterial local. Centrar esta experimentación en la comunidad y en la escuela local.
- Contribuir en la creación de una maleta pedagógica destinada a la socialización del patrimonio cultural inmaterial local. Centrar esta experimentación con las escuelas de la localidad.
- Documentar, a través de entrevistas orales, el conocimiento de miembros de la comunidad local sobre la fiesta y hornos de aceite de anebro.

DESTINATARIOS

- Comunidad local y comercial, que participen cada año en la fiesta del aceite de anebro, como elemento cohesivo y dinamizador de la propia comunidad.
- Visitantes externos como elemento de valorización turística del territorio.
- Comunidad escolar, a través de la escuela local, como elemento de dinamización intergeneracional y de aprendizaje.

PRODUCTOS FINALES



EVALUACIÓN

De la encuesta cualitativa a la comunidad local se desprende que la prueba piloto tiene un impacto directo positivo en la socialización del PCI del territorio. Los agentes involucrados consideran que la introducción de ese patrimonio a través de la aplicación de buenas prácticas constituye un elemento que contribuye a la puesta en valor cultural y turística del territorio.

El centro escolar con el que se ha trabajado considera una valoración positiva el trabajo con aplicaciones móviles con los alumnos y alumnas, y con un mayor aprovechamiento fuera del aula. Sin embargo se valoran más positivamente en el ámbito de la socialización y difusión del PCI, por encima de su reproducción en el computador escolar.

Por último, opinan que es imprescindible el trabajo con el alumnado en la socialización y difusión del PCI local, si se quiere introducir a las nuevas generaciones en la necesidad de preservar y transmitir el conocimiento.

Enlaces Oficiales
Plus territorial: sito.acb

Les 8 expériences pilotes ont été résumées dans ce guide sur deux pages qui suivent un schéma commun.

L'intitulé de l'expérience pilote et sa localisation dans chaque territoire apparaissent dans la partie supérieure des deux pages.

Deux zones ont été différenciées dans la partie centrale de la première page. Dans la première apparaissent le logo du partenaire à l'initiative du développement de l'expérience pilote, un lien vers la vidéo qui la résume et une courte description. Dans la deuxième zone de cette partie centrale, une colonne fait le lien avec le travail de diagnostic et d'analyse préalablement réalisé. On y identifie les domaines du PCI auxquels répond l'expérience, la solution innovante principale utilisée et les indicateurs de qualité qui l'inspirent.

Dans la partie centrale de la deuxième page, également divisée en deux zones, apparaît une colonne à gauche dans laquelle sont consignés la date de réalisation et les objectifs visés. La deuxième zone fait apparaître les destinataires principaux, l'évaluation et les photographies des produits finaux développés.

Enfin, un lien a été placé dans la partie inférieure des deux pages renvoyant vers une explication plus complète et détaillée de chaque expérience pilote.



COURTE DESCRIPTION

L'expérience pilote de l'AECT Rio Minho est la première phase d'un projet plus vaste qui tente de sauvegarder, transmettre et valoriser le Patrimoine Culturel Immatériel de ce territoire transfrontalier déjà répertorié ou en passe de l'être.

La solution trouvée pour gérer tous les documents, recherches et informations de ces manifestations culturelles a été de les muséaliser de deux manières : la création d'un centre physique d'exposition et de médiation; et la mise en œuvre d'une plateforme

virtuelle qui développera le contenu Web de ce centre d'interprétation. Le projet global a été dénommé "Alfândega Imaterial. Centro do Património Cultural Imaterial do Rio Minho".

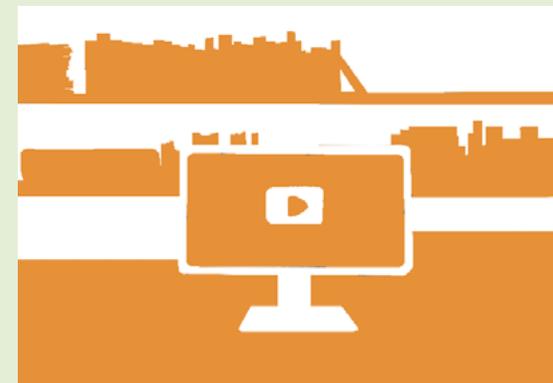
Cependant, comme l'aménagement du bâtiment physique de la Alfândega (Douane) sera abordé dans une deuxième phase, nous avons présentement développé l'espace virtuel permanent (www.alfandegaimaterial.eu) qui montre les principales aires du patrimoine commun luso-galicien avec des expressions représentatives de l'Eurorégion.

DOMAINES

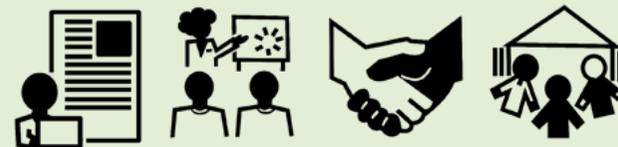
- Pratiques sociales, rituels et événements festifs
- Traditions et expressions orales (y compris la langue comme vecteur du PCI)
- Savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel

VALORIZACIÓN

Documentación e investigación



INDICADORES DE CALIDAD





DATE DE RÉALISATION

- Juin 2022 / mars 2023

OBJECTIFS

- Compiler, inventorier, documenter et effectuer des recherches sur les manifestations du PCI du territoire transfrontalier de Rio Minho pour améliorer sa reconnaissance et autonomiser ses porteurs et acteurs.
- Les répertorier dans les zones de traditions orales; savoirs et commerces traditionnels; culture fluviale et maritime; culture agraire; et cycle festif annuel.
- Concevoir et créer la plateforme numérique qui développe les contenus du futur centre patrimonial.
- Renforcer la transmission intergénérationnelle avec l'espace virtuel.
- Générer de la valeur ajoutée dans le patrimoine local comme moteur d'un développement local durable avec le futur centre.

DESTINATAIRES

- **Public direct** : il est composé des porteurs, acteurs et associations de dynamisation du PCI du territoire; ainsi que des chercheurs/chercheuses; enfin, des techniciens et agents des administrations auxquels il incombe de dynamiser la culture.
- **Public indirect** : tout d'abord, tous les habitants ou résidents de l'Eurorégion Río Minho qui verront leur héritage mis à l'honneur; puis, les visiteurs qui pourront maintenant accéder virtuellement aux contenus et dans l'avenir, dans l'espace muséal d'exposition et médiation.

EVALUATION

Le processus d'évaluation analyse l'efficacité de la plateforme numérique comme outil d'inventaire. En premier lieu, on révisé le nombre d'enregistrements et de contenus introduits, un quotient de supervision et croissance du répertoire est ainsi créé. Les indicateurs d'utilisation qui ont été conçus sont habituels dans le domaine virtuel : temps de visite, vues, consultations réalisées, etc.

Dans chaque manifestation du PCI inventoriée, des indicateurs quantitatifs et qualitatifs sont consignés sur la participation de la communauté et son implication dans la gestion de la plateforme.

L'évaluation du programme pilote sera réalisée de manière plus approfondie lors des différentes phases du projet. Dans la phase actuelle, de visibilité externe de la plateforme numérique, ces aspects présentent un intérêt.

PRODUITS FINAUX





PAYS de BÉARN



COURTE DESCRIPTION

L'expérience pilote a consisté en la conception et le développement de journées de cohésion sociale ("team-building") pour les salariés d'entreprises installées en Béarn. L'objectif ultime du Pays de Béarn était que ces groupes découvrent et transmettent les pratiques culturelles locales vivantes, première étape pour transférer cette offre culturelle à l'ensemble du milieu professionnel.

Ciutat, entreprise de services spécialisée dans la promotion de la culture et de la langue

béarnaise, a été retenue pour la conception du contenu. Quatre programmes basés sur le chant polyphonique, la danse, le conte et le sport traditionnel du jeu de quilles ont été mis en place.

Un facteur très innovant a été de renforcer le sentiment d'appartenance à une équipe professionnelle par la pratique de manifestations culturelles collectives béarnaises, ce qui a apporté un sens supplémentaire d'attachement au territoire, de créativité, de bien-être et de richesse sociale tout en générant une valeur ajoutée économique.

DOMAINES

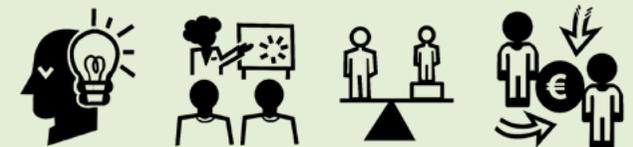
- Pratiques sociales, rituels et événements festifs
- Connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers
- Savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel
- Arts du spectacle
- Traditions et expressions orales (y compris la langue comme vecteur du PCI)

VALORIZACIÓN

Transmission et médiation



INDICATEURS DE QUALITÉ





DATE DE RÉALISATION

- Février 2022 / février 2023

OBJECTIFS

- Améliorer la reconnaissance du PCI par la société, les institutions et les autorités locales (agents, fonctionnaires et élus).
- Promouvoir une vision holistique du patrimoine en tenant compte de la structure écosystémique des pratiques culturelles.
- Mettre en relation les acteurs du secteur culturel et du secteur économique (professionnels, fabricants locaux d'outils, fournisseurs de matières premières, etc.).
- Développer des mécanismes innovants de transmission intergénérationnelle qui structureront des initiatives à long terme avec des actions récurrentes autour de la formation des acteurs culturels et leur professionnalisation.
- Equilibrer la sauvegarde et la mise en valeur du PCI sur tout le territoire.

DESTINATAIRES

- **Public direct** : structures patronales et salariés des secteurs public et privé pour créer une équipe ("team-building") à travers des pratiques culturelles collectives. Concrètement, cette édition a vu la participation d'une association de jeunes travailleurs; une entreprise de construction et de travaux publics; une start-up spécialisée dans la fabrication de gaz médicaux; et une administration locale (communauté de communes).
- **Public indirect** : tous les habitants du Pays de Béarn qui peuvent bénéficier de ces nouvelles formes de transmission et valorisation du PCI.

EVALUATION

Le "Biarnés team-building" a connu un succès unanime parmi les équipes de salariés comme le montre l'évaluation réalisée au moyen d'enquêtes de satisfaction. Ses bons résultats recommandent sa réédition et son extension à tout le milieu professionnel.

Chacune des quatre équipes a expérimenté en trois phases l'un des quatre programmes liés au PCI béarnais. La première phase, individuelle, s'est appuyée sur une plateforme numérique pour se familiariser avec la pratique culturelle. La phase collective a pris la forme de trois ateliers de deux heures dans l'entreprise durant les heures de travail. Enfin, l'étape immersive a consisté en la pratique du chant, de la narration, de la danse ou du sport traditionnel du jeu de quilles hors de l'entreprise, dans leurs contextes socioculturels. Les équipes soulignent l'expérimentation à travers le corps, sensoriellement et à travers l'oralité; et l'intériorisation de l'importance du PCI local.

PRODUITS FINAUX





COURTE DESCRIPTION

L'expérience pilote de la CCPHG se concentre sur les manifestations du PCI du territoire reconnues par l'UNESCO et que la population ignore parfois. La proposition vise à rapprocher et transmettre les paroles et les savoirs traditionnels de leurs porteurs comme un fidèle reflet de l'identité territoriale.

Avec une ambition transgénérationnelle, elle s'adresse à un public d'enfants âgés de 8 à 12 ans dans l'intention de sensibiliser ces générations qui seront les futures porteuses du patrimoine culturel immatériel.

Pour capter et maintenir l'attention de ce jeune public, un environnement éducatif informel basé sur une batterie de jeux sérieux ou éducatifs a été conçu et développé. Concrètement, l'expérience pilote compte trois outils complémentaires : un quiz ou questionnaire avec quinze podcasts sur le paysage sonore; un jeu de cartes associé à un poster et à un site Web; et un stand pour activités scolaires ou évènements publics.

DOMAINES

- Pratiques sociales, rituels et événements festifs
- Savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel

VALORISATION

Transmission et médiation



INDICATEURS DE QUALITÉ





DATE DE RÉALISATION

- Juin 2022 / mars 2023

OBJECTIFS

- Améliorer la reconnaissance du PCI par la population autochtone et l'intégrer dans une vision holistique du patrimoine local.
- Sauvegarder les pratiques locales et reconnaître leurs praticiens et porteurs.
- Renforcer la transmission intergénérationnelle avec des programmes et des outils qui feront découvrir au jeune public ces pratiques et les associations porteuses qui les transmettent.
- Générer de la valeur ajoutée dans le patrimoine local qui l'enrichira et garantira sa continuité.

DESTINATAIRES

- Un **premier public direct** est formé par le groupe d'enfants local auquel on offre des matériels de médiation amusants et adaptés qui renforcent la transmission.
- Les porteurs et acteurs du PCI sont également un **public direct** car ils obtiennent une visibilité et une reconnaissance accrues.
- Les familles avec de jeunes enfants (visiteurs et/ou touristes) sont un **public cible** car la proposition présente le patrimoine d'une manière amusante et expérientielle en relation avec le concept de tourisme culturel durable.
- **Public indirect** : tous les habitants de la CCPHG; les techniciens, gestionnaires et animateurs locaux car ils disposent d'outils adaptés et spécialisés de médiation patrimoniale.

EVALUATION

L'expérience pilote a été présentée au public lors d'une manifestation locale, la "Fiesta de la montaña", à laquelle se sont rendues plus de 5.000 personnes. Elle a reçu un magnifique accueil.

Pour l'évaluation qualitative des matériels mis en œuvre, nous avons pu compter sur les responsables des centres de "loisirs et temps libre". Ils ont aimé le quiz de 15 cartes et ont souligné que c'était un matériel facile à utiliser. Les podcasts sous forme de "paysage sonore" ont été l'outil le plus apprécié : pour son innovation et pour la dimension moderne qu'il apporte à la transmission intergénérationnelle. Ils ont décrit le poster et le jeu de cartes comme un outil amusant et efficace à la fois car la recherche visuelle des scènes renforce la mémorisation des enfants et les lie plus profondément. Enfin, le site Web, en français et en espagnol, a été très bien reçu par les animateurs car il facilite leur travail éducatif.

PRODUITS FINAUX





upna

Universidad Pública de Navarra
Nafarroako Unibertsitate Publikoa



COURTE DESCRIPTION

L'expérience pilote qu'a développée l'UPNA est une application mobile à réalité augmentée, Kultour, pour la signalisation, la médiation et l'éducation patrimoniales de toute la Navarre mais particulièrement axée sur le milieu rural qui souffre d'un dépeuplement croissant.

Partant de ce rôle de premier plan du patrimoine local et, en particulier, de son PCI, l'application inclut également des informations sur des services des communes pour contribuer à leur développement durable.

A titre d'exemples de signalisation, on a ainsi développé les textes, messages audiovisuels et éléments sémiologiques pour signaler Sesma, une localité navarraise très liée à la culture de l'alfa et son artisanat et un itinéraire de tourisme culturel, Pampelune - Bardenas. En plus de leur présentation multilingue, les contenus de l'application sont adaptés selon quatre niveaux : enfant, jeune, adulte - informatif et adulte - expert. En outre, des visites gamifiées sont offertes au public enfant et jeune. Le développement local est abordé dans la présentation interactive des produits et services locaux.

DOMAINES

- Pratiques Sociales, rituels et événements festifs
- Connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers
- Techniques artisanales traditionnelles
- Traditions et expressions orales (y compris la langue comme vecteur du PCI)

VALORISATION

Transmission et médiation



INDICATEURS DE QUALITÉ



DATE DE RÉALISATION

- Février 2022 / mars 2023

OBJECTIFS

- Améliorer la reconnaissance du PCI par la société, les institutions et les collectivités locales et l'intégrer dans une vision holistique du patrimoine local.
- Introduire le PCI dans le débat sur les objectifs du Développement Durable en évaluant son équité, viabilité et durabilité ainsi que les dangers et menaces sur la transmission.
- Autonomiser les porteurs et acteurs du PCI tout en identifiant, documentant et signalant leurs pratiques.
- Renforcer la transmission intergénérationnelle au moyen d'initiatives d'éducation patrimoniale destinées à différents collectifs et groupes d'âge.
- Générer de la valeur ajoutée dans le patrimoine local comme moteur d'un développement local durable.
- Obtenir un modèle méthodologique et technologique transférable à d'autres territoires.

DESTINATAIRES

- Un **premier public direct** est formé des porteurs et acteurs du PCI car ils obtiennent une plus grande visibilité sur l'application.
- Les habitants des communes sont également un **public direct** auquel l'information est adaptée selon le groupe d'âge et le niveau de détail. L'accent est mis sur les nouvelles générations.
- Les visiteurs et touristes sont également un **public cible** car l'application est multilingue et présente le patrimoine d'une manière expérientielle.
- **Public indirect** : tous les habitants de Navarre, notamment ceux vivant dans des zones rurales touchées par le dépeuplement; les techniciens et agents des administrations régionales et locales; les producteurs et petits prestataires de services.

PRODUITS FINAUX



EVALUATION

L'évaluation de l'expérience pilote a été très positive. Elle inclut deux niveaux : l'évaluation de l'application et l'évaluation du processus de valorisation. La conception et l'utilisation de l'outil informatique de signalisation - médiation ont été soumises à l'évaluation des utilisateurs de manière quantitative et qualitative au moyen des statistiques d'utilisation et des enquêtes de satisfaction correspondantes. Cela nous permet de programmer des ajustements et changements afin d'améliorer l'expérience des utilisateurs et de connaître les différents types de public.

Les résultats de l'évaluation du processus de valorisation conduit à Sesma et dans les localités de l'itinéraire Pampelune - Bardenas sont bons également. On a mis en place des groupes de discussion pour revoir les biens signalés et évaluer les travaux de médiation ainsi que des questionnaires anonymes pour évaluer des aspects comme la gouvernance, la participation et la collaboration des agents et institutions.



AUTONOMISATION DE LA COMMUNAUTÉ A TRAVERS L'INVENTAIRE DU PCI

Vale do Neiva, Commune de Barcelos;
Barcelos, Portugal

EXPÉRIENCES PILOTES DU PROJET LIVHES



BARCELOS
MUNICÍPIO



COURTE DESCRIPTION

L'expérience pilote développée à Barcelos a consisté en la conception et la mise en œuvre d'une plateforme numérique en libre accès pour le public utilisateur. On peut y documenter et transmettre les manifestations du patrimoine culturel immatériel de Vale do Neiva. La plateforme est à la fois un répertoire public et un musée virtuel.

En outre, le rôle des porteurs et passeurs de ces pratiques culturelles a été valorisé dans son élaboration au titre d'une importante va-

leur ajoutée implicite. On a favorisé cette autonomisation des communautés, associations et acteurs impliqués dans la production et la transmission des manifestations du PCI car elle est considérée comme une stimulation et une stratégie essentielle à sa sauvegarde et à la transmission transgénérationnelle.

Cet inventaire municipal, proche des communautés porteuses, a identifié, étudié et promu ces pratiques et peut être une aide pour l'éventuelle proposition d'inscription à l'inventaire national du PCI du Portugal.

DOMAINES

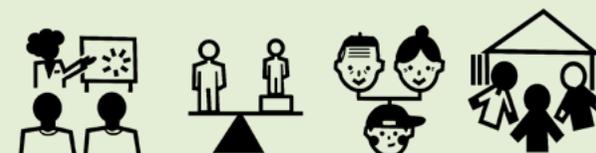
- Traditions et expressions orales
- Arts du spectacle
- Pratiques Sociales, rituels et événements festifs
- Connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers
- Savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel

VALORISATION

Transmission et médiation



INDICATEURS DE QUALITÉ





DATE DE RÉALISATION

- Juin 2022 / avril 2023

OBJECTIFS

- Promouvoir l'inventaire municipal de manifestations du PCI comme un processus de dynamique et de cohésion sociale sur le territoire.
- Fournir des outils d'inventaire du PCI à la communauté de Valle de Neiva, ce qui a permis d'inventorier trois événements du PCI dans le délai du projet LIVHES.
- Garantir la gestion libre et décentralisée et l'accès aux événements culturels de la communauté, groupe ou praticiens du PCI.
- Renforcer la transmission intergénérationnelle avec un répertoire public et un musée virtuel qui permettront au public scolaire de découvrir ces pratiques ainsi que les associations porteuses qui en assurent la transmission.

DESTINATAIRES

- **Public direct** de l'inventaire : individus, groupes, associations et communautés porteuses du PCI; chercheurs et spécialistes du PCI.
- **Public direct** de la transmission : communauté scolaire environnante, essentielle dans la transmission de ces manifestations; public intéressé par le PCI.
- **Public indirect** : tous les habitants de la région (communauté locale) comme le grand public; voyageurs et touristes visitant le territoire.

EVALUATION

Les bureaux de suivi et de collaboration avec les acteurs du PCI ont tout d'abord évalué positivement l'inventaire, l'enregistrement et la numérisation de la documentation des pratiques identifiées (Confrérie de Pão das Almas, Terreiro - Théâtre communautaire et Auto de Floripes 5 de agosto). Le travail de recherche et d'enregistrement a identifié des pratiques du PCI inconnues et a identifié des acteurs porteurs de manifestations qu'on croyait éteintes.

Ensuite, l'autonomisation des communautés et acteurs du PCI a été évaluée positivement comme on peut l'observer dans leurs commentaires. La stimulation que représentent l'inventaire, la documentation et l'étude de leurs manifestations sont un encouragement à leur sauvegarde mais aussi à leur transmission intergénérationnelle.

PRODUITS FINAUX





Diputación de Burgos



COURTE DESCRIPTION

L'objectif de l'expérience pilote de la Députation de Burgos a été de réaliser un diagnostic et une mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel lié à la sonnerie manuelle des cloches.

Partant de la fonction sociale et de l'enracinement dans la communauté de ce langage non verbal qui a servi de système de communication durant des siècles, une étude initialement centrée sur une grande comarque de la province de Burgos a été réalisée. A l'avenir, en plus de compléter l'étude sur ce signe d'identité culturelle

et territoriale, il sera inclus dans les itinéraires de tourisme culturel durable.

La Commission technique a réalisé un diagnostic et un inventaire de la situation des clochers et des cloches; un manuel technique d'intervention sur les clochers pour conseiller les communes et paroisses; l'étude ethnomusicologique; et une bibliothèque de périodiques d'une grande valeur documentaire. Tous ces éléments figurent sur le site Web : www.campanerosdeburgos.com.

DOMAINES

- Traditions et expressions orales (y compris la langue comme vecteur du PCI)
- Pratiques sociales, rituels et événements festifs

VALORISATION

Transmission et médiation



INDICATEURS DE QUALITÉ





DATE DE RÉALISATION

- Mai 2022 / mars 2023

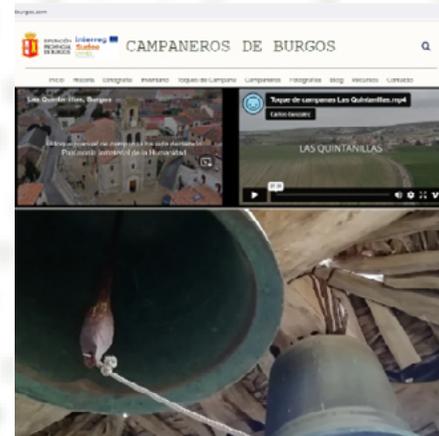
OBJECTIFS

- Sauvegarder la sonnerie manuelle des cloches et reconnaître ses praticiens et porteurs à travers un inventaire et la rédaction d'un manuel technique d'intervention sur les clochers pour leur bonne conservation dans le respect des matériaux et de la physionomie traditionnelle.
- Améliorer les connaissances sur la sonnerie des cloches au moyen d'une étude ethnographique et ethnomusicologique.
- Intégrer cette manifestation du PCI dans une vision holistique du patrimoine local, avec la rédaction d'un plan d'action pour sa dynamisation, mise en valeur et diffusion.
- Renforcer la transmission intergénérationnelle avec un site Web de documentation et des journées de diffusion.
- Générer de la valeur ajoutée dans le patrimoine local en incluant la sonnerie des cloches aux itinéraires de tourisme culturel durable.

DESTINATAIRES

- **Public direct** de l'inventaire et du site Web spécialisé : Association de sonneurs, chercheurs et spécialistes de la sonnerie manuelle des cloches notamment des ethnomusicologues.
- **Public direct** de la transmission : intéressés par la sonnerie manuelle des cloches comme manifestation représentative du PCI.
- **Public indirect** que l'on souhaite attirer : tous les habitants de la province de Burgos; voyageurs et touristes visitant le territoire.

PRODUITS FINAUX



EVALUATION

Grâce à la collaboration de techniciens, ethnographes et, en particulier, de l'Association des sonneurs, grands connaisseurs du sujet, nous sommes parvenus à étudier les clochers des communes de Arcos de la Llana, Cayuela, Ville de Burgos, Pedrosa de Muñó, Renuncio, Santa María de Tajadura, Tardajos, Villacienzo, Villafuertes, Villagonzalo Pedernales, Villalonquéjar, Villamiel de Muño, Villangómez, Villanueva Matamala, Villariezo et Villaverde del Monte. Par conséquent, l'évaluation est positive quantitativement. Cependant, comme prévu, le travail de terrain a été compliqué : les conditions météorologiques ont été très défavorables au cours de ces mois de travail tant pour les techniciens que pour les sonneurs qui pouvaient encore se montrer disponibles bien que d'un âge avancé.

Bien qu'il soit encore tôt pour faire une évaluation approfondie, le site Web spécialisé dans la sonnerie manuelle des cloches est jugé très positivement.



COURTE DESCRIPTION

L'expérience pilote de l'ICRPC a été mise en œuvre dans la commune de Riba-roja d'Ebre, touchée par le dépeuplement et par des problématiques propres aux territoires périphériques. L'identification de la fête de l'huile de genévrier comme événement à valoriser, directement liée aux fours à huile de genévrier, a concentré l'action sur ce territoire.

Des travaux ont été conduits avec la communauté locale, principalement avec l'Association des Amis de Riba-roja d'Ebre et l'école de la commune dans l'élaboration de panneaux

d'interprétation, d'une mallette pédagogique, l'enregistrement audiovisuel d'entretiens et l'expérimentation d'une application mobile co-créative.

L'objectif central de l'expérience était de répondre aux défis détectés dans le diagnostic en tirant parti de l'enseignement des bonnes pratiques identifiées autour du développement local fondé sur le patrimoine, notamment le PCI. Dans le cas présent, il s'est concentré sur la consolidation de l'identité culturelle et territoriale en promouvant un tourisme culturel durable comme valeur ajoutée.

DOMAINES

- Pratiques sociales, rituels et événements festifs
- Connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers
- Savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel

VALORISATION

Transmission et médiation



INDICATEURS DE QUALITÉ





DATE DE RÉALISATION

- Février/Décembre (2022)

OBJECTIFS

- Créer et installer des panneaux d'interprétation de la fête de l'huile ainsi que sur le fonctionnement des fours à huile de genévrier à partir de la création de contenus provenant du travail conjoint avec la communauté.
- Expérimenter avec une application mobile le travail co-créatif destiné à la socialisation du patrimoine culturel immatériel local. Centrer cette expérimentation sur la communauté et sur l'école locales.
- Contribuer à la création d'une mallette pédagogique destinée à la socialisation de la fête et des fours à huile de genévrier, en collaboration avec les écoles de la commune.
- Documenter à travers des entretiens les savoirs des membres de la communauté locale sur la fête et les fours à huile de genévrier.

DESTINATAIRES

- **Communauté locale et/ou comarquale** qui participe chaque année à la fête de l'huile de genévrier en tant qu'élément identitaire et de cohésion de la communauté.
- **Visiteurs extérieurs** en tant qu'élément de valorisation touristique du territoire.
- **Communauté scolaire**, à travers l'école locale, en tant qu'élément de dynamisation inter-générationnelle et d'apprentissage

PRODUITS FINAUX



EVALUATION

Selon l'enquête qualitative auprès de la communauté locale, il ressort que l'expérience pilote a un impact direct positif sur la socialisation du PCI du territoire. Les personnes interrogées considèrent que l'activation de ce patrimoine à travers l'application de bonnes pratiques constitue un élément qui contribue à la mise en valeur culturelle et touristique du territoire.

L'école avec laquelle on a travaillé évalue positivement le travail avec des applications mobiles avec les élèves et voient une plus grande utilisation hors de la salle de classe. Les actions sont évaluées plus positivement dans le domaine de la socialisation et de l'activation du PCI, au-delà de son introduction dans le cursus scolaire.

Enfin, ils estiment qu'il est indispensable de travailler avec les élèves sur la socialisation et la diffusion du PCI local si on veut sensibiliser les nouvelles générations à la nécessité de préserver et transmettre les savoirs.



COURTE DESCRIPTION

L'expérience pilote de la Députation de Teruel s'est concentrée sur la manière de considérer la transmission et la médiation de la technique traditionnelle de la construction en pierre sèche. A cette fin, elle a publié deux ouvrages accessibles et expérientiels.

Tout d'abord, s'attachant davantage à l'éducation patrimoniale formelle, elle a publié une bande dessinée gratuite pour les élèves du primaire. Grâce à ce format attractif, on compte qu'ils apprennent à apprécier le paysage qui les

entoure et apprennent d'une manière simple l'importance de cette technique traditionnelle. Il est pensé comme un outil de soutien pour des projets coopératifs et participatifs dans les salles de classe et dans les villes.

Ensuite, dans un souci de vulgarisation, elle a présenté une œuvre pour la connaissance et la diffusion de la technique de construction en pierre sèche. Elle est pensée pour toucher un large public, pour le sensibiliser et pour être un guide de découverte de la technique.

DOMAINES

- Savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel

VALORISATION

Transmission et médiation



INDICATEURS DE QUALITÉ





DATE DE RÉALISATION

- Février 2022 / mars 2023

OBJECTIFS

- Améliorer la reconnaissance du PCI, dans le cas présent, la construction traditionnelle en pierre sèche par la société, les institutions et les collectivités locales et l'intégrer dans une vision holistique du patrimoine local.
- Renforcer sa transmission intergénérationnelle avec des initiatives d'éducation patrimoniale destinées au public scolaire du primaire avec un matériel simple et attrayant comme une bande dessinée.
- Valoriser le paysage culturel du territoire dans lequel s'intègrent les constructions en pierre sèche.
- Générer de la valeur ajoutée dans le patrimoine local comme moteur d'un développement local durable avec la publication d'un ouvrage de vulgarisation expliquant l'importance de la technique aux habitants et visiteurs.

DESTINATAIRES

- La bande dessinée était destinée à un public local, aux élèves et professeurs de 3^e et 4^e de l'enseignement primaire des écoles de la province de Teruel. Concrètement, ont participé à cette expérience pilote le C.R.A. DE MARTÍN DEL RÍO, le C.P. LAS ANEJAS, le C.R.A. TERUEL UNO et le C.R.A. GOYA; mais on vise à l'étendre à d'autres établissements. C'est un matériel conçu pour renforcer la transmission transgénérationnelle.
- L'ouvrage de vulgarisation est destiné aux techniciens du tourisme et à d'autres acteurs de diffusion du patrimoine afin qu'ils disposent d'un outil de médiation d'une manifestation culturelle moins connue.
- Le public indirect de cet ouvrage est plus vaste et inclut tant les habitants de Teruel que les visiteurs et touristes désireux de connaître plus profondément le territoire.

PRODUITS FINAUX

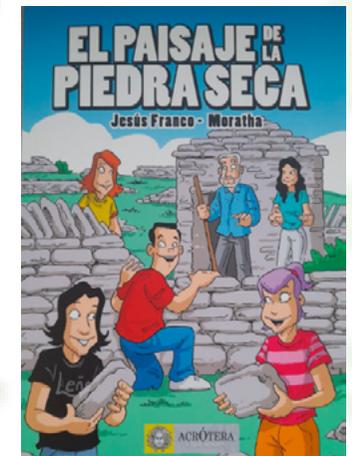


EVALUATION

L'évaluation de l'expérience pilote, dans le cas de la bande dessinée, a pris la forme d'enquêtes auprès des enseignants des établissements C.R.A. DE MARTÍN DEL RÍO (Martín del Río), C.P. LAS ANEJAS (Teruel), C.R.A. TERUEL UNO (Perales del Alfambra) et C.R.A. GOYA (Caminreal) qui ont participé à l'expérience éducative avec ce matériel. L'évaluation a été très positive.

Concernant l'ouvrage de vulgarisation, les participants aux actions de transfert organisées dans le cadre du projet, techniciens du tourisme et spécialistes en médiation patrimoniale, l'ont également évalué très positivement. Ils ont souligné la clarté de son propos, sa qualité graphique et son caractère gratuit.

L'évaluation des deux œuvres s'enrichira au fur et à mesure de leur utilisation.



8. RECOMMANDATIONS POUR LA VALORISATION DU PCI

PRÉALABLES

- 1 Pour évaluer le PCI, il convient de vérifier au préalable que la pratique s'ajuste à la Convention de sauvegarde et à ses domaines.
- 2 Toute valorisation doit être régie par des principes éthiques qui garantiront les droits des acteurs et leur propriété intellectuelle, elle doit avoir leur consentement et respecter les différentes législations.
- 3 Tout processus de valorisation commence par une identification, enregistrement, description, contextualisation et recherche approfondie sur la pratique du PCI, à savoir qu'elle doit d'une part posséder une solidité technique et scientifique et d'autre part être le fruit de l'interaction avec les porteurs, être révisable ou évolutive et accessible.



POUR LA CONCEPTION

4

La proposition de valorisation doit aborder en profondeur et avec un certain degré d'innovation une ou plusieurs actions de sauvegarde de l'UNESCO, sans fossiliser ou entraver l'évolution et la créativité de la manifestation.

5

Toute valorisation d'un bien immatériel doit être régie par l'équité, à savoir qu'elle doit s'efforcer d'être accessible financièrement, inclusive, sensible à l'approche de genre, intergénérationnelle, respectueuse de la diversité culturelle et linguistique et encourageant la rencontre interculturelle.

6

La mise en valeur du PCI nécessite un financement stable, transparent et d'une durée généralement non ponctuelle qui garantira sa viabilité économique.

7

Elle doit évaluer son impact sur la conservation du milieu naturel et de la biodiversité.



POUR L'EXÉCUTION ET LA GESTION

8

Une proposition de valorisation suppose de générer des dynamiques sociales participatives dans lesquelles les communautés s'impliqueront et créeront des liens qui favoriseront la transmission.

9

Sous l'angle des administrations, elle exige d'elles un soutien technique et financier et un accompagnement des porteurs, associations et secteurs culturels et économiques impliqués, en développant leur travail en réseau. En ce sens, doit prévaloir une vision identitaire et de sauvegarde des manifestations en particulier des moins visibles et des plus menacées au-delà des visions partielles mercantilistes ou idéologiques.

10

La transmission intergénérationnelle des manifestations du PCI est l'objectif prioritaire de la sauvegarde, objectif que partage la valorisation mais avec une vision transgénérationnelle ou de durabilité. Les mesures et programmes de médiation doivent être intégrateurs, participatif et accessibles; et être destinés et adaptés à des publics différents dans des processus éducatifs formels ou informels mais aussi dans la médiation d'un tourisme durable.



11

Le rôle des administrations dans les propositions de valorisation doit être lié à une gouvernance partagée et conduite par les collectivités locales connaissant le territoire. Il doit évoluer en fournissant des réseaux de travail aux acteurs et en les impliquant dans des projets intersectoriels et interterritoriaux.

12

Les valorisations très complètes sont celles qui garantissent la pluralité et la complémentarité des actions de sauvegarde et de valorisation. Cette diversité peut favoriser l'intersectorialité sur divers aspects. Tout d'abord, sur les pratiques sociales du PCI, lorsqu'interagissent des pratiques socioculturelles (cohésion sociale, identité partagée, visibilité des minorités...), pratiques économiques redistribuées (économie circulaire, tourisme culturel durable...) et/ou pratiques environnementales (protection de la biodiversité). Ensuite, lorsqu'elles impliquent différentes pratiques du PCI. Enfin, lorsqu'elles combinent des plans et des programmes de gestion.



POUR L'ÉVALUATION

13

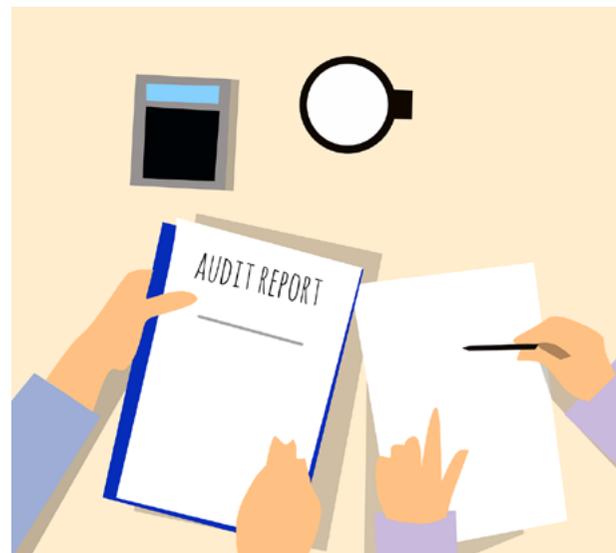
Toute valorisation du PCI doit être évaluée au cours des années où elle a été exécutée ou sera exécutée et à la fin du programme afin de vérifier si elle a été efficace et a atteint, par conséquent, la mission et les objectifs fixés. Il est recommandé d'inclure dans l'évaluation des indicateurs de réussite quantitatifs et qualitatifs.

14

En outre, dans le cas des administrations, elle devrait inclure une étude de l'efficacité du rapport coûts/objectifs à atteindre, équipements et ressources humaines employés et, enfin, exigences techniques utilisées.

15

L'évaluation de cas concrets et réels permet d'identifier des bonnes pratiques pour le territoire qui pourront être transférables à l'extérieur dans des réseaux internationaux comme celui ayant conduit à la constitution du projet LIVHES.



9. RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES



Nous présentons dans ce module du Guide une sélection de **ressources complémentaires** sur le Patrimoine Culturel Immatériel.

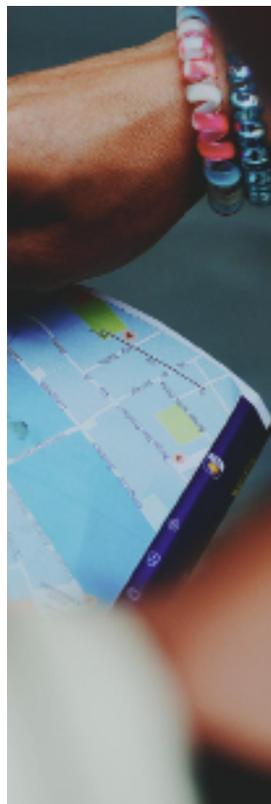
Regroupées par type, nous proposons des ressources de premier plan à droite et une liste plus exhaustive à laquelle on accède au moyen du symbole +.

Les **sections suivantes** ont été prises en compte :

- **INVENTAIRES ET CATALOGUES**
- **GUIDES**
- **BONNES PRATIQUES**
- **BIBLIOGRAPHIE**
- **WEBOGRAPHIE**
- **THÉSAURUS**



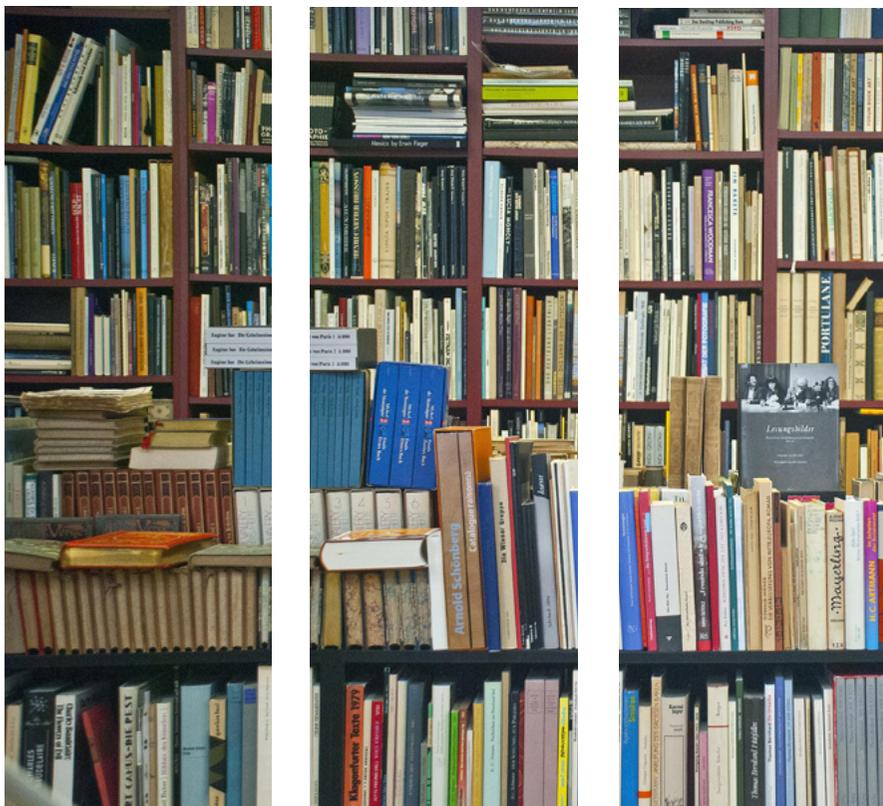
INVENTAIRES ET CATALOGUES



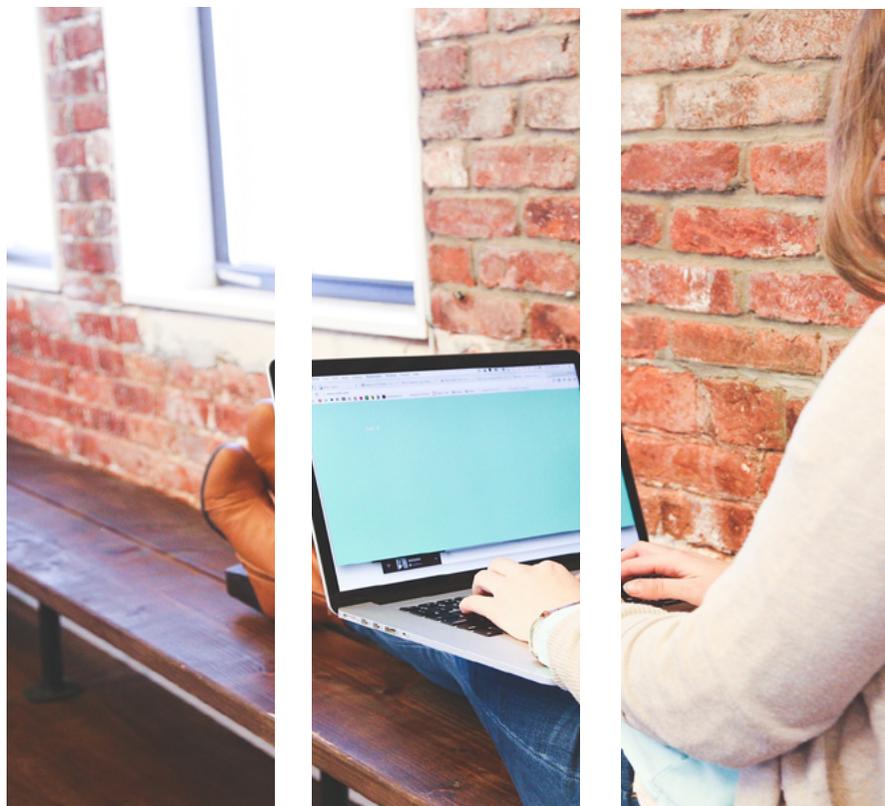
GUIDES



BONNES PRATIQUES



BIBLIOGRAPHIE



WEBOGRAPHIE



THÉSAURUS